



Numéro 7 - janvier 2010

Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2009

SSP - Insee

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 14 décembre 2009

Au sommaire

- Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2009
- Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2009
- RICA 2008 : situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations
- Les concours publics à l'agriculture en 2009
- Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2009
- Compte-rendu des débats sur les rapports



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2009

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation Session du 14 décembre 2009

Page 3

- I - Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2009

Page 39

- II - Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2009

Page 57

- III - RICA 2008 : Situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations

Page 81

- IV - Les concours publics à l'agriculture en 2009

Page 103

- V - Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2009

Page 117

- VI - Compte-rendu des débats sur les rapports

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN)

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation est placée auprès de la Commission économique de la Nation et a pour mission d'assurer l'analyse et la diffusion des comptes économiques décrivant la situation de l'agriculture et des agriculteurs dans l'économie nationale et internationale.

Elle examine toute question qui lui est soumise par le ministre chargé de l'économie ou par le ministre chargé de l'agriculture. Elle comprend des membres de l'administration, de la profession agricole et des experts qualifiés. Son président est une personnalité nommée conjointement par le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé de l'agriculture. La présidence est actuellement assurée par Claude Chéreau, inspecteur général honoraire de l'agriculture. Le secrétariat de la Commission est assuré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP).

Cette instance se réunit deux fois par an :

- la réunion de décembre est consacrée notamment à l'examen des résultats prévisionnels des comptes économiques de l'agriculture de l'année en cours et du RICA de l'année précédente ;
- la réunion de juin examine la version révisée, dite « provisoire » de ces comptes.

Les rapports sur les comptes sont élaborés et présentés à la Commission conjointement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Des rapports complémentaires sur les concours publics à l'agriculture et le compte social de l'agriculture sont présentés par les bureaux compétents du Secrétariat général du MAAP. Outre les comptes annuels de l'agriculture, la CCAN examine également des dossiers de fond sur des sujets d'actualité.

CHAPITRE I

Le compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2009 ⁽¹⁾

(Estimation au 24 novembre 2009)

Avertissement	4
Résumé	5
Définitions	6
I - La production	9
1 - La production hors subventions	9
2 - Les subventions sur les produits	11
3 - La production au prix de base	11
II - La production par famille de produits	12
1 - Les céréales	12
2 - Les plantes industrielles	14
3 - Les fruits et légumes	16
4 - Les vins	18
5 - Le bétail	19
6 - Les produits avicoles	21
7 - Les autres produits animaux	22
III - Les consommations intermédiaires	23
IV - La valeur ajoutée	26
V - Le résultat agricole	26
VI - Le revenu d'entreprise agricole	28
Annexe - Le compte de l'agriculture en 2009	31

(1) Présenté par Marie-Hélène BLONDE, rapporteur de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé à la division Agriculture de l'INSEE par Marie-Hélène BLONDE, Claire LESDOS et Jean-Michel ANNEQUIN.

AVERTISSEMENT

A la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un compte agricole prévisionnel pour l'ensemble de l'Union européenne. Comme chaque État membre, la France est donc amenée à établir un compte prévisionnel. Afin qu'il soit analysé avec les experts concernés préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français est présenté en France à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement est rendu possible par un suivi statistique agricole développé de longue date, ainsi que par l'existence de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2009 présenté dans ce document a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 23 novembre 2009.

Comme les années précédentes, il convient de souligner le caractère prévisionnel de l'ensemble de ces évaluations.

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2009 reposent sur une estimation de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2010 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

Les informations relatives aux consommations intermédiaires et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date incomplètes.

RÉSUMÉ

Selon les comptes prévisionnels de l'agriculture établis pour l'année 2009, la valeur de la production agricole *hors subventions* baisserait de - 8,2 % alors que son volume augmenterait de + 0,7 %. Cette évolution résulte de mouvements de sens contraires des volumes et des prix des différents produits.

En volume, ce sont les productions végétales qui tirent la croissance (+3,0 %). Les conditions climatiques de 2009 ont été favorables aux productions de fruits. Les surfaces consacrées aux oléagineux et protéagineux ont augmenté et les rendements ont été bons. En contrepartie, leurs prix baissent (- 8,8 %), tirés par l'effondrement des prix des céréales (- 23,9 %), oléagineux et protéagineux. Globalement, la valeur des productions végétales baisserait (- 7,4 %) hors subventions.

A l'opposé, la production animale connaîtrait globalement une réduction en volume (- 2,6 %) ainsi qu'une baisse des prix (-8,4 %). Au total elle diminuerait sensiblement en valeur (- 10,6 %). A l'exception de ceux des œufs et des ovins, tous les prix seraient orientés à la baisse. C'est tout particulièrement le cas du lait dont le prix chuterait (- 16 %). Les prix du bétail baisseraient plus modérément.

Pour l'ensemble de la branche, la valeur des consommations intermédiaires fléchirait en 2009 (- 2,7 %). Les prix de certains des produits consommés baisseraient fortement, notamment ceux de l'énergie et des aliments pour animaux. A l'opposé ceux des engrais connaîtraient une nouvelle flambée. Hors intraconsommations, l'augmentation des prix des consommations intermédiaires atteindrait + 2,3 %. Par ailleurs, le recours aux engrais aurait été réduit drastiquement en volume.

Selon les données prévisionnelles 2009, la baisse des consommations intermédiaires serait donc moins forte que celle de la production *au prix de base, c'est-à-dire y compris subventions sur les produits*, (- 7,9 %). Il en résulterait une forte baisse du résultat agricole net (- 20 %). L'emploi diminuant (-2,1 %), le résultat agricole net par actif baisserait de 18 %. Compte tenu de la hausse du prix du PIB attendue (+1,1 %), le **résultat agricole net par actif en termes réels baisserait de 20 % en 2009**, après une baisse de 11 % en 2008.

La rémunération des salariés, le fermage et le remboursement des intérêts étant pris en compte, le revenu net d'entreprise de la branche agricole baisserait sensiblement en valeur nominale (- 35 %). Comme l'emploi non salarié baisse de façon tendancielle (- 2,5 %), par actif non salarié sa baisse est un peu plus faible (- 34 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB, le **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels serait réduit de 34 % en 2009**, après - 20 % en 2008.

Alors que ces deux indicateurs de revenu — résultat et revenu d'entreprise — avaient évolué favorablement au cours des deux années 2006 et 2007, le retournement de 2008 a été brutal et la situation a encore empiré en 2009. En 2008 le renchérissement des intrants avait été la cause majeure de la baisse des revenus ; en 2009, c'est la baisse généralisée des prix agricoles qui serait la raison principale de cette aggravation. Cependant, comme toujours, toutes les activités agricoles ne sont pas touchées de la même façon en fonction des évolutions respectives de leurs productions et de leurs intrants.

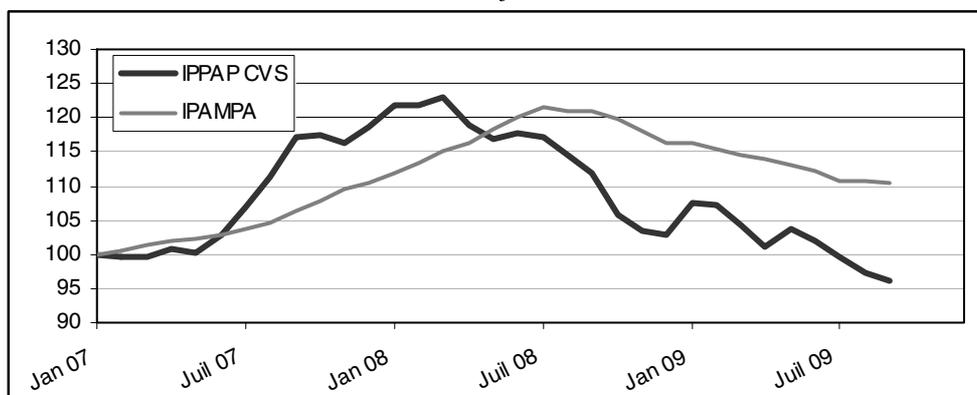
Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 95) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.
- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation**. Les premières comprennent notamment les aides aux grandes cultures et la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation comprennent le paiement unique, les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.
- La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. La **valeur ajoutée nette** est égale à la valeur ajoutée brute diminuée de la consommation de capital fixe.
- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital. Notion voisine de l'amortissement, elle en diffère par le fait que les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques (et non fiscales) et que les actifs sont évalués à leur coût de remplacement (et non au coût historique utilisé en comptabilité privée). La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.
- Deux indicateurs de revenu de la branche agriculture sont définis à partir des soldes comptables :
 - le **résultat agricole net** correspond à la "valeur ajoutée nette au coût des facteurs" (valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production dont impôts fonciers). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - le **revenu net d'entreprise agricole** est égal à : résultat agricole net - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié**. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.
 - Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

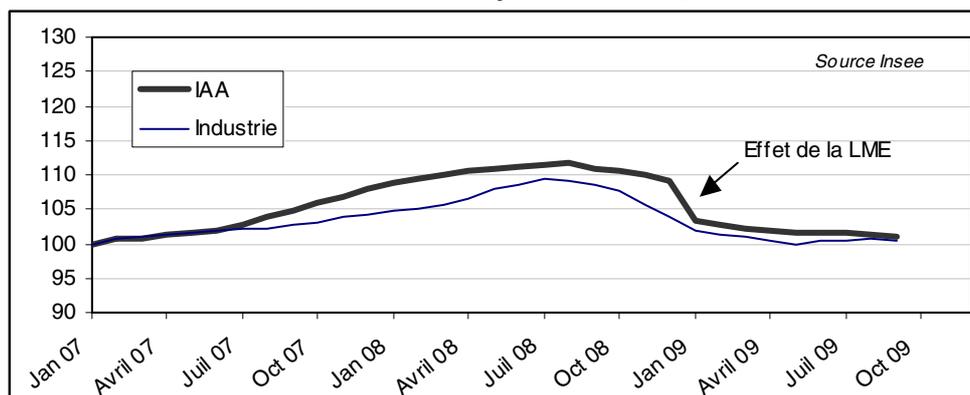
Graphiques conjoncturels

Graphique 1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)
(indices mensuels - janvier 2007 = 100)



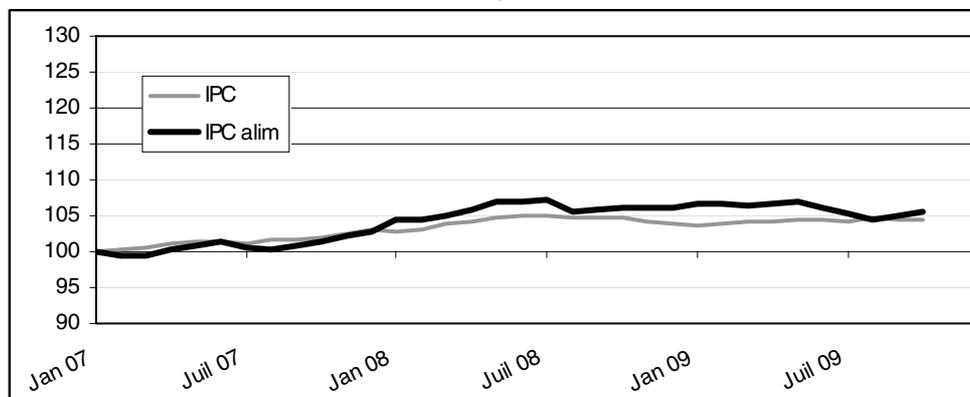
Source : Insee

Graphique 2 - Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français
(indices mensuels - janvier 2006 = 100)



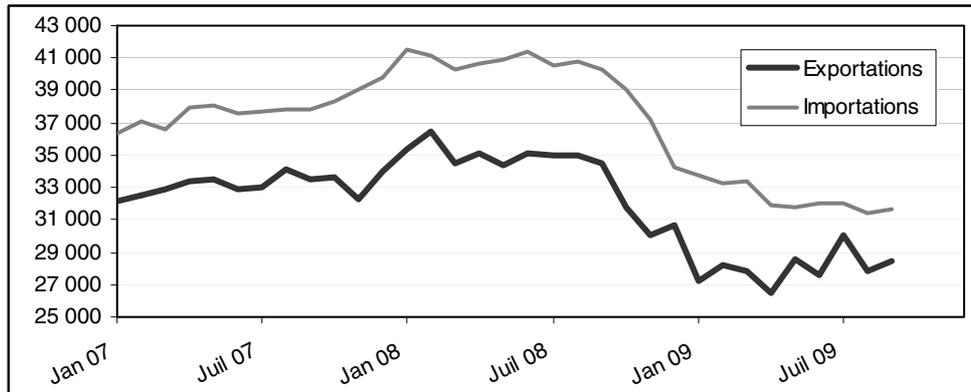
Source : Insee - Les effets de la loi de modernisation de l'économie sur ces indices sont explicités dans les Informations Rapides du 29 juillet 2009

Graphique 3 - Indice de prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels - janvier 2007 = 100)



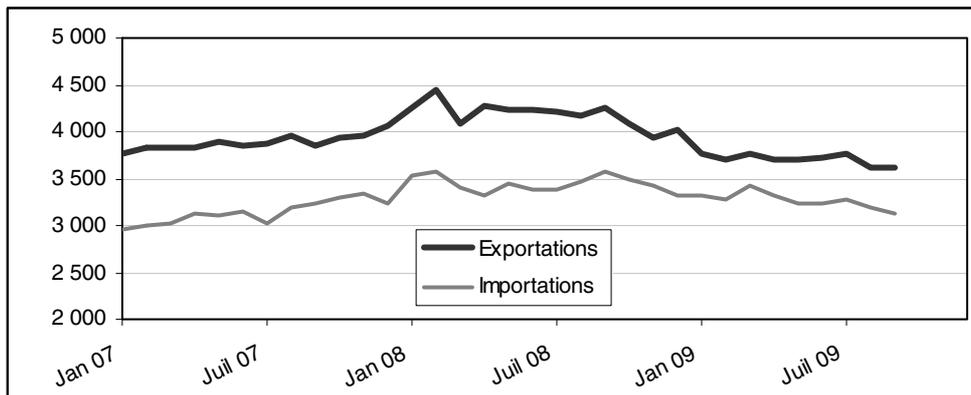
Source : Insee

Graphique 4
Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



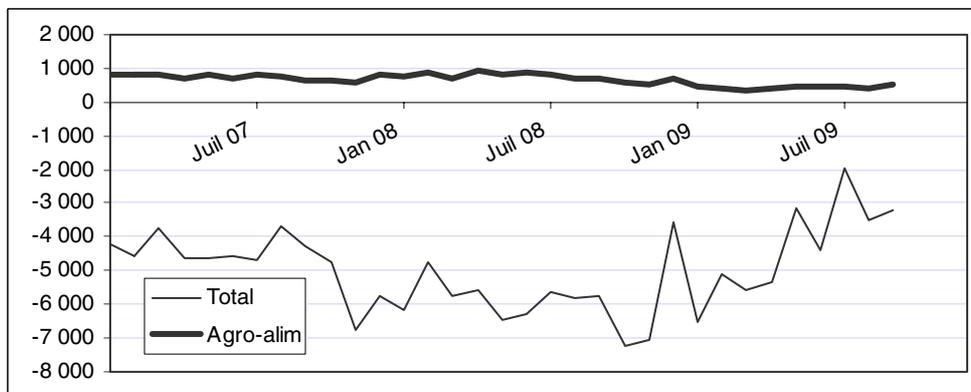
Source : Douanes

Graphique 5
Commerce extérieur - Produits agroalimentaires
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Graphique 6
Solde CAF-FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits **agroalimentaires**
 (en millions d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

I. La production

1. La production hors subventions

La production de la branche agriculture hors subventions

	<i>Valeur 2009</i>	<i>Indices 2009/2008 (en %)</i>		
	<i>(en millions d'€)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	61482,0	+ 0,7	- 8,8	- 8,2
dont : productions végétales	35398,5	+ 3,0	- 10,0	- 7,4
productions animales	22589,8	- 2,6	- 8,4	- 10,8

Source : Insee

Le **volume** de la production agricole augmente légèrement en 2009 (+ 0,7 %). Les productions végétales s'accroissent tandis que les productions animales déclinent.

Les récoltes de céréales sont globalement stables, la baisse des surfaces étant compensée par la progression des rendements. La production s'accroît pour les autres cultures. Les récoltes d'oléagineux et de protéagineux sont très importantes. En revanche, confrontées à la baisse de la consommation de viande, les productions animales sont en recul : repli modéré pour les bovins et les porcins, baisse plus forte pour les ovins et les volailles sauf le poulet. La collecte laitière diminue en réponse à la forte baisse du prix du lait.

Globalement, les **prix** hors subventions décroissent fortement (- 8,8 % par rapport à 2008). Après avoir flambé en 2007, les prix des céréales chutent en 2009 comme en 2008. Ils se rapprochent ainsi du niveau moyen qui précédait l'année 2007. Les cours des oléagineux et protéagineux diminuent aussi très nettement. Les prix des vins d'appellation se replient, y compris celui du champagne, tandis que le prix des vins de table et de pays progresse légèrement. Pour les productions animales, le prix du lait chute. Les prix des volailles et du bétail, sauf celui des ovins, diminuent également, tandis que les cours des œufs progressent.

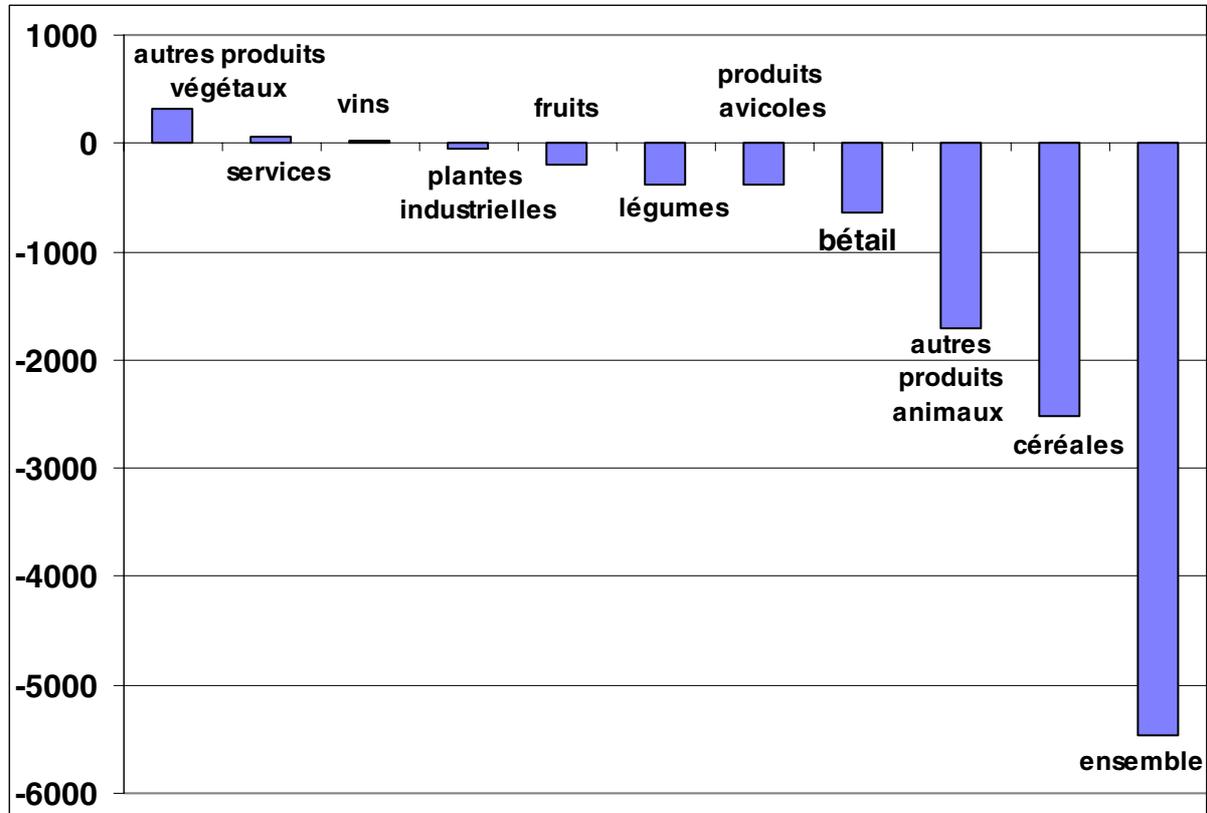
La valeur de la production hors subventions décroît (- 8,2 %) en raison de la baisse des prix. Ce recul est principalement dû à la chute des prix des grandes cultures et du lait.

Graphique 1

Variation entre 2008 et 2009

de la valeur de la production agricole hors subventions

En millions d'euros



Autres produits végétaux (11,1 %) : plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs

Services (5,1 %) : activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services

Vins (14,0 %) : vins d'appellation d'origine, autres vins

Plantes industrielles (5,1 %) : oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles

Fruits (4,3 %) : fruits frais

Légumes (6,7 %) : légumes frais, pommes de terre

Produits avicoles (6,7 %) : volailles, oeufs

Bétail (16,4 %) : gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins

Autres produits animaux (14,7 %) : lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage

Céréales (15,9 %) : blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales

Les chiffres entre parenthèses indiquent pour chaque groupe de produits sa part en valeur dans l'ensemble de la production agricole de 2008.

Source : INSEE

2. Les subventions sur les produits

En millions d'euros

	2005	2006	2007	2008	2009
Subventions*					
sur les productions végétales	4 870,2	1 364,8	1 383,2	1 397,8	1 432,0
sur les productions animales	2 636,3	1 128,9	1 119,9	1 134,5	1 110,7
Total	7 506,5	2 493,7	2 503,1	2 532,2	2 542,7

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

Source : ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Offices agricoles

Depuis le découplage des aides de 2006, les subventions sur les produits restent quasiment stables autour de 2,5 milliards d'euros. Elles se composent principalement des aides aux grandes cultures, qui restent liées à la production à hauteur de 25 %, et de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) qui reste couplée à 100 %.

3. La production au prix de base

	<i>Valeur 2009</i> (en millions d'€)	<i>Evolution 2009/2008 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	61 482,0	+ 0,7	- 8,8	- 8,2
Subventions sur les produits*	2 542,7	+ 1,2	- 0,8	+ 0,4
Production au prix de base	64 024,8	+ 0,7	- 8,5	- 7,9

*Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à l'indice de volume de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).

Source : Insee

Dans les comptes, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse. La production au prix de base présente des évolutions proches de celles de la production hors subventions : une même augmentation de 0,7 % en volume et de fortes baisses de prix. Les subventions permettent d'atténuer la baisse en valeur de - 8,2 % à - 7,9 %.

II. La production par famille de produits

Dans les comptes nationaux, la production est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Les subventions et impôts correspondent aux montants dus au titre de l'année et peuvent être différents des montants effectivement versés dans l'année.

Dans les fiches suivantes relatives aux produits agricoles, un tableau récapitulatif présente l'évolution de la production hors subventions, l'évolution des subventions et celle de la production au prix de base. Dans l'analyse qui suit, l'évolution de la production hors subventions est déclinée en distinguant les variations de volume et de prix.

1. Les céréales

Évolution 2009/2008 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+ 0,4	- 23,9	- 23,7
dont : blé tendre (55,1 %) *	- 1,0	- 25,0	- 25,8
maïs (18,1 %) *	- 5,0	- 7,0	- 11,7
orge (18,2 %) *	+ 6,0	- 35,0	- 31,1
Subventions sur les produits **	+ 0,9	- 3,3	- 2,4
Ensemble au prix de base **	+ 0,4	- 22,5	- 22,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2008.

** Les évolutions des subventions et des productions aux prix de base par produit figurent dans les annexes du rapport.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de céréales baisse fortement en 2009 (- 23,7 %). En effet, après la flambée exceptionnelle de 2007, les prix des céréales chutent en 2009 comme en 2008. Les volumes se stabilisent sur les hauts niveaux de la récolte 2008.

Le **volume** de l'ensemble des céréales augmente de 0,4 % en 2009 par rapport à 2008 et de 7,5 % par rapport au niveau moyen des cinq dernières années. La baisse des surfaces est compensée par la progression des rendements. Ce repli des superficies concerne essentiellement le blé tendre qui a souffert d'un climat pluvieux au moment des semis. Pour le blé tendre, la production diminue de 1 % tout en restant supérieure de 5 % à la moyenne quinquennale 2004-2008 ; les rendements sont en nette progression. La récolte de blé dur augmente de 2 % par rapport à 2008 malgré une légère baisse des surfaces. Pour l'orge, la production dépasse son précédent record de 2008 (+ 6 %) et devient supérieure de 20 % à la

moyenne quinquennale ; le rendement progresse encore par rapport au rendement très élevé de 2008 et la qualité brassicole est bonne. En revanche, la récolte de maïs régresse sensiblement (- 5 %) sous l'effet d'une légère baisse des surfaces conjuguée à un fort repli des rendements dû au climat très sec de l'été.

Le **prix** de la production de céréales (hors subventions) chute en 2009 (- 23,9 %) comme en 2008, après avoir flambé en 2007 et 2006. Les stocks de la fin de campagne 2008-2009 ont été importants en France et aux États-Unis, donc les prix se sont orientés à la baisse en fin de campagne pour libérer les silos. La production mondiale 2009 serait en baisse de 2,5 % par rapport à 2008, mais elle resterait excédentaire, ce qui maintient les prix à la baisse. Partis en juillet d'un niveau nettement inférieur à celui de la fin de la campagne précédente, les cours se replient encore en août et septembre, puis ils se redressent légèrement à partir d'octobre. De plus, les cours subissent des variations en fonction de l'évolution du prix du pétrole et des fonds d'investissement sur les matières premières. En France, le prix du blé tendre diminue de 25 %. Pour autant, il n'est encore pas très compétitif par rapport au blé ukrainien ou américain. Les cours du blé dur décroissent de 20 %. Le prix de l'orge chute de 35 % en raison d'une demande peu soutenue et d'un stock de report très important ; il reste en dessous du niveau de l'intervention. La concurrence des pays de la mer Noire est vive. Pour l'orge de brasserie, l'Allemagne, qui est un client important pour l'offre française, a engrangé une forte récolte. Pour le maïs, les cours mondiaux, qui ont baissé pendant l'été, se raffermissent nettement en octobre à la suite des problèmes climatiques qui ont perturbé les récoltes aux États-Unis. La production mondiale diminue alors que la consommation mondiale devrait fortement augmenter sous l'effet des besoins en éthanol des États-Unis. En France, le prix recule de 7 %.

Les aides à la surface pour les grandes cultures diminuent de 2,4 %. La valeur de la production au prix de base décroît de 22,2 %.

2. Les plantes industrielles¹

Évolution 2009/2008 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+ 12,7	- 12,7	- 1,7
dont : oléagineux (64,5 %)*	+ 15,0	- 18,0	- 5,7
protéagineux (4,4 %)*	+ 29,0	- 15,0	+ 9,7
betteraves industrielles (22,3 %)*	+ 9,0	+ 1,0	+ 10,1
Subventions sur les produits **	+ 11,3	- 3,3	+ 7,7
Ensemble au prix de base **	+ 12,6	- 11,9	- 0,9

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2008.

** Les évolutions des subventions et des productions aux prix de base par produit figurent dans les annexes du rapport.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production d'**oléagineux** diminue (- 5,7 %), la baisse des prix étant plus accentuée que la croissance des volumes, comme en 2008.

La récolte croît de 15 % par rapport à 2008. La hausse par rapport à la moyenne quinquennale est de 23 %. Le repli de la sole de blé tendre a profité aux semis d'oléagineux. Pour le colza, la récolte augmente de 18 % par rapport au niveau record de 2008 sous l'effet conjugué de la hausse des superficies et des rendements. Pour le tournesol, la production s'accroît beaucoup moins fortement (+ 4 %) malgré l'augmentation sensible des surfaces, car les rendements ont été décevants.

Les cours des oléagineux diminuent nettement. En effet, les récoltes mondiales d'oléagineux sont excellentes et en hausse par rapport à 2008. De plus, la fermeté de l'euro pénalise les prix des graines oléagineuses qui doivent s'aligner sur celui des importations de soja brésilien négocié en dollars. Le prix du colza baisse de 18 % et celui du tournesol de 20 %.

Les aides pour les oléagineux augmentent en valeur grâce à la hausse des surfaces. La valeur de la production au prix de base décroît de 4,4 %.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** s'accroît de 9,7 % malgré la baisse des prix. En effet, les récoltes progressent très nettement (+ 29 %) en raison d'une hausse importante des superficies, tout en restant inférieures de 26 % à la moyenne quinquennale. La récolte de pois gagne 22 % par rapport à 2008, mais reste en retrait de 46 % par rapport à la moyenne quinquennale. La production de féveroles augmente de 39 % grâce à une nette hausse des surfaces et au niveau élevé des rendements.

Les prix des protéagineux diminuent de 15 % dans le sillage du blé et des tourteaux de soja auxquels ils peuvent se substituer pour l'alimentation animale.

La hausse des subventions est due à la croissance des volumes. La valeur de la production au prix de base augmente de 11,7 %.

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe plusieurs produits, dont les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** s'accroît sensiblement en 2009 (+ 10,1 %) après une baisse en 2008. Les tonnages récoltés augmentent nettement en raison d'une hausse conjuguée des surfaces et des rendements ; les conditions climatiques ont été favorables avec un bon ensoleillement estival entrecoupé de pluies régulières. La richesse en sucre s'accroît encore cette année. Le volume produit progresse ainsi de 9 %. Suite à la réforme de l'OCM sucre (organisation commune de marché), les surfaces et la production de betteraves à sucre se réduisent ; en revanche, celles des betteraves à alcool et éthanol croissent fortement. Depuis l'année 2006, le prix de la betterave sucrière diminue conformément au règlement sur le sucre. En revanche, le prix des autres betteraves augmente. Au total, le prix s'accroît de 1 % en 2009.

3. Les fruits et légumes

Évolution 2009/2008 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+ 5,2	- 12,4	- 7,8
dont : fruits (39,2 %)*	+ 12,0	- 17,0	- 7,0
légumes (43,0 %)*	- 1,0	- 6,0	- 6,9
pommes de terre (17,8 %)*	+ 5,0	- 16,0	- 11,8
Subventions sur les produits **	+ 10,3	+ 9,9	+ 21,2
Ensemble au prix de base **	+ 5,3	- 11,9	- 7,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2008.

** Les évolutions des subventions et des productions aux prix de base par produit figurent dans les annexes du rapport.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **fruits** diminue de 7 % en 2009, la hausse des quantités produites ne compensant pas la chute des prix. C'est notamment le cas pour les fruits d'été. Les récoltes ont progressé par rapport à celles de 2008, qui avaient été perturbées par les mauvaises conditions climatiques, de 85 % pour les abricots et de 11 % pour les pêches malgré la poursuite du repli des surfaces de vergers de pêches. Pour les cerises, les pêches, les prunes et surtout pour les abricots, les prix ont chuté en raison de la faiblesse de la demande due à une météo peu estivale et aussi de la concurrence espagnole. En revanche, pour les fraises, la légère hausse de production a compensé la baisse des prix et la concurrence étrangère n'a pas été très vive. Pour les poires, les surfaces de vergers continuent à se réduire, mais la récolte est supérieure de 16 % au niveau de 2008 qui était le plus bas des dix dernières années à cause du gel ; les prix baissent, après avoir été élevés en 2008. Pour les pommes, le marché est alourdi par le niveau très élevé des stocks (+ 25 % par rapport à 2008) et aussi par la concurrence des pays de l'hémisphère Sud.

La valeur de la production de fruits au prix de base diminue de 5,5 %.

La valeur de la production de **légumes** diminue sensiblement (- 6,9 %) en raison de la baisse des prix essentiellement. En effet, le marché à l'exportation est difficile dans un contexte de crise économique. Les importations sont en hausse et créent une forte concurrence. La demande intérieure reste insuffisante face à cette offre importante et se tourne vers les meilleurs prix. Pour les courgettes et les tomates, les prix reculent malgré une réduction de la production ; les surfaces sont en baisse et les serres chauffées sont en retrait au profit des serres froides. Pour les carottes, les surfaces sont en hausse pour la troisième année consécutive ; les prix diminuent en raison d'une offre conséquente face à une demande atone. Pour les endives, le recul des surfaces observé depuis cinq ans se poursuit et la production baisse ; les prix sont stables. Pour les choux-fleurs, la baisse du volume de production est presque compensée par la hausse des prix. Pour les concombres, la campagne est satisfaisante avec une production stable grâce à de meilleurs rendements et une bonne résistance des prix.

La récolte de **pommes de terre** de conservation est supérieure à celle de 2008 ainsi qu'à la moyenne quinquennale, du fait d'une augmentation des surfaces, le rendement étant stable. Les cours chutent après une forte hausse en 2008. Globalement, le volume de la production de pommes de terre s'accroît de 5 %. Le prix, après une hausse de 11,4 % en 2008, diminue de 16 %, ce qui entraîne une baisse de la valeur de la production de 11,8 %. L'aide compensatrice à la féculé décroît. La valeur de la production au prix de base, y compris subventions, recule de 12 %.

4. Les vins

Évolution 2009/2008 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	(100,0 %)*	+ 3,1	- 2,8	+ 0,2
Vins d'appellation d'origine	(83,2 %)	+ 1,3	- 4,0	- 2,7
Vins de champagne**	(31,3 %)	-13,0	- 4,0	- 16,5
autres vins d'appellation	(51,9 %)	+ 10,0	- 4,0	+ 5,6
Autres vins	(16,8 %)	+ 11,9	+ 2,6	+ 14,7
Vins pour eaux de vie AOC	(7,1 %)	+ 9,0	0,0	+ 9,0
autres vins de distillation	(0,1 %)	+ 300,0	+ 100,0	+ 700,0
Vins de table et de pays	(9,6 %)	+ 12,0	+ 2,0	+ 14,2

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2008.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulants (activité secondaire).

La valeur de la production de **vins** est quasi-stable en 2009 après deux années de hausse.

Le **volume** de production se redresse en 2009 (+ 3,1 %) après trois années consécutives de baisse. La récolte 2009 est en effet supérieure à la très faible récolte 2008, mais elle reste inférieure à la moyenne quinquennale. Les volumes de vins de champagne sont en très net repli. Le rendement récolté serait en baisse de 12 %, mais une partie plus importante qu'en 2008 serait affectée à la réserve qualitative en raison des difficultés commerciales actuelles (forte baisse des exportations, stocks importants). Les volumes des autres vins d'appellation sont en hausse ; ils retrouvent un niveau moyen. La production de vins de table et de pays se redresse fortement tout en restant inférieure à la moyenne quinquennale. La production de cognac augmente également.

Le **prix** de la production des vins baisse globalement en 2009. Il se replie pour les vins d'appellation, y compris pour le champagne. En revanche, il continue à s'accroître pour les autres vins.

5. Le bétail

Évolution 2009/2008 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 1,9	- 3,9	- 5,8
dont : gros bovins (51,0 %)*	- 2,0	- 3,0	- 4,9
veaux (13,3 %)*	- 2,0	- 3,0	- 4,9
porcins (28,8 %)*	- 1,0	- 7,0	- 7,9
ovins-caprins (5,9 %)*	- 6,0	+ 1,0	- 5,1
Subventions sur les produits **	- 2,3	+ 0,2	- 2,1
Ensemble au prix de base **	- 2,0	- 3,5	- 5,4

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2008. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

** Les évolutions des subventions et des productions aux prix de base par produit figurent dans les annexes du rapport.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **gros bovins** diminue en 2009 (- 4,9 %).

Le volume de la production de gros bovins décroît légèrement en 2009. Les abattages sont en légère baisse : les abattages de gros bovins mâles sont en net repli tandis que ceux de vaches sont en hausse du fait de l'accroissement des mises à la réforme. Les exportations d'animaux vivants ont repris après avoir été freinées par les mesures sanitaires liées à la fièvre catarrhale. Le nombre de vaches laitières renoue avec sa tendance à la baisse du fait de l'augmentation des mises à la réforme due aux tensions sur le prix du lait. L'effectif de vaches allaitantes continue sa progression. Le nombre de génisses et de taurillons diminue en lien avec la reprise des sorties d'animaux qui étaient auparavant limitées par la fièvre catarrhale. Globalement, les effectifs de bovins sont en recul.

Les cours des gros bovins se replient en 2009 en raison d'une réduction de la demande. Les exportations de viande bovine régressent et la consommation intérieure est en baisse en raison de prix au détail relativement élevés. En revanche, le prix des animaux maigres se redresse. Ainsi, le prix à la production diminue de 3 %.

Les aides sur la production de bétail se réduisent de 2,1 %. La valeur de la production au prix de base décroît de 4,5 %.

Hors subventions sur les produits, la production des **veaux** de boucherie diminue de 4,9 % en valeur. Les abattages décroissent et les effectifs se replient en regard d'une consommation en baisse. Le volume de production repart à la baisse après une hausse en 2008. Les cours, qui avaient commencé l'année 2008 à un niveau élevé, se sont repliés ensuite, puis ils se sont stabilisés courant 2009. Sur l'année 2009, le prix hors subventions décroît à nouveau (- 3 %).

La prime à l'abattage des veaux recule de 2,1 %. La valeur de la production au prix de base décroît de 4,8 %.

La valeur de la production de **porcins** diminue fortement en 2009 (- 7,9 %) après une hausse sensible en 2008. Le volume de production baisse très légèrement. Les abattages de porcs charcutiers diminuent pour répondre à la baisse de consommation tandis que les abattages de porcelets augmentent en vue de réduire la production future. Les effectifs se replient pour les jeunes porcs à l'engraissement comme pour les truies. Le prix du porc recule très sensiblement (- 7 %). La demande est peu soutenue sur le marché intérieur comme à l'exportation. Les cours ont ainsi baissé pendant l'été qui est habituellement la meilleure période en terme de prix.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production **d'ovins et de caprins** diminue en 2009 (- 5,1 %) du fait de la baisse des volumes. Le volume de production décline de 6 % par rapport à 2008. Les abattages sont en recul pour les agneaux comme pour les ovins de réforme et les effectifs se replient sensiblement, notamment pour les brebis destinées à la production de viande. La production d'agneaux français poursuit son déclin. La concurrence britannique et néo-zélandaise est forte. Les importations ont progressé. Très élevés en début d'année, les cours ont ensuite diminué, surtout à partir de juillet. Toutefois, le prix à la production reste ferme en moyenne annuelle.

Les subventions se réduisent de 2,1 %. La valeur de la production au prix de base décroît de 4,7 %.

Au total, la valeur de la production de **bétail** hors subventions diminue (- 5,8 %) sous l'effet conjugué de la baisse des volumes et des prix. Les subventions sur les produits se réduisent de 2,1 % et la valeur de la production de bétail au prix de base décroît de 5,4 % après une hausse de 4,2 % en 2008.

6. Les produits avicoles

Évolution 2009/2008 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble		- 4,0	- 4,8	- 8,6
dont : volailles	(75,3 %)*	- 4,0	- 8,0	- 11,7
oeufs	(24,7 %)*	- 4,0	+ 5,0	+ 0,8

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2008.

Pour les **volailles**, la valeur de la production chute en 2009 (- 11,7 %) après deux années consécutives de forte hausse. Le volume de production est inférieur à son niveau de 2008. Les abattages de dindes poursuivent leur déclin. La production de canards diminue pour soutenir les cours du foie gras dont la consommation est en net recul. Seuls les abattages de poulets sont stables. Les prix chutent après avoir beaucoup augmenté en 2008, car cette filière est fortement intégrée et les coûts de production se réduisent avec la baisse des prix des matières premières et de l'énergie.

Pour les **oeufs**, la valeur de la production progresse de 0,8 % en 2009. Le volume de production baisse et reste donc inférieur à la moyenne des cinq dernières années. La mise en place de poulettes pour la ponte a augmenté au courant de l'année 2009, ce qui devrait entraîner un redressement de la production future. La modération de l'offre entraîne une fermeté des prix, qui sont supérieurs de 5 % à ceux de 2008.

7. Les autres produits animaux

Évolution 2009/2008 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 2,8	- 15,0	- 17,4
dont :			
lait et produits laitiers** (93,7 %)*	- 3,0	- 16,0	- 18,5
Subventions sur les produits ***	0,0	0,0	0,0
Ensemble au prix de base ***	- 2,8	- 15,0	- 17,3

* Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2008.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

*** Les évolutions des subventions et des productions aux prix de base par produit figurent dans les annexes du rapport.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production des autres produits animaux décroît très fortement (- 17,4 %) après une progression importante en 2008.

La collecte laitière, qui avait sensiblement augmenté en 2008, se replie en 2009 en raison de la reprise des abattages de réforme des vaches laitières due à la chute du prix du lait. Ainsi, le volume de production diminue de 3 %.

Le prix à la production (hors subventions) du lait, qui s'était fortement accru fin 2007 et début 2008 sous l'effet de la flambée des prix des produits laitiers industriels, a commencé à se replier au deuxième semestre 2008. Ce recul s'est accentué en 2009. Ainsi, le prix de la production décroît de 16 % en 2009.

Au total, la valeur de la production de lait et produits laitiers diminue de 18,5 %, après une hausse de 20,4 % en 2008.

III. Les consommations intermédiaires

Évolution 2009/2008

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble des consommations intermédiaires		- 4,3	+ 1,7	- 2,7
hors aliments intraconsommés	(84,2 %)	- 5,3	+ 2,3	- 3,2
dont : aliments pour animaux *	(20,4%)	- 6,0	- 11,0	- 16,3
engrais et amendements	(11,0 %)	- 25,5	+ 40,0	+ 4,3
énergie et lubrifiants	(8,6 %)	- 1,5	- 20,5	- 21,7
produits de protection des cultures	(7,3 %)	- 4,0	+ 4,0	- 0,2

* Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...); ils ne comprennent pas les produits agricoles intraconsommés, tels que les fourrages, qui sont comptabilisés dans l'ensemble des consommations intermédiaires.

Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à la part de chaque produit dans la valeur de l'ensemble des consommations intermédiaires en 2008.

Source : Insee

En 2009, la valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture est en baisse (- 2,7 %), après deux années de forte hausse. La chute des dépenses consacrées à l'alimentation animale et à l'énergie explique cette baisse. Elle est atténuée notamment par l'augmentation des dépenses en engrais, due à une envolée de leurs prix. Le volume de l'ensemble des consommations intermédiaires baisse de 4,3 % tandis que leur prix augmente de 1,7 %. Si presque tous les postes de dépense diminuent en volume, en revanche l'évolution des prix est contrastée selon les produits.

Les dépenses consacrées aux **aliments pour animaux** se réduisent (- 16,3 %) après deux années de forte hausse. Elles diminuent en prix (- 11 % en moyenne annuelle) et en volume (- 6 %). Le prix des aliments composés, qui avait fortement progressé en 2007, a commencé à se replier en juillet 2008 ; le mouvement baissier se confirme en 2009.

La consommation d'aliments composés est en repli pour toutes les catégories d'animaux. La diminution est forte (- 11 %) pour les bovins, après cinq années consécutives de hausse. En 2008, la croissance avait été tirée à la hausse par les aliments composés pour vaches laitières, la progression du prix du lait incitant les éleveurs à renforcer l'alimentation en concentrés. En 2009, la baisse du prix du lait a l'effet inverse. Les achats d'aliments pour volailles (premier poste des aliments pour animaux) diminuent (- 3 %), en raison notamment de la crise de la filière dinde ; les achats sont stables, en revanche, pour les poulets de chair. Pour les porcins, dont les effectifs sont orientés à la baisse, la diminution est nette (- 6 %).

En moyenne annuelle, la facture **énergétique** baisse de plus de 20 % en 2009. Durant l'année 2008, les prix des produits pétroliers avaient atteint un niveau historique avant de décroître en fin d'année ; c'est pourquoi, en moyenne annuelle, leur baisse est importante en 2009, malgré

une nouvelle montée du prix du pétrole brut à partir du mois de janvier. En 2009, le prix du fioul domestique, première source d'énergie de l'agriculture, baisse d'un tiers (en moyenne annuelle). Cette estimation prend en compte la reconduction des mesures fiscales en faveur des agriculteurs appliquées les cinq années précédentes (réduction de taxes sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel). Cette mesure devrait être confirmée à l'occasion du vote, en décembre 2009, de la loi de Finances rectificative.

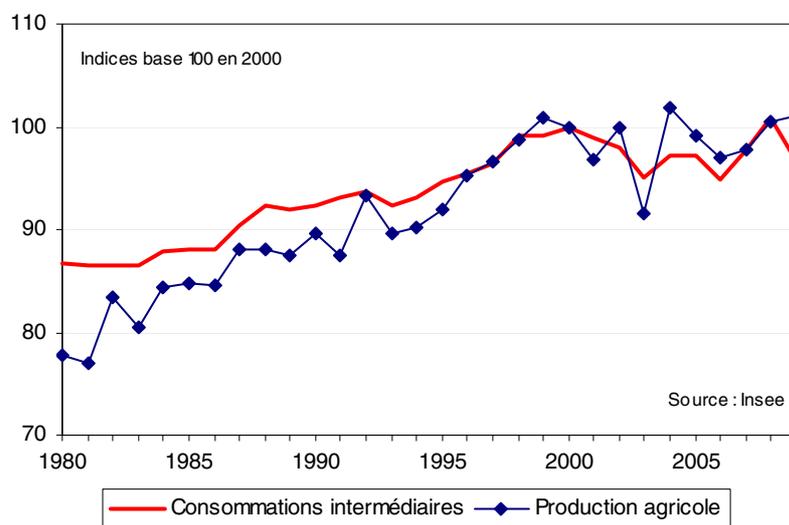
Les dépenses en **produits de protection des cultures** restent stables après une année de forte hausse. Les prix augmentent (+ 4 %), mais les volumes baissent de manière symétrique. Les consommations de fongicides et d'herbicides baissent de 3 % par rapport à la campagne précédente, qui avait été marquée par une forte hausse. La baisse en volume est importante pour les insecticides (- 10 %), en raison d'une pression faible des insectes sur la plupart des cultures.

Les dépenses en **engrais et amendements** augmentent de 4,3 %. L'envolée des prix (+ 40,0 %) durant la campagne 2008-2009 n'est pas compensée par la baisse des volumes (- 25,5 %). Le prix des engrais est monté en flèche pendant un an à partir de l'automne 2007. Il a décliné par la suite, mais est resté élevé tout au long de la campagne 2008-2009. Pour les produits dont les prix augmentent le plus (engrais composés, engrais phosphatés et potassiques), les quantités achetées baissent de près de 50 % en moyenne. En revanche, pour les engrais azotés simples, dont le prix augmente moins fortement (+ 30 %), les quantités achetées baissent de 9 % après avoir augmenté d'autant en 2008.

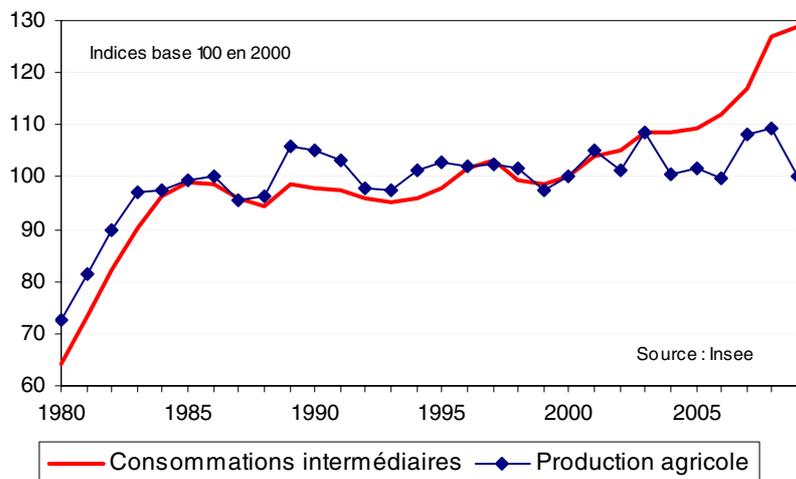
Sur le long terme, le volume de la production agricole augmente plus vite que le volume des intrants ; inversement, le prix des intrants augmente plus vite que le prix de base de la production agricole. En 2009, le prix des intrants augmente, alors que celui de la production baisse (+ 1,7 % comparé à - 8,5 %).

Graphique 2 Évolution comparée de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

2-a en volume



2-b en prix



IV - La valeur ajoutée

	<i>Valeur 2009</i> (en millions d'€)	<i>Évolution 2009/2008 (en %)</i>		
		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production au prix de base	64 024,8	+ 0,7	- 8,5	- 7,9
Consommations intermédiaires	41 071,6	- 4,3	+ 1,7	- 2,7
Valeur ajoutée brute	22 953,2	+ 8,4	- 22,4	- 15,9
Consommation de capital fixe	10 736,6	+ 1,2	+ 0,8	+ 2,0
Valeur ajoutée nette	12 216,6	+ 13,0	- 35,5	- 27,1

Source : Insee

La **valeur ajoutée brute**, premier solde comptable, est égale à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. En 2009, les prix agricoles ayant fortement baissé, la production au prix de base diminue davantage en valeur que les consommations intermédiaires. La valeur ajoutée brute de la branche agriculture chute sensiblement (- 15,9 %) alors qu'elle avait déjà connu une réduction de 6,8 % en 2008. Elle retrouve ainsi son niveau du début des années 1980.

Suivant en volume la tendance des années précédentes et répercutant le fléchissement des prix de l'investissement, la valeur de la **consommation de capital fixe** progresse de 2 % en 2009. La consommation de capital fixe représente l'amortissement économique du capital de la branche, réévalué au prix de l'année étudiée. La consommation de capital fixe augmente essentiellement du fait de la hausse du prix des actifs fixes : prix des bâtiments, prix du matériel agricole, coût des plantations.

La **valeur ajoutée nette**, après déduction de la consommation de capital fixe, baisse encore plus fortement que la valeur ajoutée brute (- 27,1 %).

V - Le résultat agricole

Le **résultat agricole net** se déduit de la valeur ajoutée nette en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production. Il représente ainsi le revenu des facteurs de production (travail et capital). Il est aussi appelé valeur ajoutée nette au coût des facteurs (tableau 6 page 34).

Les **subventions d'exploitation** s'élèvent à 7,2 milliards d'euros en 2009. Elles sont d'un montant comparable à celles des trois années précédentes.

Le paiement unique à l'exploitation reste globalement stable depuis sa mise en place en 2006.

Le remboursement des montants retenus au titre de la modulation sur les 5 000 premiers euros d'aides directes et reversés aux exploitants sous forme d'un « montant supplémentaire » disparaît en tant que tel en 2009. Il est pris en compte directement dans le calcul des aides.

Les aides agri-environnementales augmentent de 6,2 % après deux années de baisse.

La fièvre catarrhale bovine et ovine donne lieu, depuis 2007, au versement d'aides nationales aux éleveurs, qui atteignent en 2009 environ 31 millions d'euros pour les bovins et 34 pour les ovins. Par ailleurs, FranceAgriMer a financé vaccins et vaccination à hauteur de 50 millions d'euros. Cette aide s'analyse comme une subvention en nature : les éleveurs perçoivent l'aide et l'utilisent pour payer les vaccins et le vétérinaire. L'opération est neutre sur leur revenu.

Subventions d'exploitation*

En millions d'euros

	2005	2006	2007	2008	2009
Paiement unique à l'exploitation		5 714,7	5 695,0	5 741,0	5 752,0
Paiement supplémentaire	50,0	68,5	83,9	85,9	0,0
Aide au gel des terres	415,6	20,7	16,9	7,0	11,0
Aides agri-environnementales	1 100,2	1 119,1	971,5	885,3	940,4
Autres	670,6	578,7	563,7	680,4	547,6
dont : calamités agricoles	277,5	178,3	82,0	157,6	95,6
Total	2 236,4	7 501,7	7 331,0	7 399,6	7 240,0

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

Source : ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Offices agricoles

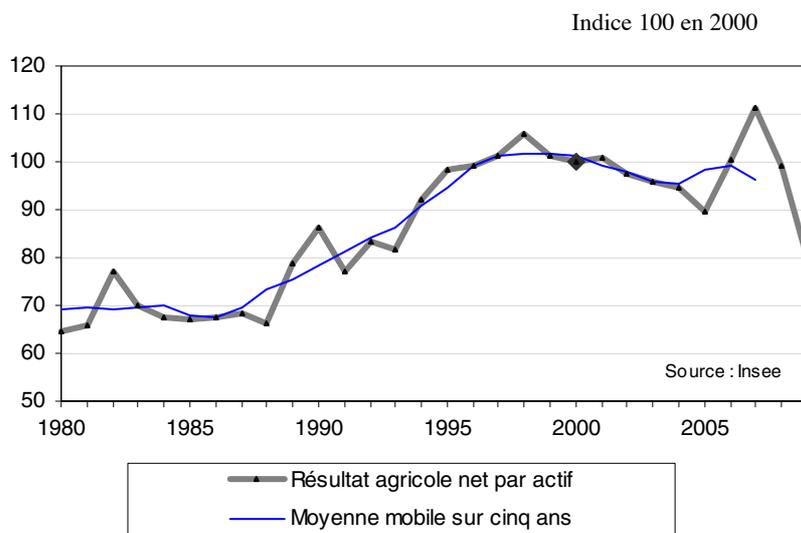
Les impôts sur la production baissent de 0,4 % en 2009. Les impôts fonciers, qui en constituent les deux tiers, augmentent de 3,4 %.

Le **résultat agricole net** enregistre finalement une baisse de 20,7 % (indice de valeur à 79,3 dans le tableau 6).

Compte tenu d'une réduction de 2,1 % de l'emploi agricole total, le résultat agricole net par actif baisse de 18,5 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,1 %), le résultat agricole net par actif en termes réels baisserait de 19,9 % en 2009 (tableau 9). Il se situerait ainsi à un niveau comparable à celui du début des années 1990.

Le résultat agricole net par actif en termes réels chuterait de 20 % en 2009, après une baisse à - 11 % en 2008, soit - 28 % sur les deux dernières années.

Graphique 3 Résultat agricole net par actif en termes réels¹



1. Déflaté par l'indice de prix du PIB.

VI. Le revenu d'entreprise agricole

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 0,5 % en 2009 du fait de la hausse du taux de salaire horaire et de la baisse du volume d'heures travaillées (- 1,4 %).

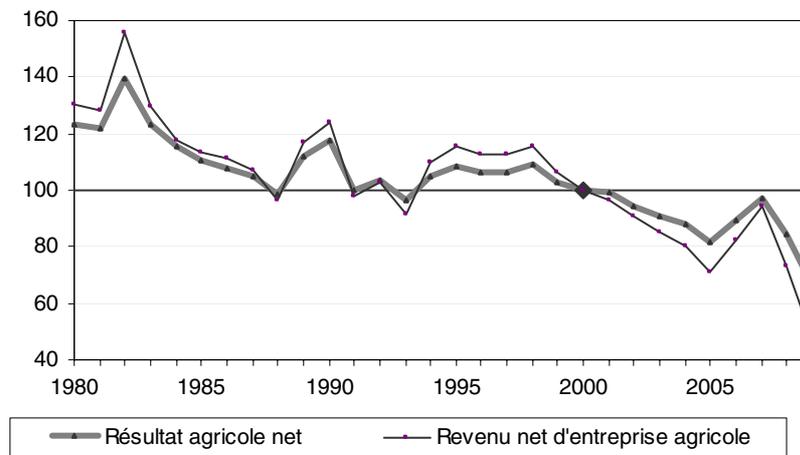
Les **charges locatives nettes** correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Ces charges locatives augmentent (+ 3,1 %).

Les **intérêts dus par les agriculteurs** augmentent de 3,9 %. L'encours des prêts avait globalement augmenté de 3 % sur l'année 2008, notamment en raison de la croissance de l'encours des prêts non bonifiés d'investissement (+ 2,7 %) et des prêts bonifiés aux jeunes agriculteurs (+ 16 %). Par ailleurs, bien que le taux d'intérêt des prêts non bonifiés ait augmenté en 2009, le taux d'intérêt apparent global, défini par le rapport des intérêts aux encours, baisse légèrement à cause des taux du crédit à court terme. Il se situe à 4,53 % en 2009 après 4,58 % en 2008 et 4,55 % en 2007. Il était de 7,38 % en 1990.

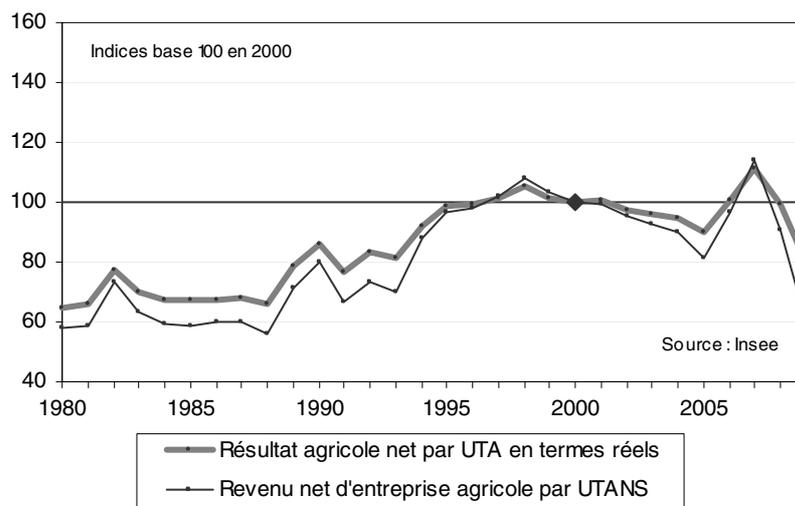
Les **intérêts de la branche agriculture** sont présentés avant déduction des bonifications d'intérêt et hors SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Les SIFIM sont les services bancaires qui ne font pas l'objet d'une facturation (par exemple, la tenue de la plupart des comptes courants). Les SIFIM constituent une partie des intérêts payés par la branche (y compris bonifications) et ils sont imputés en consommation intermédiaire de la branche, en tant que consommation de services bancaires. Comme les SIFIM augmentent beaucoup en 2009 du fait de la baisse des taux de refinancement interbancaire, les intérêts nets de SIFIM baissent (- 24,2 %) malgré l'augmentation des intérêts dus.

Graphique 4

a) Indicateurs de revenu en termes réels ¹



b) Indicateurs de revenu par actif en termes réels ¹



1. Évolutions déflatées par l'indice de prix du PIB.
2. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).
3. UTANS : unité de travail annuel des non salariés

Le revenu net d'entreprise agricole, solde du compte de revenu d'entreprise, se déduit du résultat agricole net en retranchant la rémunération des salariés, les intérêts et les charges locatives nettes (tableau 9). Il baisserait en termes nominaux encore de 35,3 % en 2009 après la baisse de 2008 (- 20,4 %). Du fait de la baisse du volume d'emploi non salarié (- 2,5 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié baisserait un peu moins (- 33,7 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,1 %), le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels se réduirait de 34,4 % en 2009 (tableau 9), après - 20,3 % en 2008, alors qu'il avait connu précédemment deux années de croissance supérieure à 17,5 %. Il retrouve le niveau du milieu des années 1980.

Le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels se réduirait d'environ 34 % en 2009.

Annexe

LE COMPTE DE L'AGRICULTURE EN 2009

SOMMAIRE

TABLEAU 1 : Production hors subventions

TABLEAU 2 : Subventions sur les produits

TABLEAU 3 : Production au prix de base

TABLEAU 4 : Les consommations intermédiaires

TABLEAU 5 : Le compte de production

TABLEAU 6 : Le compte d'exploitation

TABLEAU 7 : Le compte de revenu d'entreprise

TABLEAU 8 : Les indicateurs de revenu

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2009

Tableau 1 - Production hors subventions

En millions d'euros

Compte établi le 23 novembre 2009	Valeur 2008	Indice de volume	Volume 2009	Indice de prix	Valeur 2009	Indice de valeur
Blé dur.....	493,5	102,0	503,4	80,0	402,7	81,6
Blé tendre.....	5 876,7	99,0	5 817,9	75,0	4 363,4	74,2
Maïs.....	1 933,6	95,0	1 836,9	93,0	1 708,3	88,3
Orge.....	1 946,0	106,0	2 062,8	65,0	1 340,8	68,9
Autres céréales.....	416,1	116,0	482,7	68,0	328,2	78,9
CEREALES.....	10 665,9	100,4	10 703,7	76,1	8 143,4	76,3
Oléagineux.....	2 204,1	115,0	2 534,7	82,0	2 078,5	94,3
Protéagineux.....	149,1	129,0	192,3	85,0	163,5	109,7
Tabac.....	18,5	110,0	20,4	112,0	22,8	123,2
Betteraves industrielles.....	762,7	109,0	831,3	101,0	839,6	110,1
Autres plantes industrielles.....	283,0	96,0	271,7	94,0	255,4	90,2
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3 417,4	112,7	3 850,4	87,3	3 359,8	98,3
Maïs fourrage.....	894,5	99,0	885,6	106,0	938,7	104,9
Autres fourrages.....	4 354,5	100,0	4 354,5	106,0	4 615,8	106,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5 249,0	99,8	5 240,1	106,0	5 554,5	105,8
Légumes frais.....	3 160,7	99,0	3 129,0	94,0	2 941,3	93,1
Plantes et fleurs.....	2 163,9	100,0	2 163,9	101,0	2 185,5	101,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5 324,6	99,4	5 292,9	96,9	5 126,8	96,3
POMMES DE TERRE.....	1 313,0	105,0	1 378,7	84,0	1 158,1	88,2
FRUITS.....	2 882,5	112,0	3 228,4	83,0	2 679,6	93,0
Vins de champagne.....	2 931,7	87,0	2 550,6	96,0	2 448,6	83,5
dont vins calmes.....	2 085,7	87,0	1 814,6	96,0	1 742,0	83,5
dont champagne.....	846,0	87,0	736,0	96,0	706,6	83,5
Autres vins d'appellation.....	4 852,5	110,0	5 337,8	96,0	5 124,3	105,6
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7 784,2	101,3	7 888,4	96,0	7 572,9	97,3
Vins pour eaux de vie AOC.....	668,6	109,0	728,8	100,0	728,8	109,0
dont vins de distillation.....	114,4	109,0	124,7	100,0	124,7	109,0
dont cognac.....	554,2	109,0	604,1	100,0	604,1	109,0
Autres vins de distillation.....	6,2	400,0	24,8	200,0	49,6	800,0
Vins de table et de pays.....	897,2	112,0	1 004,9	102,0	1 025,0	114,2
AUTRES VINS.....	1 572,0	111,9	1 758,5	102,6	1 803,4	114,7
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	38 208,6	103,0	39 341,1	90,0	35 398,5	92,6
Gros bovins.....	5 593,4	98,0	5 481,5	97,0	5 317,1	95,1
Veaux.....	1 461,7	98,0	1 432,5	97,0	1 389,5	95,1
Ovins-caprins.....	651,1	94,0	612,0	101,0	618,1	94,9
Equidés.....	101,4	100,0	101,4	100,0	101,4	100,0
Porcins.....	3 157,9	99,0	3 126,3	93,0	2 907,5	92,1
BETAIL.....	10 965,5	98,1	10 753,7	96,1	10 333,6	94,2
Volailles.....	3 380,9	96,0	3 245,7	92,0	2 986,0	88,3
Oeufs.....	1 111,2	96,0	1 066,8	105,0	1 120,1	100,8
PRODUITS AVICOLES.....	4 492,1	96,0	4 312,5	95,2	4 106,1	91,4
Lait et produits laitiers.....	9 238,4	97,0	8 961,3	84,0	7 527,5	81,5
dont lait.....	8 912,6	97,0	8 645,3	84,0	7 262,1	81,5
dont produits laitiers.....	325,8	97,0	316,0	84,0	265,4	81,5
Autres produits de l'élevage.....	622,6	100,0	622,6	100,0	622,6	100,0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	9 861,0	97,2	9 583,9	85,0	8 150,1	82,6
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..	25 318,6	97,4	24 650,1	91,6	22 589,8	89,2
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	63 527,2	100,7	63 991,2	90,6	57 988,3	91,3
Activités principales de travaux agricoles.....	3 231,1	100,0	3 231,1	102,0	3 295,7	102,0
Activités secondaires de services.....	194,1	100,0	194,1	102,0	198,0	102,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3 425,2	100,0	3 425,2	102,0	3 493,7	102,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	66 952,4	100,7	67 416,4	91,2	61 482,0	91,8
dont production des activités secondaires.....	1920,1	96,4	1850,2	95,9	1774,1	92,4

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2009

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 23 novembre 2009	Valeur 2008	Indice de volume	Volume 2009	Indice de prix	Valeur 2009	Indice de valeur
Blé dur.....	56,0	102,0	57,1	96,7	55,2	98,6
Blé tendre.....	414,1	99,0	410,0	94,1	385,8	93,2
Maïs.....	142,2	95,0	135,1	104,6	141,3	99,4
Orge.....	145,6	106,0	154,3	98,4	151,8	104,2
Autres céréales.....	52,1	116,0	60,4	92,9	56,1	107,7
CEREALES.....	810,0	100,9	816,9	96,7	790,2	97,6
Oléagineux.....	184,5	115,0	212,2	96,2	204,2	110,7
Protéagineux.....	21,4	129,0	27,6	97,8	27,0	126,1
Tabac.....	43,5	110,0	47,9	86,0	41,2	94,7
Betteraves industrielles.....	0,4	109,0	0,4	125,0	0,5	125,0
Autres plantes industrielles.....	65,0	96,0	62,4	106,0	66,2	101,8
PLANTES INDUSTRIELLES.....	314,8	111,3	350,5	96,7	339,0	107,7
Maïs fourrage.....	118,5	99,0	117,3	98,5	115,6	97,5
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....	118,5	99,0	117,3	98,6	115,6	97,6
Légumes frais.....	3,8	99,0	3,7	101,1	3,7	99,7
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	3,8	99,0	3,7	100,0	3,7	98,7
POMMES DE TERRE.....	16,2	99,3	16,1	76,1	12,3	75,6
FRUITS.....	134,5	112,0	150,6	113,7	171,2	127,3
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	1397,8	104,1	1455,1	98,4	1432,0	102,5
Gros bovins.....	973,9	98,0	954,4	99,9	953,7	97,9
Veaux.....	75,5	98,0	74,0	99,9	73,9	97,9
Ovins-caprins.....	81,7	94,0	76,8	104,2	80,0	97,9
Equidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	1 131,1	97,7	1 105,2	100,2	1 107,6	97,9
Volailles.....	1,0	96,0	1,0	70,0	0,7	70,0
Oeufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	1,0	100,0	1,0	70,0	0,7	70,0
Lait et produits laitiers.....	2,4	100,0	2,4	100,0	2,4	101,7
dont lait.....	2,4	100,0	2,4	100,0	2,4	100,0
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	2,4	100,0	2,4	100,0	2,4	101,7
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..	1 134,5	97,7	1 108,6	100,2	1 110,7	97,9
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	2 532,2	101,2	2563,7	99,2	2 542,7	100,4
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
PRODUCTION DE SERVICES (4).....						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	2 532,2	101,2	2563,7	99,2	2 542,7	100,4
dont production des activités secondaires.....						

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2009

Tableau 3 - Production au prix de base

En millions d'euros

Compte établi le 23 novembre 2009	Valeur 2008	Indice de volume	Volume 2009	Indice de prix	Valeur 2009	Indice de valeur
Blé dur.....	549,5	102,0	560,5	81,7	457,9	83,3
Blé tendre.....	6 290,8	99,0	6 227,9	76,3	4 749,2	75,5
Maïs.....	2 075,8	95,0	1 972,0	93,8	1 849,6	89,1
Orge.....	2 091,6	106,0	2 217,1	67,3	1 492,6	71,4
Autres céréales.....	468,2	116,0	543,1	70,8	384,3	82,1
CEREALES.....	11 475,9	100,4	11 520,6	77,5	8 933,6	77,8
Oléagineux.....	2 388,6	115,0	2 746,9	83,1	2 282,7	95,6
Protéagineux.....	170,5	129,0	219,9	86,6	190,5	111,7
Tabac.....	62,0	110,2	68,3	93,7	64,0	103,2
Betteraves industrielles.....	763,1	109,0	831,7	101,0	840,1	110,1
Autres plantes industrielles.....	348,0	96,0	334,1	96,3	321,6	92,4
PLANTES INDUSTRIELLES.....	3 732,2	112,6	4 200,9	88,1	3 698,9	99,1
Maïs fourrage.....	1 013,0	99,0	1 002,9	105,1	1 054,3	104,1
Autres fourrages.....	4 354,5	100,0	4 354,5	106,0	4 615,8	106,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5 367,5	99,8	5 357,4	105,8	5 670,1	105,6
Légumes frais.....	3 164,4	99,0	3 132,7	94,0	2 945,0	93,1
Plantes et fleurs.....	2 163,9	100,0	2 163,9	101,0	2 185,5	101,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5 328,3	99,4	5 296,6	96,9	5 130,5	96,3
POMMES DE TERRE.....	1 329,2	104,9	1 394,8	83,9	1 170,4	88,0
FRUITS.....	3 017,0	112,0	3 379,0	84,4	2 850,8	94,5
Vins de champagne.....	2 931,7	87,0	2 550,6	96,0	2 448,6	83,5
dont vins calmes.....	2 085,7	87,0	1 814,6	96,0	1 742,0	83,5
dont champagne.....	846,0	87,0	736,0	96,0	706,6	83,5
Autres vins d'appellation.....	4 852,5	110,0	5 337,8	96,0	5 124,3	105,6
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	7 784,2	101,3	7 888,4	96,0	7 572,9	97,3
Vins pour eaux de vie AOC.....	668,6	109,0	728,8	100,0	728,8	109,0
dont vins de distillation.....	114,4	109,0	124,7	100,0	124,7	109,0
dont cognac.....	554,2	109,0	604,1	100,0	604,1	109,0
Autres vins de distillation.....	6,2	400,0	24,8	200,0	49,6	800,0
Vins de table et de pays.....	897,2	112,0	1 004,9	102,0	1 025,0	114,2
AUTRES VINS.....	1 572,0	111,9	1 758,5	102,6	1 803,4	114,7
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	39 606,3	103,0	40 796,2	90,3	36 830,6	93,0
Gros bovins.....	6 567,3	98,0	6 435,9	97,4	6 270,8	95,5
Veaux.....	1 537,2	98,0	1 506,5	97,1	1 463,4	95,2
Ovins-caprins.....	732,8	94,0	688,8	101,4	698,1	95,3
Equidés.....	101,4	100,0	101,4	100,0	101,4	100,0
Porcins.....	3 157,9	99,0	3 126,3	93,0	2 907,5	92,1
BETAIL.....	12 096,6	98,0	11 858,9	96,5	11 441,2	94,6
Volailles.....	3 381,9	96,0	3 246,7	92,0	2 986,7	88,3
Oeufs.....	1 111,2	96,0	1 066,8	105,0	1 120,1	100,8
PRODUITS AVICOLES.....	4 493,1	96,0	4 313,5	95,2	4 106,8	91,4
Lait et produits laitiers.....	9 240,8	97,0	8 963,7	84,0	7 529,9	81,5
dont lait.....	8 915,0	97,0	8 647,7	84,0	7 264,5	81,5
dont produits laitiers.....	325,8	97,0	316,0	84,0	265,4	81,5
Autres produits de l'élevage.....	622,6	100,0	622,6	100,0	622,6	100,0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	9 863,4	97,2	9 586,3	85,0	8 152,5	82,7
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMES (2)..	26 453,1	97,4	25 758,7	92,0	23 700,5	89,6
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	66 059,4	100,8	66 554,9	90,9	60 531,1	91,6
Activités principales de travaux agricoles.....	3 231,1	100,0	3 231,1	102,0	3 295,7	102,0
Activités secondaires de services.....	194,1	100,0	194,1	102,0	198,0	102,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	3 425,2	100,0	3 425,2	102,0	3 493,7	102,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	69 484,6	100,7	69 980,1	91,5	64 024,8	92,1
dont production des activités secondaires.....	1920,1	96,4	1850,2	95,9	1774,1	92,4

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2009

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En millions d'euros

Compte établi le 23 novembre 2009	Valeur 2008	Indice de volume	Volume 2009	Indice de prix	Valeur 2009	Indice de valeur
Semences et plants	2 168,9	99,5	2 158,1	106,0	2 287,6	105,5
Energie et lubrifiants	3 636,7	98,5	3 582,1	79,5	2 847,8	78,3
Engrais et amendements	4 658,2	74,5	3 470,4	140,0	4 858,6	104,3
Produits de protection des cultures	3 071,1	96,0	2 948,3	104,0	3 066,2	99,8
Dépenses vétérinaires	1 612,4	101,0	1 628,5	102,5	1 669,2	103,5
Aliments pour animaux	15 233,4	97,1	14 784,4	93,8	13 862,6	91,0
<i>dont : intraconsommés</i>	<i>6 643,7</i>	<i>101,0</i>	<i>6 710,1</i>	<i>99,5</i>	<i>6 676,5</i>	<i>100,5</i>
<i> achetés en dehors de la branche</i>	<i>8 589,7</i>	<i>94,0</i>	<i>8 074,3</i>	<i>89,0</i>	<i>7 186,1</i>	<i>83,7</i>
Entretien du matériel	2 595,8	100,0	2 595,8	104,5	2 712,6	104,5
Entretien des bâtiments	294,6	100,0	294,6	101,0	297,5	101,0
Services de travaux agricoles	3 231,1	100,0	3 231,1	102,0	3 295,7	102,0
Autres biens et services	5 690,1	100,0	5 690,1	108,5	6 173,8	108,5
<i>dont : SIFIM</i>	<i>273,0</i>	<i>94,0</i>	<i>256,0</i>	<i>273,5</i>	<i>700,0</i>	<i>256,4</i>
Total	42 192,3	95,7	40 383,4	101,7	41 071,6	97,3

Source : Insee

**Tableau 5
Compte de production**

En millions d'euros

Compte établi le 23 novembre 2009	Valeur 2008	Indice de valeur	Valeur 2009
Production	69 484,6	92,1	64 024,8
(-) Consommations intermédiaires	42 192,3	97,3	41 071,6
(=) Valeur ajoutée brute	27 292,3	84,1	22 953,2
(-) Consommation de capital fixe	10 528,5	102,0	10 736,6
(=) Valeur ajoutée nette	16 763,8	72,9	12 216,6

Source : Insee

**Tableau 6
Compte d'exploitation**

En millions d'euros

Compte établi le 23 novembre 2009	Valeur 2008	Indice de valeur	Valeur 2009
Valeur ajoutée nette	16 763,8	72,9	12 216,6
(+) Subventions d'exploitation	7 399,6	97,8	7 240,0
<i>dont : bonifications d'intérêts</i>	<i>163,2</i>	<i>62,0</i>	<i>101,2</i>
(-) Autres impôts sur la production	1 395,5	99,6	1 390,6
<i>Impôts fonciers</i>	<i>904,5</i>	<i>103,4</i>	<i>935,4</i>
<i>Autres</i>	<i>491,0</i>	<i>92,7</i>	<i>455,2</i>
(=) Résultat agricole net	22 767,9	79,3	18 066,1
(-) Rémunération des salariés	6 558,3	100,5	6 591,1
<i>Salaires</i>	<i>5 295,1</i>	<i>100,5</i>	<i>5 321,6</i>
<i>Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	<i>1 263,2</i>	<i>100,5</i>	<i>1 269,5</i>
(=) Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16 209,6	70,8	11 475,0

Source : Insee

COMPTE PREVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2008

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros

Compte établi le 23 novembre 2009	Valeur 2008	Indice de valeur	Valeur 2009
Revenu mixte net ou excédent net d'exploitation	16 209,6	70,8	11 475,0
(-) Intérêts ¹	1 720,9	75,8	1 304,2
<i>(pour mémoire : intérêts dus par la branche)</i>	<i>1 830,7</i>	<i>103,9</i>	<i>1 902,8</i>
(-) Charges locatives nettes ²	2 084,1	103,1	2 149,7
(=) Revenu net d'entreprise agricole	12 404,6	64,7	8 021,1

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee

Tableau 8
Indicateurs de revenu

Evolution annuelle en %

Compte établi le 23 novembre 2009	2009 / 2008
Résultat agricole net	-20,7
par actif	-18,5
Revenu net d'entreprise agricole	-35,3
par actif non salarié	-33,7
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ totales</i>	-2,1
<i>Evolution du nombre d'UTA¹ non salariées</i>	-2,5

1. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee

Tableau 9
Indicateurs de revenu en termes réels¹

Evolution annuelle en %

Compte établi le 23 novembre 2009	2009 / 2008
Résultat agricole net	-21,6
par actif	-19,9
Revenu net d'entreprise agricole	-36,0
par actif non salarié	-34,4
<i>Evolution du prix du PIB</i>	1,1

1. Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee

CHAPITRE II

Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2009 ⁽¹⁾

(Estimation au 24 novembre 2009)

Résumé	41
Grandes cultures : forte baisse des prix et du revenu	43
Maraîchage et fleurs : poursuite de la baisse tendancielle du revenu	45
Viticulture : meilleures récoltes mais encore inférieures à la moyenne	46
Arboriculture fruitière : bonnes récoltes, fortes baisses de prix	47
Élevage bovin : situation toujours difficile pour l'élevage bovin	48
Élevage ovin et autres herbivores : amélioration relative mais le niveau de revenu reste faible	49
Élevage hors sol : forte diminution des coûts de production	50
Disparités et évolutions à long terme du revenu	51
Annexes chiffrées	53

(1) Présenté par Maurice DESRIERS, secrétaire de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Éliane LE REY.

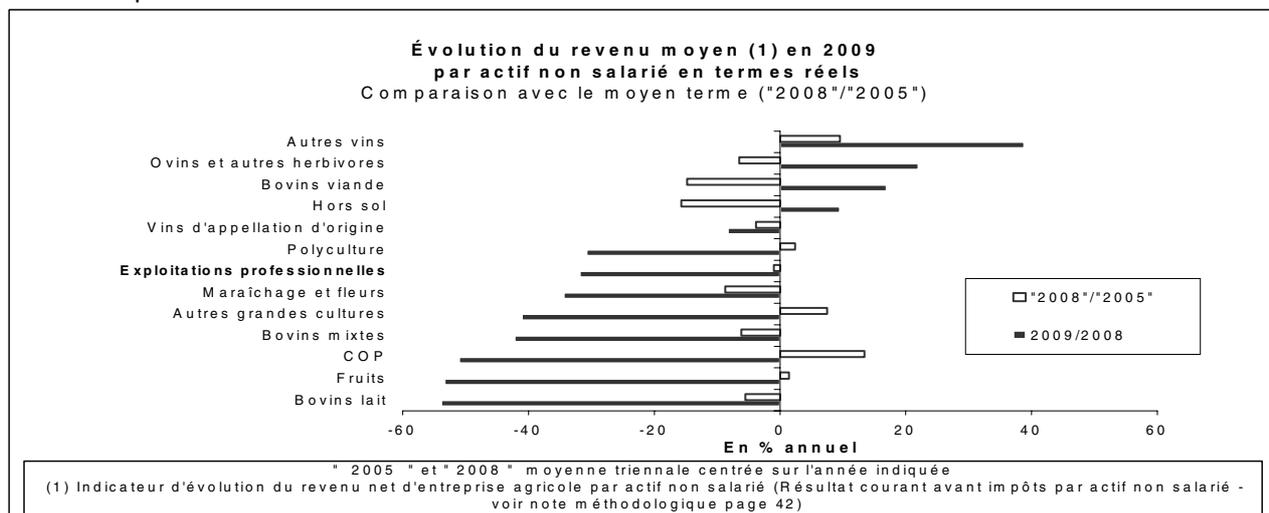
LES COMPTES PRÉVISIONNELS PAR CATÉGORIE D'EXPLOITATIONS POUR 2009

En 2009, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié de l'ensemble de la branche agriculture diminuerait de 34 % en termes réels. Pour les exploitations agricoles professionnelles en France métropolitaine, la baisse serait de 32 %. L'année 2009 est marquée par le recul des coûts de production, à l'exception notable des engrais. La baisse des cours des matières premières se répercute favorablement sur les prix de l'alimentation animale et de l'énergie. Mais les prix de la plupart des productions végétales comme animales sont orientés à la baisse. Au final, la baisse des coûts ne compense pas celle de la valeur de la production.

Pour les exploitations tournées vers les productions végétales, la hausse du coût des engrais, achetés à une période de prix élevés, joue défavorablement. Malgré des achats fortement réduits et la baisse des dépenses énergétiques, les charges en consommations intermédiaires varient peu par rapport à leur niveau élevé de 2008. Dans ces conditions, la nette dépréciation des prix a un impact négatif sur le revenu. Malgré des quantités d'oléagineux et de protéagineux en forte hausse et une moisson céréalière qui conserve son bon niveau de l'année précédente, le revenu des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux chute de 51 % par rapport à 2008. Le recul est un peu moins prononcé pour les autres exploitations de grandes cultures (- 41 %), en raison d'une bonne récolte de betteraves. Affectées par les conditions climatiques qui ont perturbé les calendriers de production et les conditions de commercialisation depuis le printemps 2009, les exploitations fruitières et horticoles voient leur revenu diminuer respectivement de - 53 % et de - 34 %.

Pour les exploitations d'élevage, la baisse sensible du coût de l'alimentation animale entraîne un net recul des dépenses d'approvisionnement. A l'exception des ovins, les productions animales affichent des prix en baisse. Le volume de la production est en retrait dans les exploitations spécialisées en bovins viande et poursuit son érosion dans les exploitations ovines. Le moindre poids des charges permet une relative amélioration du revenu des éleveurs bovins viande en 2009 (+ 17 %), qui n'efface pas la baisse cumulée de 52 % des deux années précédentes. Le revenu des éleveurs d'ovins, très bas mais soutenu par les aides publiques, affiche une progression de 22 %. La situation des éleveurs laitiers est beaucoup moins favorable. Dans un contexte de forte détérioration des prix, la collecte laitière diminue. En conséquence, le revenu chute de 54 %, malgré la réduction des charges. Globalement le revenu des exploitations d'élevage hors sol enregistre une hausse de 10 %. La production porcine se replie légèrement en volume, celle de volailles décroît. Les cours du porc fléchissent et les prix des volailles baissent sensiblement. C'est la baisse des coûts de production, très importants en élevage hors sol, qui permet l'augmentation du revenu.

La situation des exploitations viticoles diffère selon les spécialisations. Excepté pour le champagne, les vendanges sont supérieures à celles, peu élevées, de 2008. Les coûts de production, en légère baisse, demeurent importants. Face aux difficultés de commercialisation, les prix des vins d'appellation se replient. Par contre, les stocks de vins de qualité courante sont faibles. Leurs prix s'orientent à la hausse. Dans ce contexte, le revenu des exploitations de viticulture d'appellation diminuerait de 8 %. Il progresserait de 39 % dans les exploitations de viticulture courante.



Méthodologie des comptes par catégorie d'exploitations

Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les comptes annuels de l'agriculture selon les principales orientations de production. Ils sont établis sur **le champ des exploitations agricoles métropolitaines professionnelles**. Par rapport au champ couvert par le compte national, sont donc exclues d'une part les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), d'autre part les exploitations des DOM et les exploitations non professionnelles.

Ils ont pour objectif de mesurer l'impact de la conjoncture sur la formation du revenu dans les diverses catégories d'exploitations agricoles. Ils permettent également une première approche macro-économique des disparités de revenu entre orientations de production (OTEX).

Jusqu'en 2006, les comptes par catégorie d'exploitations ont été établis par répartition du compte national de la branche agriculture. Avec le découplage total ou partiel des aides directes du premier pilier introduit en 2006, les données nécessaires pour la répartition de cette part importante des subventions ne sont plus disponibles. Cette difficulté a conduit à réformer le mode de calcul des comptes par catégorie d'exploitations. La nouvelle méthode repose désormais totalement sur le réseau d'information comptable agricole (RICA).

Le revenu net d'entreprise agricole (RNEA) retenu comme indicateur des comptes macro-économiques de l'agriculture est très proche dans sa définition du résultat courant avant impôts (RCAI) calculé dans le cadre du RICA. Les évolutions annuelles constatées au niveau national sont très voisines. Les écarts peuvent être dus à deux raisons principales :

- la différence de champ : branche agriculture y compris DOM pour le compte national, exploitations agricoles professionnelles pour la France métropolitaine pour le RICA,
- dans certains cas le mode de valorisation des stocks.

Il a donc été décidé d'utiliser directement le RICA pour construire les comptes par catégorie d'exploitations et de **retenir le RCAI par Utans de cette opération comme indicateur d'évolution du RNEA par Utans et par catégorie d'exploitations**. Les résultats du RICA observés constituent donc la référence historique pour les évolutions du revenu agricole par catégorie d'exploitations. Pour l'année en cours les résultats du RICA ne sont pas disponibles. Il donc est nécessaire d'actualiser les résultats à l'année, ce qui revient à calculer un RCAI prévisionnel pour le RICA, indicateur de l'évolution du RNEA de l'année en cours.

Le calcul des résultats prévisionnels du RICA est réalisé selon la même technique que les comptes prévisionnels, en utilisant les mêmes indicateurs conjoncturels que dans le compte national pour estimer les évolutions de chacune des composantes du RCAI. Ces indicateurs sont estimés au niveau de nomenclature le plus fin possible. Ils sont appliqués aux données individuelles du RICA de l'année précédente. Le RCAI prévisionnel est calculé au niveau de l'exploitation comme étant le solde des différentes composantes estimées au niveau fin. Les données agrégées par OTEX au niveau national sont calculées en appliquant les derniers coefficients d'extrapolation disponibles c'est à dire ceux de l'année n-1.

Grandes cultures

Forte baisse des prix et du revenu

Déjà en baisse sensible en 2008, le revenu par actif non salarié des exploitations professionnelles de grandes cultures chute nettement en 2009 : - 51 % pour les exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux (COP) et - 41 % pour les autres exploitations de grandes cultures.

Le volume global des moissons céréalières est quasiment stable (+ 0,4 % par rapport à 2008). Les rendements élevés compensent la baisse des surfaces. Le recul des superficies affecte principalement le blé tendre dont la récolte se contracte de 1 %, mais dépasse de 5 % la production moyenne des cinq dernières années. La moisson de blé dur progresse de 2 % malgré une surface légèrement réduite. La sole et les rendements en orge augmentent. Les quantités produites croissent de 6 % par rapport à leur précédent record de 2008 et se situent 20 % au dessus de la moyenne 2004-2008. En revanche, la récolte de maïs se replie de 5 %, traduisant la baisse des rendements due à la sécheresse de l'été dans les régions productrices. Les récoltes des autres céréales à paille, notamment du triticale, gagnent 16 % par rapport à 2008.

Le volume de la production d'oléagineux augmente de 15 % par rapport à 2008, déjà en hausse. L'accroissement des superficies et des rendements en colza entraîne une remontée sensible de la récolte (+ 18 %). Pour le tournesol, l'extension de la sole contrebalance la faiblesse des rendements. Le volume produit progresse de 4 %.

Dans un contexte de croissance des surfaces et des rendements, les volumes de protéagineux bondissent de 29 % en 2009. La production de pois repart à la hausse (+ 22 % par rapport à 2008) mais reste 45 % en deçà de la moyenne 2004-2008. La récolte de féveroles excède de 39 % celle de 2008 et de 37 % la moyenne quinquennale.

Les conditions climatiques de l'été 2009 ont favorisé les rendements de la betterave industrielle. Sur des surfaces en hausse, les tonnages produits progressent de 9 %. La récolte de pommes de terre est en hausse de 5 % par rapport à 2008, conséquence de la progression de la sole de pommes de terre de conservation conjuguée à des rendements stables.

Entamée en 2008, la chute des prix des céréales se poursuit en 2009. En effet, le bilan mondial est excédentaire ce qui maintient les prix à la baisse. En outre, les prix des céréales

ne dépendent plus seulement de l'importance des récoltes et sont plus sensibles aux fluctuations des cours mondiaux des matières premières. En France, le prix du blé tendre se replie de 25 % et celui du blé dur de 20 %. La baisse est plus accentuée pour l'orge (- 35 %) en raison de stocks importants. Pour le maïs, les cours mondiaux ont baissé durant l'été 2009. Ils sont repartis à la hausse en octobre en raison d'aléas climatiques aux États Unis. En France, où les disponibilités restent importantes, le prix recule de 7 %.

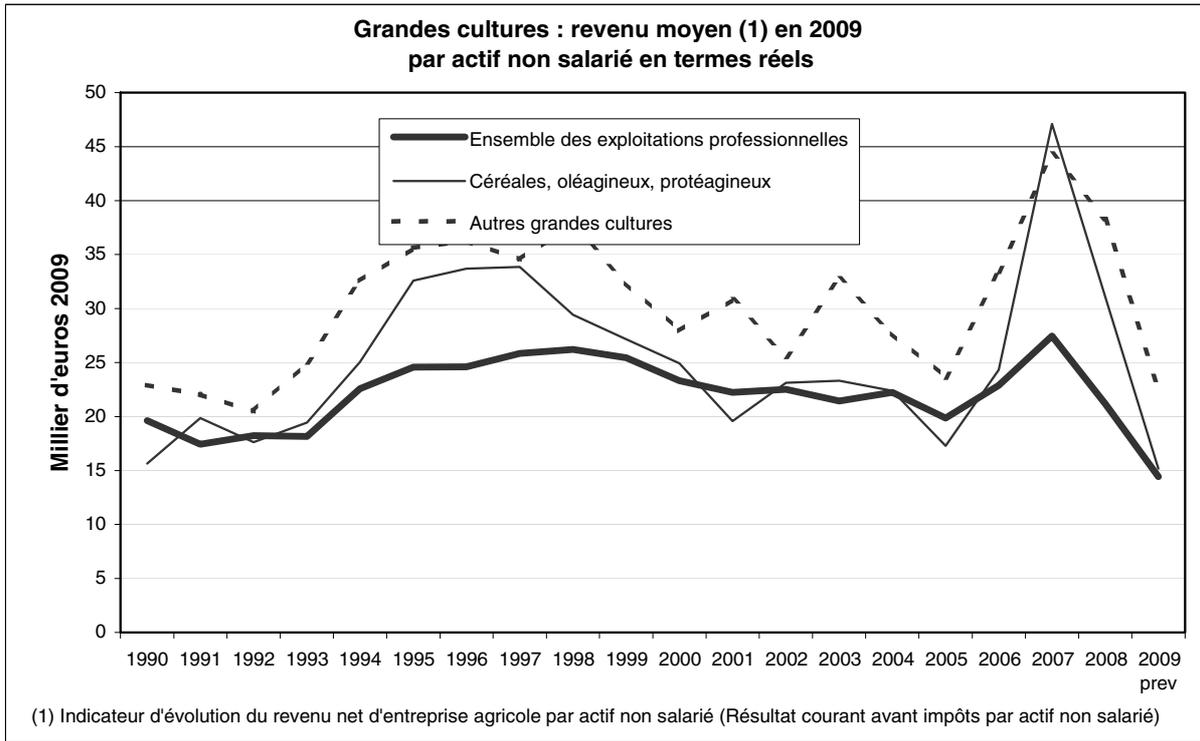
Les prix des oléagineux refluent globalement de 18 %. Face à la concurrence ukrainienne et à la progression des disponibilités européennes, le prix du colza fléchit de 18 %. L'importance des stocks pèse sur le prix du tournesol, en recul de 20 %.

Les prix des protéagineux diminuent de 15 %. Ceux de la pomme de terre baissent de 16 %, après la hausse de 2008. Par contre, les prix de la betterave industrielle gagnent 1 % dans l'ensemble. Celui de la betterave sucrière continue à baisser dans le cadre de la réforme du marché communautaire du sucre. Mais le prix des betteraves pour usage non alimentaire s'accroît.

Les charges d'approvisionnement (engrais, produits de protection des cultures, semences, carburants et lubrifiants) se replient globalement de 2 % en valeur. Les dépenses en carburants et lubrifiants régressent en liaison avec la baisse des cours des produits pétroliers. Les charges en produits de protection des cultures sont stables. Les quantités d'engrais achetées baissent fortement (- 25 %). Mais cette baisse ne suffit pas pour compenser l'envolée des prix (+ 40 %).

Le maintien des coûts de production à un niveau élevé conjugué avec les mouvements baissiers des prix explique la sensible diminution du revenu des exploitations de grandes cultures.

Avec une baisse cumulée de 62 % par rapport au pic inégalé de 2007, le revenu de l'ensemble des exploitations de grandes cultures redescend en dessous de son niveau historiquement bas de 2005. Toutefois, il excède de près de 50 % le niveau de revenu de la moyenne de l'ensemble des exploitations professionnelles.



Maraîchage et fleurs

Poursuite de la baisse tendancielle du revenu

Quasiment ininterrompue depuis 2002, la baisse du revenu par actif non salarié des exploitations productrices de légumes et de fleurs s'accroît en 2009 : - 34 % par rapport à 2008. Mais au sein de cette orientation, les situations diffèrent sensiblement selon les légumes.

Globalement, le volume de la production de légumes recule de 1 % en 2009 et les prix de l'ensemble des légumes se replient de 6 %.

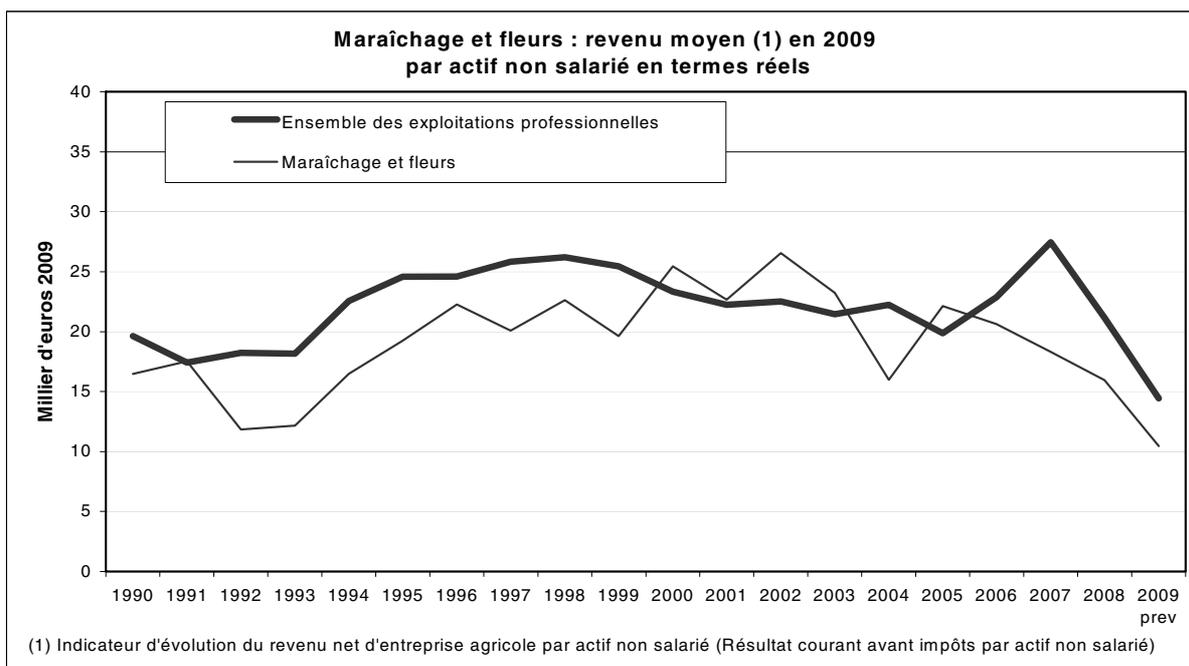
Les légumes d'été ont souffert de prix anormalement bas. En effet, à partir du printemps 2009, les conditions climatiques sont très favorables aux récoltes et les températures excédentaires de juin entraînent un décalage des calendriers de production. Dans un contexte de crise économique, les exportations ralentissent. Les mises sur le marché subissent la concurrence des produits importés, en augmentation, alors que la demande est insuffisante pour absorber les volumes supplémentaires. Ainsi, malgré des surfaces et une production réduites, les prix de la courgette reculent de 12 % face à la concurrence espagnole. Ceux de la tomate perdent 5 %. La baisse s'établit à 10 % pour le melon dont la récolte s'accroît de 8 %. En revanche, la situation est stable pour le concombre.

La conjoncture est difficile pour les légumes d'hiver. En moyenne sur l'année, la hausse

des prix des choux-fleurs compense presque la baisse des volumes produits. La situation est moins favorable pour les carottes et les poireaux, qui pâtissent de la faiblesse de la demande. L'extension des superficies en carottes provoque une hausse de la récolte et les prix diminuent de 11 %. Les poireaux sont, à partir de l'été 2009, confrontés à la concurrence des produits d'Europe du Nord. Leurs prix se replient de 12 % et entraînent une baisse du même ordre de la valeur de la production. Les surfaces d'endives continuent à régresser. La baisse de 10 % des volumes ne profite pas aux prix qui demeurent stables.

Les charges d'approvisionnement augmentent globalement de 2,3 % en valeur. Cet accroissement des charges provient du renchérissement du coût des engrais et des semences et plants. La baisse des prix de l'énergie a toutefois un effet modérateur.

Orienté à la baisse depuis sept ans, le revenu des exploitations horticoles baisse de 8 % en moyenne annuelle et atteint un point historiquement bas. Son niveau moyen est inférieur à celui observé au début des années 1990. Il représentait alors 83 % du revenu moyen de l'ensemble des exploitations professionnelles. Il en représente 71 % aujourd'hui.



Viticulture

Meilleures récoltes mais encore inférieures à la moyenne

En 2009 le volume de la production de vins d'appellation progresse dans l'ensemble de 1,3 %. Les volumes de vins de champagne se replient de 13 %, en raison de fortes attaques du mildiou sur la vigne. Ceux des autres vins d'appellation augmentent de 10 % après deux années de baisse sensible. De même, les vendanges de vins courants sont en hausse de 12 % mais restent inférieures à la moyenne des cinq dernières années. Des différences régionales apparaissent cependant. En particulier, la sécheresse estivale et la poursuite des arrachages en Languedoc-Roussillon se traduisent par un recul du volume récolté.

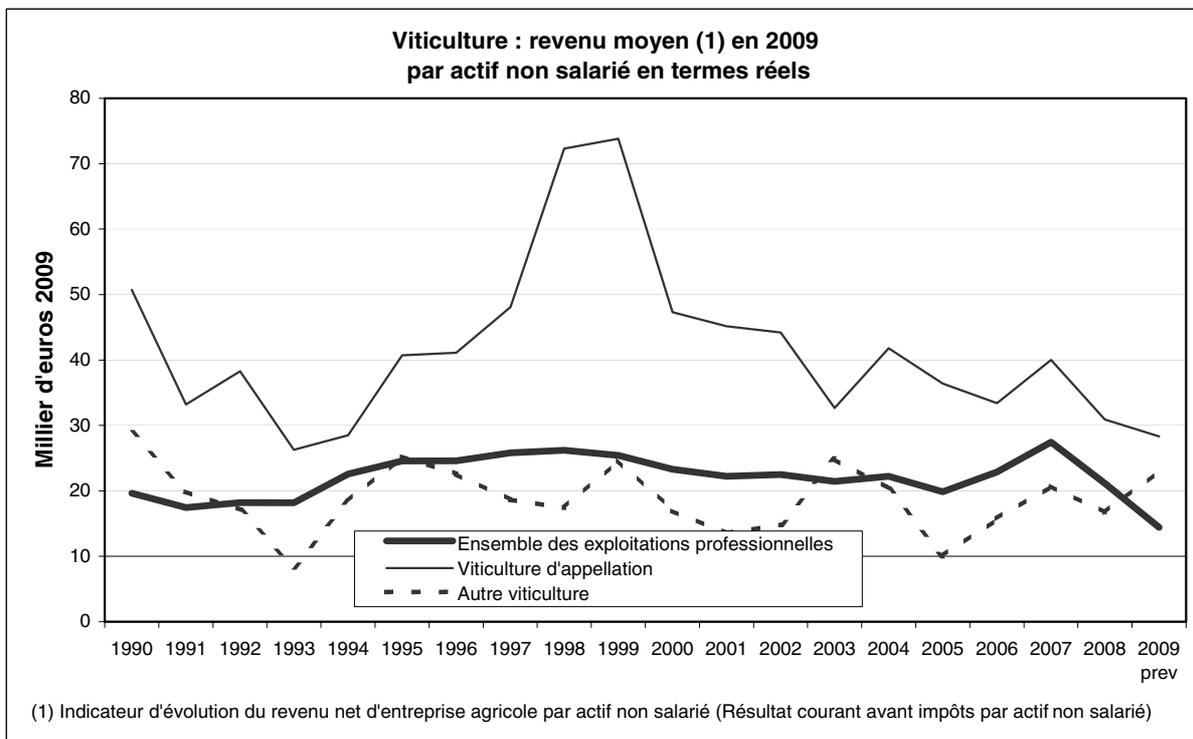
Le contexte de crise économique rend plus difficile l'écoulement des vins d'appellation, notamment à l'exportation. Sur la campagne 2009-2010 leurs stocks progressent légèrement. A l'inverse ceux des vins de qualité courante diminuent en conséquence des très basses récoltes de 2007 et 2008.

Dans ces conditions, les prix des vins d'appellation, y compris ceux du champagne, reculeraient de 4 % sur l'ensemble de la campagne. Ils croîtraient de 2 % pour les vins de table et de pays.

Les charges d'approvisionnement sont en léger retrait par rapport à 2008. Elles se replient de 1,2 % en viticulture d'appellation et de 2,2 % en autre viticulture. Les dépenses en produits de protection des cultures, poste prépondérant, sont stables. Celles en énergie se réduisent.

Dans ce contexte, le revenu des exploitations de viticulture d'appellation perd 8 % en 2009, après la forte baisse de 2008. Celui des exploitations de viticulture courante se redresse de 39 % après une année 2008 défavorable.

Le revenu de l'ensemble des exploitations viticoles d'appellation se situe dans une tendance baissière. Sur moyenne période, il recule de 4 % en moyenne annuelle depuis cinq ans. Toutefois, son niveau moyen dépasse nettement celui de l'ensemble des exploitations professionnelles. En revanche, le revenu des exploitations de viticulture courante est inférieur de 4 % à ce même niveau, en dépit d'une relative amélioration (+ 9 % en moyenne annuelle sur les cinq dernières années).



Arboriculture fruitière

Bonnes récoltes, fortes baisses de prix

Le revenu par actif non salarié des exploitations fruitières chute de 53 % en 2009, après deux années déjà en baisse. Il rejoint ainsi le bas niveau observé en 2005.

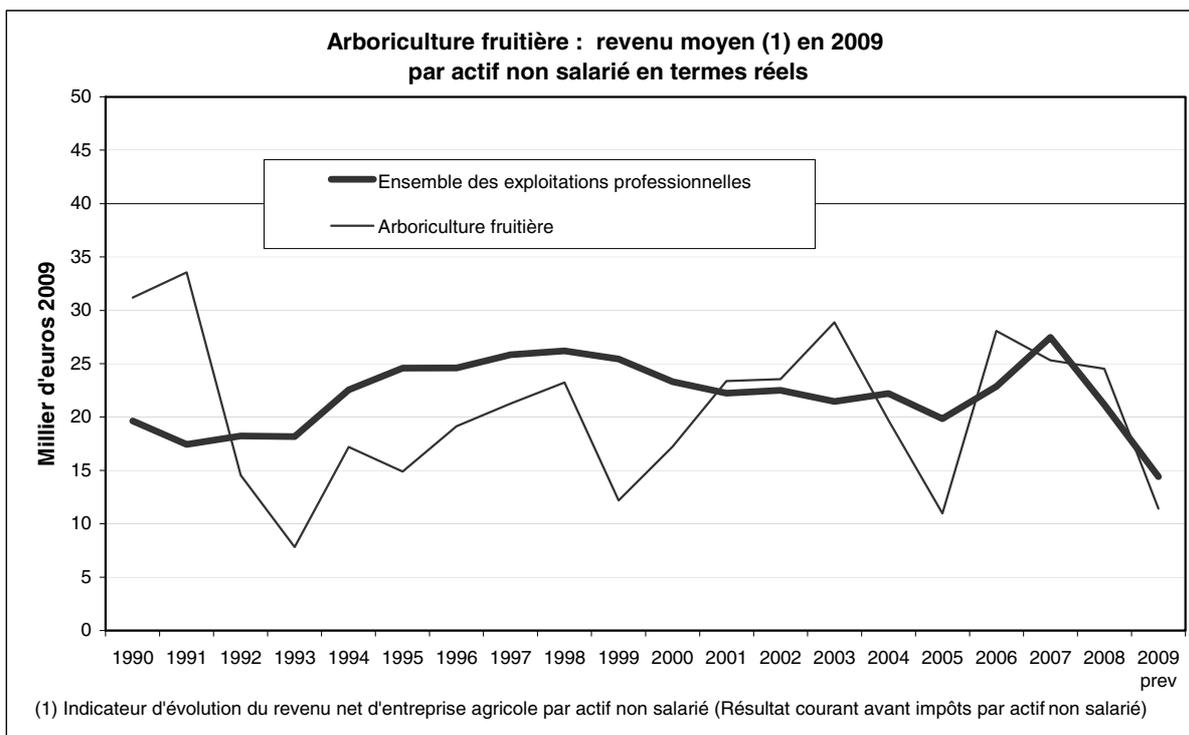
Globalement, le volume des récoltes augmente de 12 % et les prix diminuent de 17 %.

Cette situation résulte principalement du retour à la normale de la production de fruits d'été, après une année 2008 déficitaire en raison des mauvaises conditions climatiques. En 2009, les récoltes d'abricots, de prunes et de pêches s'accroissent respectivement de 85 %, 20 % et 11 %. Mais le temps peu estival de l'été 2009 n'a pas favorisé la demande. Sur un marché dominé par les produits espagnols les prix s'effondrent : - 51 % pour les abricots, - 40 % pour les prunes et - 17 % pour les pêches. La situation est également très dégradée pour la cerise. La cueillette est parfois abandonnée à cause des prix insuffisamment rémunérateurs. Ceux-ci reculent de 25 % alors que la récolte bondit de 27 %. La conjoncture est meilleure pour la fraise. La concurrence étrangère est modérée et la production en valeur se maintient.

La réduction des vergers de poires et de pommes se poursuit. Les récoltes dépassent toutefois les faibles volumes de 2008. ils augmentent de 16 % pour la poire dont les prix baissent de 20 % par rapport à leur niveau élevé de 2008. Sur un marché dégradé les prix des pommes déclinent de 9 %.

Les charges d'approvisionnement se replient de 2 % en valeur. Les dépenses en produits de protection des cultures sont stables. Celles en engrais et semences, en hausse, sont compensées par la baisse des prix de l'énergie.

La dégradation du revenu des exploitations d'arboriculture fruitière s'explique donc par la forte baisse des prix des fruits, que ne contrebalance pas le léger recul du coût des consommations intermédiaires. En baisse de 34 % par rapport à la moyenne des trois dernières années, le revenu des exploitations d'arboriculture fruitière est, en 2009, légèrement inférieur au revenu moyen de l'ensemble des exploitations professionnelles. Il le dépassait de 43 % au début des années 1990.



Élevage bovin

Situation toujours difficile pour l'élevage bovin

En 2009, le revenu par actif non salarié des exploitations professionnelles spécialisées en bovins lait chute de 54 %. En revanche, celui des exploitations spécialisées en bovins viande progresse de 17 %, mais cette hausse est loin de compenser la baisse marquée des deux années précédentes.

Le volume de production de veaux de boucherie recule de 2 %. Les abattages de gros bovins mâles sont inférieurs de 5 % à ceux de 2008, année où ils étaient particulièrement élevés du fait de la fièvre catarrhale ovine. A l'inverse, la baisse des prix du lait a découragé la production et la réduction du cheptel laitier, interrompue en 2008, reprend.

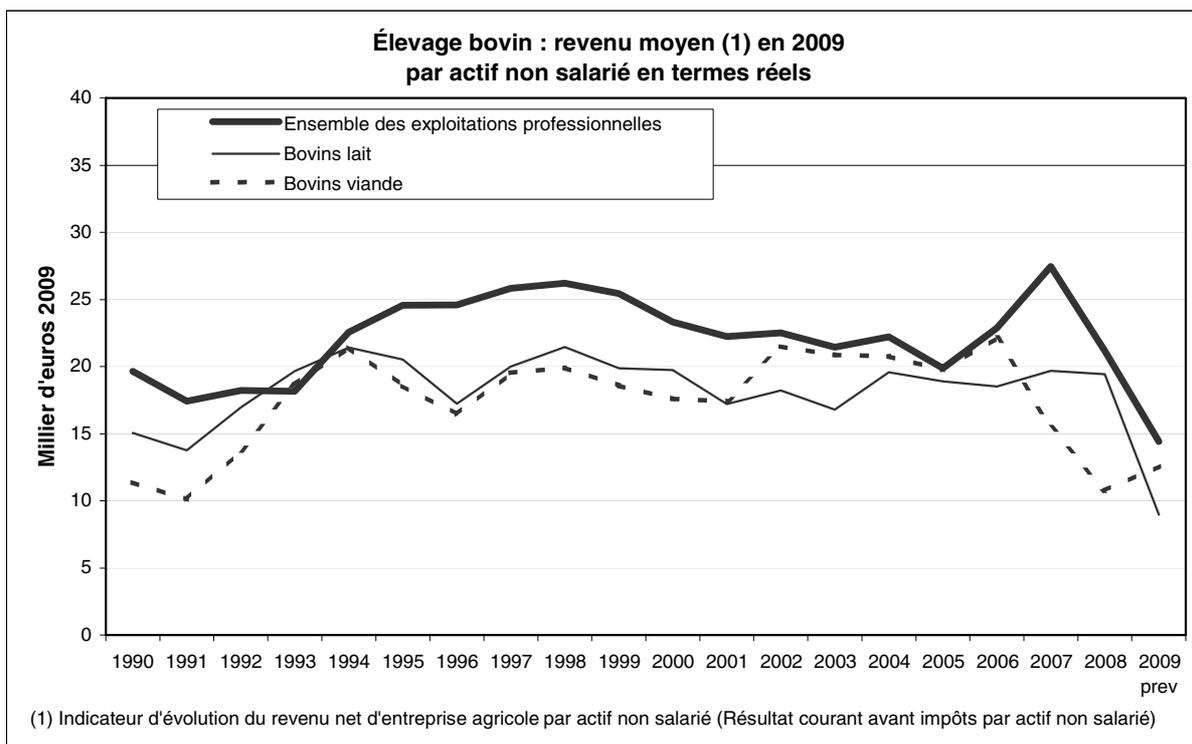
Le prix du lait a commencé à baisser au second semestre de 2008. Il continue à se détériorer en 2009 (- 16 % en moyenne sur l'année), en liaison avec la diminution des prix des produits laitiers industriels (beurres et poudres de lait). Dans ce contexte, la collecte laitière se replie de 3 %.

Les prix du veau perdent 3 % en raison de la faiblesse de la demande. Globalement, les prix des gros bovins reculent aussi de 3 %. Toutefois, le prix des animaux maigres remonte par rapport à 2008, où il était très

déprimé du fait des difficultés d'exportations liées à la fièvre catarrhale ovine.

Les charges d'approvisionnement enregistrent une baisse sensible : - 11 % dans les exploitations laitières comme dans celles spécialisées en bovins viande. Cette diminution des charges résulte de la baisse du coût de l'alimentation animale. En effet, la baisse des prix des céréales, intervenue en 2008, est répercutée pour partie en 2009 sur les prix des aliments composés. Ceux destinés aux gros bovins se réduisent ainsi de 9 %. Les achats étant moindres, les dépenses en valeur sont allégées de près de 20 %.

Les exploitations spécialisées en bovins viande voient donc leur revenu s'améliorer en 2009. Ce dernier demeure cependant à un niveau historiquement bas, proche de celui du début des années 1990 après une baisse de 52 % entre 2006 et 2008. Tendanciellement, la situation des exploitations laitières n'est pas meilleure avec la forte baisse de 2009. Dans ces deux orientations, le revenu reste, comme il y a vingt ans, nettement plus faible que celui de la moyenne de l'ensemble des exploitations professionnelles. Il est inférieur de 24 % à cette moyenne pour les exploitations laitières et de 38 % pour celles spécialisées en bovins viande.



Élevage ovin et autres herbivores

Amélioration relative mais le niveau de revenu reste faible

Le revenu par actif non salarié des exploitations d'élevage d'ovins et autres herbivores progresse de 22 % en 2009. Toutefois, cette hausse ne rattrape pas le recul enregistré les deux années précédentes et le revenu reste sur une tendance baissière (- 5 % par an depuis 2006).

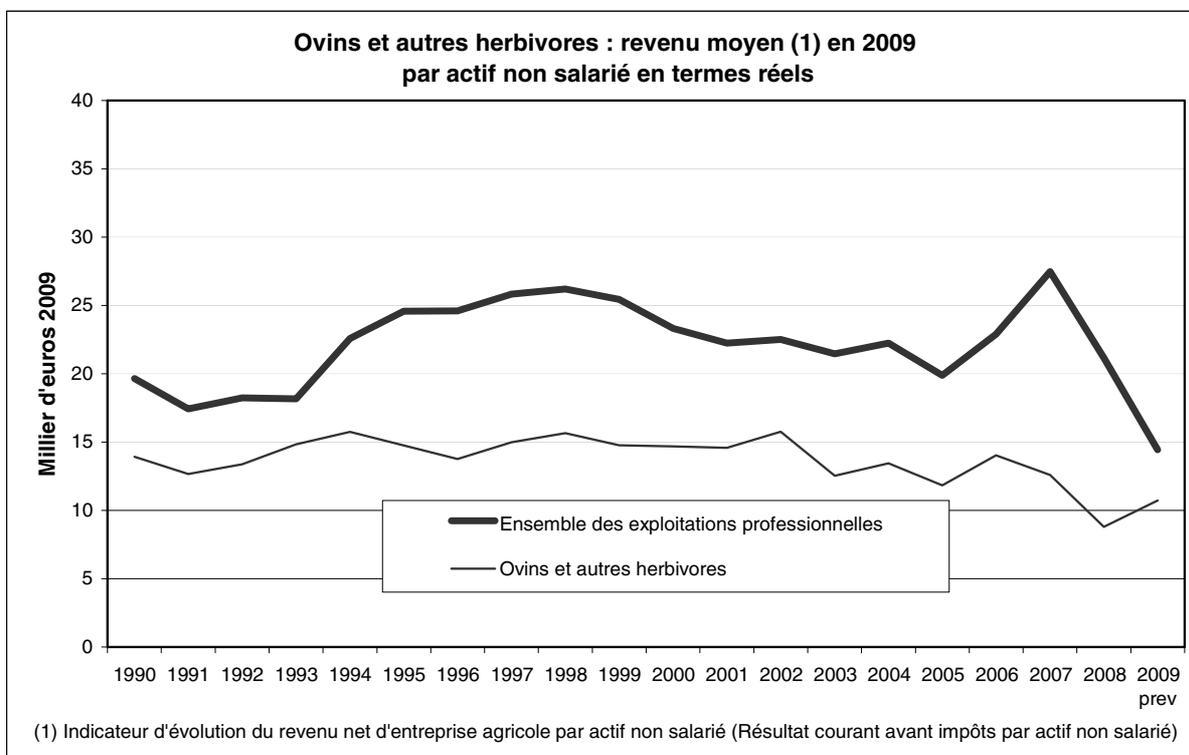
Le volume de la production ovine est en baisse de 6 % par rapport à 2008 et de 16 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les abattages d'agneaux et d'animaux de réforme sont moins nombreux qu'en 2008. La consommation de viande ovine se stabilise. Face à la baisse de production française, les achats en provenance du Royaume-Uni et de Nouvelle-Zélande se renforcent.

Les prix sont fermes en moyenne sur la campagne (+ 1 %). Très élevés en début d'année 2009, ils ont diminué depuis le mois de juillet.

Le coût de l'alimentation animale, en particulier des aliments composés, se réduit nettement du fait de la baisse des prix des matières premières entrant dans leur composition. Ce mouvement, accentué par de moindres achats, se traduit par un allègement notable de la valeur des charges d'approvisionnement (- 10 %).

Cette baisse des coûts des consommations intermédiaires, combinée à l'augmentation des aides publiques à la filière, explique la relative amélioration du revenu en 2009.

En effet, le revenu des exploitations ovines, tendanciellement orienté à la baisse depuis 2003, se situe encore à un point historiquement bas en 2009. Son niveau représentait 72 % du revenu moyen des exploitations professionnelles au début des années 1990, il est égal à 51 % de ce revenu moyen en 2009.



Élevage hors sol

Forte diminution des coûts de production

En moyenne pour l'ensemble des élevages hors sol, le revenu par actif non salarié progresse de 10 % en 2009. Il demeure toutefois en recul de 12 % par an en moyenne depuis 2006.

La valeur de la production porcine décroît notablement en 2009 après une hausse sensible en 2008. Les volumes produits baissent légèrement mais restent égaux à leur moyenne des cinq dernières années. La demande est peu soutenue sur le marché intérieur. Les exportations faiblissent du fait d'achats moins importants de la Russie et de la Chine. Dans ce contexte, les prix se replient de 7 %.

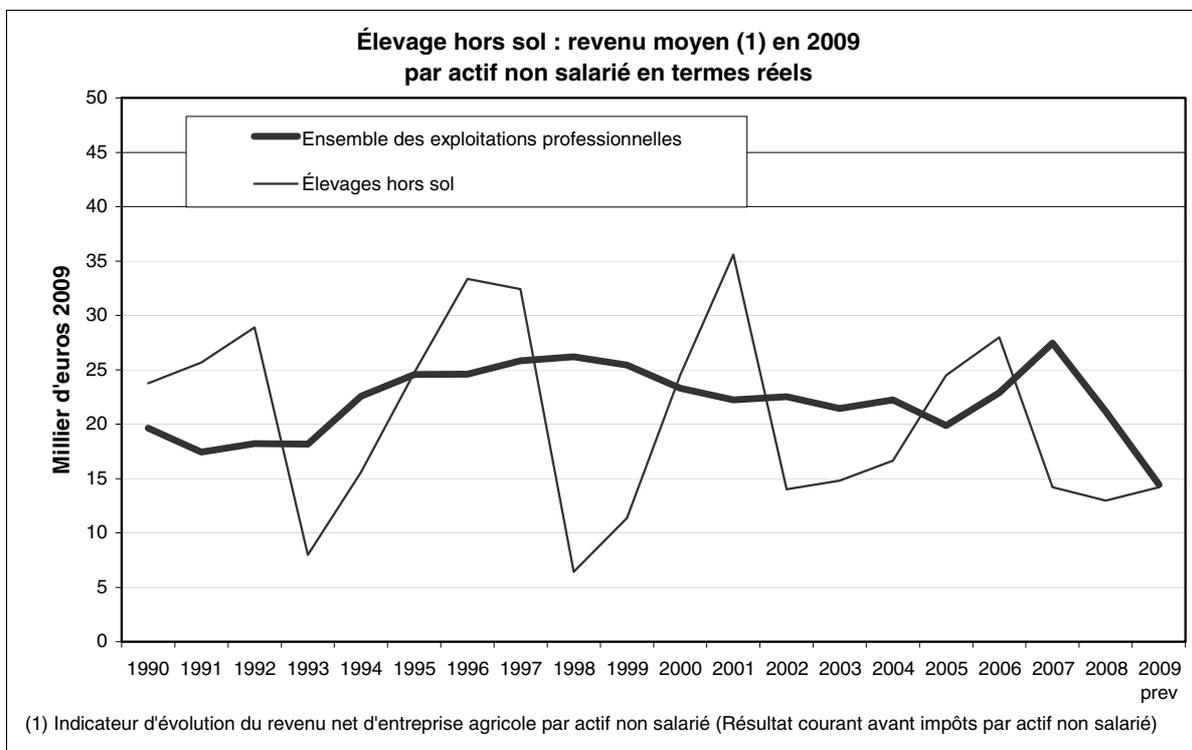
Pour la volaille, la valeur de la production régresse de 12 %, après deux années consécutives de forte hausse. Le volume de la production recule de 4 %, mettant fin à la reprise partielle, observée en 2007 et 2008, après la crise de l'influenza aviaire de 2006. Les baisses de production les plus marquées (- 7 %) touchent les dindes et les canards. Seuls les abattages de poulets sont stables. Les prix de l'ensemble des volailles décroissent de 8 %. Cette baisse sensible traduit la répercussion de la diminution des coûts de production, notamment de

l'alimentation animale, facilitée par la forte intégration de la filière.

Le volume de la production d'œufs baisse en 2009. Les mises en place de poulettes de ponte s'accroissent, en particulier depuis juillet 2009. Elles devraient soutenir la production future d'œufs de consommation. En réponse à la modération de l'offre, les prix sont fermes, de 5 % supérieurs à ceux de 2008.

Les charges d'approvisionnement diminuent de 15,7 %. Ce mouvement résulte essentiellement de la baisse des prix et des achats d'aliments composés.

Ainsi, la baisse des coûts de production, très importants dans cette orientation, est à l'origine de l'amélioration du revenu. Mais, malgré la progression affichée en 2009, le revenu des exploitations hors sol demeure à un point bas voisin de celui de 2002. Il dépassait de 42 % le revenu moyen de l'ensemble des exploitations professionnelles au début des années 1990. Il lui est maintenant inférieur de 34 %. Cette moyenne recouvre une situation toujours très difficile pour l'élevage porcine et une conjoncture plus favorable pour les élevages avicoles.

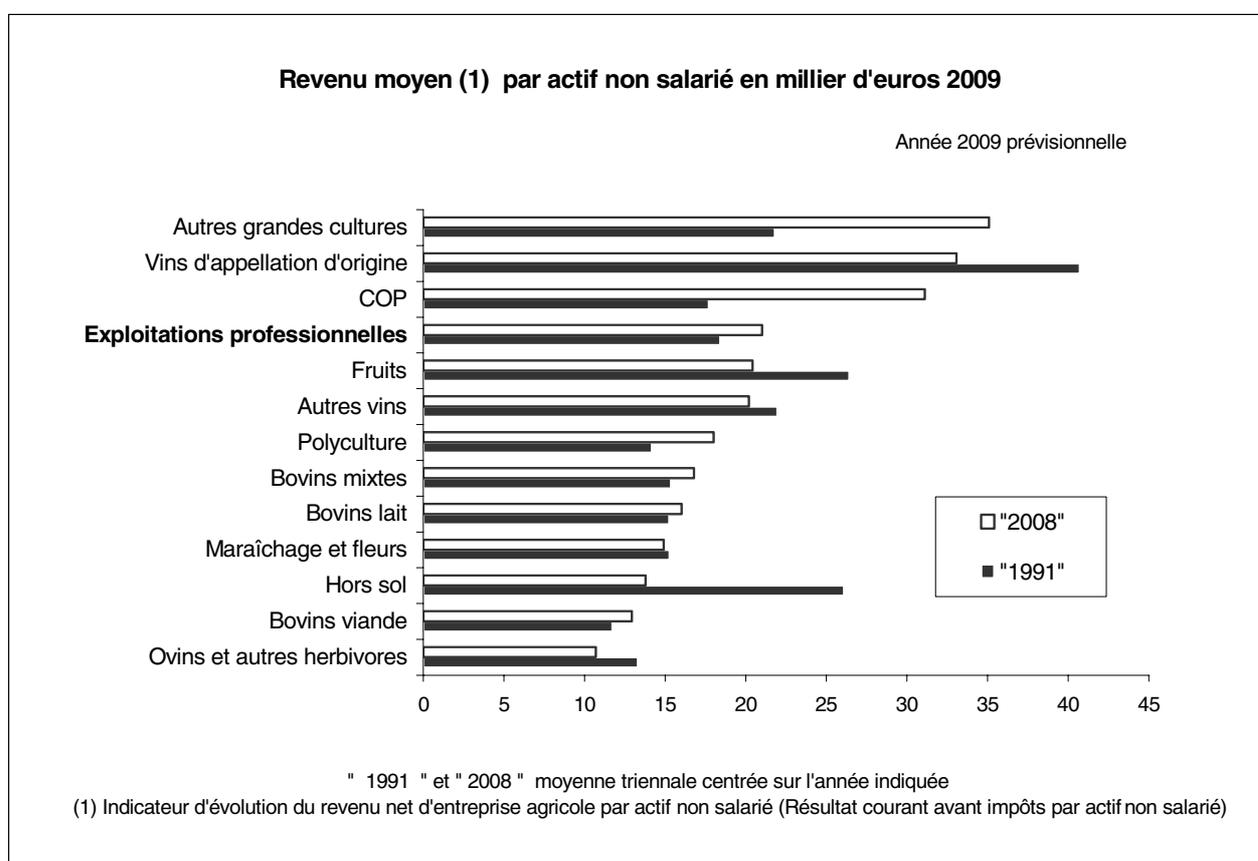


Disparités et évolutions à long terme du revenu

Malgré deux années de baisse marquée en 2008 et 2009, l'évolution du revenu agricole moyen par actif reste légèrement positive sur longue période : + 0,8 % par an, en termes réels, entre 1990 et 2009, pour l'ensemble des exploitations professionnelles. Mais les situations sont variables selon les spécialisations. Les exploitations hors sol enregistrent sur cette période une baisse sensible de leur revenu (- 3,7 % par an). Les exploitations d'arboriculture fruitière et de viticulture voient aussi un recul de leur revenu (respectivement - 1,5 % et - 1,1 %). L'évolution est également orientée à la baisse (- 1,3 %) pour les exploitations d'élevage d'ovins et d'autres herbivores. Le revenu des exploitations maraîchères et horticoles est stable sur longue période. La situation est plus favorable pour les exploitations bovines qui bénéficient d'une légère hausse tendancielle (+ 0,5 %) et les exploitations de grandes cultures (+ 2,8 %).

En conséquence, les exploitations d'élevage hors sol qui avaient un revenu nettement supérieur à la moyenne des exploitations professionnelles voient celui-ci chuter : de 42 % supérieur à cette moyenne en 1990-1992, il lui est maintenant (moyenne des

années 2007 à 2009) inférieur de 34 %. Le revenu des exploitations fruitières, qui dépassait, lui aussi, la moyenne de 40 %, lui est désormais un peu inférieur. C'est également le cas des exploitations de viticulture courante dont le revenu excédait la moyenne de 19 % en 1990-1992. Sur cette même période, le revenu des exploitations de grandes cultures avoisinait la moyenne, il la dépasse aujourd'hui très largement (+ 53 %) grâce aux bons résultats de 2007. La situation des exploitations d'élevage herbivores et de maraîchage est nettement moins favorable. Comme au début des années 1990, le revenu des exploitations bovines viande se situe à 38 % au-dessous de la moyenne. Celui des exploitations laitières est 24 % en deçà de la moyenne contre 18 % auparavant. Quant aux exploitations ovines et caprines, leur revenu ne représente plus que 51 % de la moyenne contre 72 % il y a vingt ans. Pour les exploitations maraîchères la détérioration est moindre : la différence par rapport à la moyenne passe de - 17 % à - 29 %. Les exploitations de viticulture d'appellation constituent une exception : leur revenu très au dessus de la moyenne en 1990-1992 le demeure mais s'est cependant très nettement réduit.



Annexes chiffrées

Tableau 1 : Indicateur d'évolution du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en 2009

Tableau 2 : Indicateur de disparité du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (Résultat courant avant impôts par actif non salarié)

Tableau 3 : Indicateur d'évolution du revenu net d'entreprise agricole (résultat courant avant impôts par actif non salarié) en termes réels (indices 1990 = 100)

I – Résultats pour l'ensemble des catégories d'exploitations

Tableau 1 : Indicateur d'évolution du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié selon les catégories d'exploitations (résultat courant avant impôts par UTANS)

	Résultat courant avant impôts par UTA non salariée en termes réels, en % annuel						Niveau moyen (ensemble des exploitations professionnelles = 100)	
	Evolutions annuelles moyennes (%)						"1991"	"2008"
	2007/2006	2008/2007	2009/2008	2009/"2007"	"2008"/"2005"	"2008"/"1991"		
Ensemble des exploitations professionnelle	20,0	-22,9	-32	-22,2	-1,0	0,8	100	100
Céréales, oléagineux, protéagineux	93,8	-34,1	-51	-33,3	13,4	3,4	96	148
Autres grandes cultures	32,7	-13,6	-41	-23,6	7,5	2,8	94	167
Ensemble grandes cultures	69,8	-28,1	-47	-29,8	10,8	2,8	108	153
Maraîchage et fleurs	-11,2	-12,8	-34	-24,4	-8,7	-0,1	83	71
Viticulture d'appellation	19,8	-22,8	-8	-9,7	-3,8	-1,2	221	157
Autre viticulture	31,9	-19,8	39	14,2	9,5	-0,5	119	96
Ensemble viticulture	21,5	-21,7	-2	-6,0	-2,0	-1,1	198	143
Arboriculture fruitière	-9,8	-3,2	-53	-33,6	1,4	-1,5	143	97
Bovins lait	6,3	-1,3	-54	-31,7	-5,5	0,3	82	76
Bovins viande	-30,2	-30,5	17	-11,7	-14,8	0,6	64	62
Bovins mixtes	1,7	-14,4	-42	-27,7	-6,1	0,5	83	80
Ovins et autres herbivores	-10,2	-30,2	22	-4,7	-6,5	-1,3	72	51
Hors sol	-49,2	-8,6	10	-12,1	-15,7	-3,7	142	66
Polyculture	37,6	-27,8	-31	-21,8	2,4	1,4	77	86
Elevage et culture	24,1	-25,3	-48	-32,2	-2,1	2,0	74	91

"N" = moyenne des années N-1 à N+1.

Source : SSP, comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Tableau 2 : Indicateur de disparités du revenu net d'entreprise agricole moyen par actif non salarié (Résultat courant avant impôts par UTANS) selon les catégories d'exploitations

	VALEUR MOYENNE PAR UTANS EN MILLIERS D'EUROS COURANTS																			
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 prév
Ensemble des exploitations professionnelles	14,3	12,9	13,8	14,0	17,7	19,5	19,8	21,1	21,6	20,9	19,4	18,9	19,6	19,0	20,0	18,3	21,5	26,5	20,9	14,4
Céréales, oléagineux, protéagineux	11,4	14,7	13,4	15,0	19,7	25,9	27,2	27,6	24,2	22,3	20,8	16,6	20,1	20,7	20,2	15,9	22,9	45,5	30,7	15,2
Autres grandes cultures	13,3	13,0	12,5	16,5	22,6	24,6	25,4	24,2	27,0	26,6	23,3	26,2	22,3	29,1	25,0	21,7	31,4	42,8	37,9	22,6
Ensemble grandes cultures	14,6	15,3	14,4	17,8	23,9	26,5	27,9	27,8	26,4	23,7	21,6	19,8	20,8	23,4	21,7	18,0	25,5	44,3	32,7	17,4
Maraîchage et fleurs	12,0	13,0	9,0	9,4	12,9	15,3	18,0	16,4	18,6	16,1	21,2	19,3	23,1	20,6	14,4	20,4	19,4	17,7	15,8	10,5
Viticulture d'appellation	36,8	24,7	29,0	20,3	22,4	32,3	33,2	39,2	59,5	60,7	39,5	38,4	38,5	29,0	37,7	33,5	31,5	38,6	30,6	28,3
Autre viticulture	21,0	14,8	13,0	6,5	14,4	20,1	18,2	15,2	14,3	20,3	14,2	11,5	12,9	22,1	18,3	9,2	14,8	20,1	16,5	23,1
Ensemble viticulture	32,9	22,7	25,5	17,0	20,7	29,6	29,9	33,4	48,4	50,9	33,4	31,7	32,4	27,3	33,3	27,6	27,5	34,2	27,5	27,2
Arboriculture fruitière	22,7	24,9	11,0	6,0	13,5	11,8	15,4	17,4	19,1	10,0	14,4	19,9	20,5	25,6	17,7	10,1	26,4	24,4	24,2	11,4
Bovins lait	10,9	10,2	12,9	15,1	16,8	16,3	13,9	16,3	17,7	16,3	16,5	14,6	15,9	14,9	17,7	17,4	17,4	19,0	19,2	9,0
Bovins viande	8,3	7,5	10,4	14,4	16,8	14,7	13,2	15,9	16,4	15,3	14,7	14,8	18,7	18,5	18,7	18,2	20,9	14,9	10,6	12,6
Bovins mixtes	10,0	11,1	13,2	15,3	17,8	17,9	16,4	18,2	18,4	17,1	17,3	15,5	19,8	16,2	17,5	18,7	19,8	20,7	18,1	10,6
Ovins et autres herbivores	10,1	9,4	10,1	11,5	12,3	11,7	11,1	12,2	12,9	12,1	12,3	12,4	13,7	11,1	12,1	10,9	13,2	12,2	8,7	10,7
Hors sol	17,2	19,1	21,9	6,2	12,2	19,6	26,9	26,4	5,3	9,4	20,4	30,3	12,2	13,1	15,0	22,5	26,3	13,7	12,8	14,2
Polyculture	13,9	7,5	10,1	8,8	11,1	15,0	15,1	15,2	15,3	14,6	16,5	15,6	16,2	19,1	16,2	13,5	16,6	23,5	17,4	12,2
Élevage et culture	10,1	9,0	11,4	13,1	16,3	18,2	17,7	17,6	16,9	16,8	17,5	17,0	17,7	16,4	19,0	17,1	20,4	26,0	19,9	10,5

Source : SSP, comptes nationaux par catégorie d'exploitations

Tableau 3 : Indicateur d'évolution de revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels (résultat courant avant impôts par UTANS) sur longue période selon les catégories d'exploitations

	Indices 1990=100																			
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 prév
Ensemble des exploitations professionnelles	100,0	88,8	92,8	92,5	114,9	125,1	125,3	131,6	133,5	129,6	118,7	113,3	114,7	109,2	113,2	101,2	116,5	139,9	107,8	73,5
Céréales, oléagineux, protéagineux	100,0	126,8	112,6	124,1	160,0	208,1	215,2	216,3	187,9	173,4	159,1	125,0	147,7	148,9	142,9	110,3	155,2	300,8	198,1	97,0
Autres grandes cultures	100,0	95,5	90,2	116,6	157,4	169,3	172,1	162,6	179,7	177,2	152,8	168,7	139,9	179,4	151,7	129,1	145,7	193,4	167,1	98,5
Ensemble grandes cultures	100,0	102,6	94,6	114,2	151,4	166,0	171,8	169,0	159,1	143,3	128,6	115,3	118,6	130,7	119,8	97,2	134,3	228,0	163,9	86,4
Maraîchage et fleurs	100,0	106,5	72,0	73,9	100,1	116,9	135,2	121,9	137,5	119,2	154,6	137,7	161,3	141,2	97,1	134,5	125,3	111,2	97,0	63,6
Viticulture d'appellation	100,0	65,5	75,5	51,8	56,2	80,3	81,0	94,9	142,6	145,6	93,3	89,1	87,1	64,5	82,4	71,7	65,9	78,9	60,9	55,9
Autre viticulture	100,0	68,8	59,0	29,0	63,5	87,3	78,1	64,5	60,1	85,3	58,7	46,7	51,2	86,0	70,2	34,7	54,4	71,8	57,6	79,9
Ensemble viticulture	100,0	67,3	74,0	48,6	58,1	82,2	81,8	90,3	129,7	136,5	88,4	82,3	82,0	68,0	81,5	66,2	64,4	78,2	61,3	60,0
Arboriculture fruitière	100,0	107,5	46,6	25,1	55,1	47,7	61,3	68,2	74,5	39,1	55,2	74,8	75,5	92,6	63,1	35,1	89,9	81,2	78,6	36,6
Bovins lait	100,0	91,4	113,3	130,9	143,1	137,2	115,2	133,7	143,4	132,7	131,9	115,0	121,8	112,1	130,9	126,3	123,0	130,7	129,1	59,6
Bovins viande	100,0	88,8	121,0	164,1	188,7	163,3	144,5	171,9	175,3	163,5	154,9	153,3	189,3	183,6	182,7	173,8	195,1	136,2	94,6	110,6
Bovins mixtes	100,0	109,2	126,6	144,4	165,1	164,5	148,3	163,0	163,0	151,2	151,1	133,2	165,9	132,7	141,6	148,3	153,4	156,0	133,5	77,2
Ovins et autres herbivores	100,0	90,8	96,0	106,5	113,0	105,9	98,8	107,6	112,4	106,0	105,5	104,7	113,2	90,0	96,5	85,0	100,7	90,4	63,1	77,0
Hors sol	100,0	108,1	121,7	33,6	65,7	104,2	140,5	136,5	27,1	47,9	103,2	149,9	59,0	62,3	70,1	103,1	117,8	59,8	54,6	59,8
Polyculture	100,0	52,4	69,4	59,6	74,1	98,4	97,5	97,1	97,1	92,5	103,2	95,5	97,0	112,3	93,6	76,5	92,1	126,8	91,5	63,3
Élevage et culture	100,0	87,1	107,9	121,9	149,8	164,7	157,8	155,5	147,3	147,0	150,8	143,9	146,3	133,1	151,5	133,7	155,8	193,4	144,4	75,6

Source : SSP, comptes nationaux par catégorie d'exploitations

RICA 2008 : situation financière et disparité des résultats écono- miques des exploitations ⁽¹⁾

I - Un retour à 2006	59
II - Étude de la dispersion du RCAI sur l'ensemble des exploitations ...	61
III - Une baisse du résultat généralisée	67
IV - Charges courantes : des dépenses en énergie en forte hausse	69
V - Bilan des exploitations agricoles et rentabilité en 2008	72
Annexes	75

(1) Présenté par Emmanuel CHANTRY, responsable du RICA, ce rapport a été préparé au Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles du SSP par Tayeb SAADI.

RICA 2008

SITUATION FINANCIÈRE ET DISPARITÉ DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS

Résumé

En 2008, les exploitations couvertes par le Réseau d'information comptable agricole (RICA) enregistrent une baisse de 23,2 % en valeur réelle du résultat courant avant impôts. La baisse est générale mais plus ou moins marquée selon les orientations. Le RCAI s'élève à 32 600 euros en moyenne en 2008, année marquée par de fortes disparités. La hausse exceptionnelle du prix du baril de pétrole pèse fortement sur les charges des agriculteurs, de façon directe par le fioul et indirecte par les engrais et amendements.

Source micro-économique, le Réseau d'information comptable agricole (*voir l'encadré*) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans toute leur diversité. Les données recueillies par le RICA se situent dans un cadre méthodologique et conceptuel différent de celui des comptes macroéconomiques, dont elles complètent le diagnostic.

1 – Un retour à 2006

En 2008, les exploitations professionnelles couvertes par le Réseau d'information comptable agricole (RICA) enregistrent une chute de 21,3 % du résultat courant avant impôts, un an après la forte hausse de 25 % de 2007. En valeur réelle¹, la baisse est de 23,2 %. Le RCAI retrouve en 2008 son niveau de 2006, avec 32 600 euros en moyenne par exploitation.

La production globale (157 400 euros) diminue très légèrement en valeur. Les ventes de l'année progressent de 6,9 %. La valeur des stocks chute fortement.

Les charges d'approvisionnement augmentent sensiblement (+ 16,6 %) et s'élèvent à 59 300 euros en moyenne. La plupart des postes de charges sont en hausse, situation similaire à l'année précédente. Les charges en engrais progressent de 24,0 % (après une hausse de 5,6 % l'année précédente). Les dépenses en aliments concentrés augmentent de 20,1 %, après avoir déjà augmenté de 18,4 % l'année précédente. Les dotations aux amortissements augmentent légèrement en 2008. Les charges financières sont en hausse plus marquée.

Le montant total des subventions d'exploitation (29 300 euros) progresse très légèrement en

2008. Comme le RCAI diminue fortement dans le même temps, le ratio subventions d'exploitation sur résultat courant avant impôts montre une hausse importante. Toutes exploitations confondues, il s'établit en moyenne à 90 % et retrouve ainsi son niveau de 2006.

La capacité d'autofinancement (CAF) chute de 11 % en moyenne. Or, les prélèvements privés, solde des retraits et des apports effectués par l'exploitant, progressent sensiblement. Dans ces conditions, l'autofinancement (solde de la CAF et des prélèvements) s'effondre de plus de 31 %.

En terme de trésorerie réelle, le tableau est moins défavorable. L'excédent de trésorerie d'exploitation ne baisse que de 1,8 %, ce qui peut expliquer en partie d'ailleurs l'évolution des prélèvements.

Le stock de dettes (140 700 euros) est en progression d'un peu moins de 6 %.

¹ Les évolutions du RCAI sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice du prix du produit intérieur brut (+ 2,49 % entre 2007 et 2008). Les autres évolutions sont sauf mention contraire exprimées en valeur courante.

Le RICA

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations comptables auprès de 82 000 exploitations agricoles. Réalisée dans l'ensemble des 27 États membres selon des définitions et des règles communes, elle permet de comparer les résultats obtenus pour les différents types d'agriculture. Cet échantillon représente quelque 4 millions d'exploitations, qui constituent 96 % du potentiel économique de l'agriculture européenne. En France, l'échantillon total enquêté en 2008 regroupe 7 460 exploitations. L'échantillon provisoire traité pour cette présentation comprend 7 229 exploitations. Le champ couvert correspond à 326 000 exploitations « professionnelles » d'au moins 12 hectares-équivalent-blé. Les évolutions du RCAI sont exprimées en valeur réelle à l'aide de l'indice du prix du produit intérieur brut (+ 2,49 % entre 2007 et 2008). Les autres évolutions sont sauf mention contraire exprimées en valeur courante.

Méthodes de collecte et concepts

Le RICA consiste en un recueil annuel d'informations **comptables** et extra-comptables auprès des exploitations sélectionnées dans l'échantillon. Quand l'exploitation dispose d'une comptabilité, celle-ci est harmonisée selon les règles du RICA et donc soumise à des retraitements (recours aux amortissements linéaires, inscription de toutes les terres en propriété au bilan, réévaluation annuelle du bilan, par exemple) puis complétée par des données extra-comptables (temps de travail, surfaces, nombre d'animaux, etc.). Une comptabilité RICA est établie spécifiquement s'il n'en existe pas (exploitation au forfait non soumise à la tenue d'une comptabilité). Le travail est de façon quasi exclusive confié à des organismes de comptabilité spécialisés, associations de gestion et de comptabilité du réseau CER France ou du réseau AS, centres comptables indépendants, experts-comptables, et, de façon marginale, à des écoles d'agriculture, des centres de recherche ou des agents de l'administration.

Comme il s'agit d'informations individuelles, on peut reconstituer des ensembles répondant à différents critères, en fonction des objectifs d'étude poursuivis. Les résultats individuels sont étendus à l'ensemble du champ en utilisant un système de **pondération** obtenu à partir des recensements ou enquêtes Structures (l'enquête structure 2007 pour l'exercice comptable 2008). Le calcul des poids repose sur un système de strates croisant trois critères : OTEX - région - taille.

Les concepts centraux du RICA sont ceux de la comptabilité d'entreprise, définis par le Plan comptable agricole, lui-même adapté du Plan comptable général, et non ceux des comptes macroéconomiques. Toutefois, un rapprochement important des concepts et des principes d'évaluation a été opéré lors de l'établissement de la nouvelle base 1995 des comptes macroéconomiques agricoles. Ainsi, sans lui être identique, le **résultat courant avant impôt (RCAI)**, indicateur central du RICA, se rapproche du **revenu net d'entreprise agricole**.

Le traitement des **subventions** est maintenant très proche, même si le RICA n'inclut pas les aides liées aux produits dans la valeur de la production. Le RICA classe en subventions d'exploitation les aides prévues par la Politique agricole commune (PAC) : prime unique, aides compensatrices aux cultures de céréales, oléagineux, protéagineux, primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes, etc. Il enregistre aussi sous ce poste l'indemnité spéciale montagne, la prime à l'herbe, etc. Il classe en subventions d'investissement des aides comme la dotation aux jeunes agriculteurs. Les subventions d'exploitation sont en principe rattachées à l'exercice ouvrant le droit, dès lors qu'elles sont connues et certaines. Si le montant de la créance n'a pas pu être estimé à la clôture de l'exercice, les subventions sont enregistrées lors de l'encaissement sur l'exercice suivant.

Les divergences avec les comptes macroéconomiques subsistant actuellement concernent les règles d'évaluation des immobilisations (animaux reproducteurs...), celles des stocks (animaux circulants, engrais...), et le traitement des primes et indemnités d'assurance. S'agissant des **stocks**, les comptes macroéconomiques de l'agriculture retracent la variation des volumes, mais pas des prix. La valeur des stocks de produits est mesurée à un prix moyen de l'année. Au contraire, dans le RICA, la valeur des stocks est évaluée au cours du jour. La variation des stocks intègre donc les variations de prix, qui peuvent être importantes et conduire à des évaluations différentes de celles des comptes.

Depuis l'exercice 2006, ces divergences ont paru de second ordre, alors que la méthode d'établissement des comptes par OTEX ne devenait plus praticable. Ainsi, ces comptes sont maintenant calés sur le RICA.

Les chiffres relatifs à 2008 sont tirés de l'échantillon « provisoire ». Les comparaisons inter annuelles sont réalisées sur un échantillon « constant » (constitué d'exploitations présentes à la fois en 2007 et 2008) et exprimées, sauf exception, en valeur courante. Les données présentées ici sont des valeurs moyennes par exploitation.

2 – Etude de la dispersion du RCAI sur l'ensemble des exploitations

La chute du résultat courant avant impôts est générale, elle est plus ou moins marquée selon les orientations. La diminution est moins marquée en arboriculture fruitière (- 3 %) que pour les éleveurs d'ovins (- 28 %) et de bovins viande (- 33 %). De manière générale, le nombre d'exploitations qui améliorent leur revenu en valeur réelle (118 000) est très nettement inférieur au nombre d'exploitations qui reculent (208 000). Depuis 2000, la part des exploitations qui reculent (64 %) n'a jamais été aussi importante. La baisse est même supérieure à 30 % pour 43 % des exploitations en 2008. La perte de revenu dépasse 10 000 euros pour près de 136 000 exploitants (presque la moitié dans le secteur grandes cultures et polyculture, élevage). La

médiane atteint 22 300 euros (elle était de 29 500 euros en 2007 et 25 100 euros en 2006) : la moitié des exploitations dégagent un résultat inférieur. La distribution est fortement décentrée. La moyenne est de 32 600 euros, nettement supérieure à la médiane. Un peu plus de 52 000 exploitations (soit 16 % de l'ensemble) ont un résultat négatif. Depuis 2000, cette proportion n'avait jamais été aussi importante. Ce ratio oscille entre 9 % dans l'orientation bovins lait et monte jusqu'à 29 % en autre viticulture. A l'opposé, 52 000 exploitations ont un résultat supérieur à 64 000 euros. C'est le cas pour seulement 2 % des éleveurs de bovins viande et d'ovins contre 27 % des exploitations de la filière viticulture d'appellation.

Graphique 1 : Distribution du RCAI en 2007 et 2008

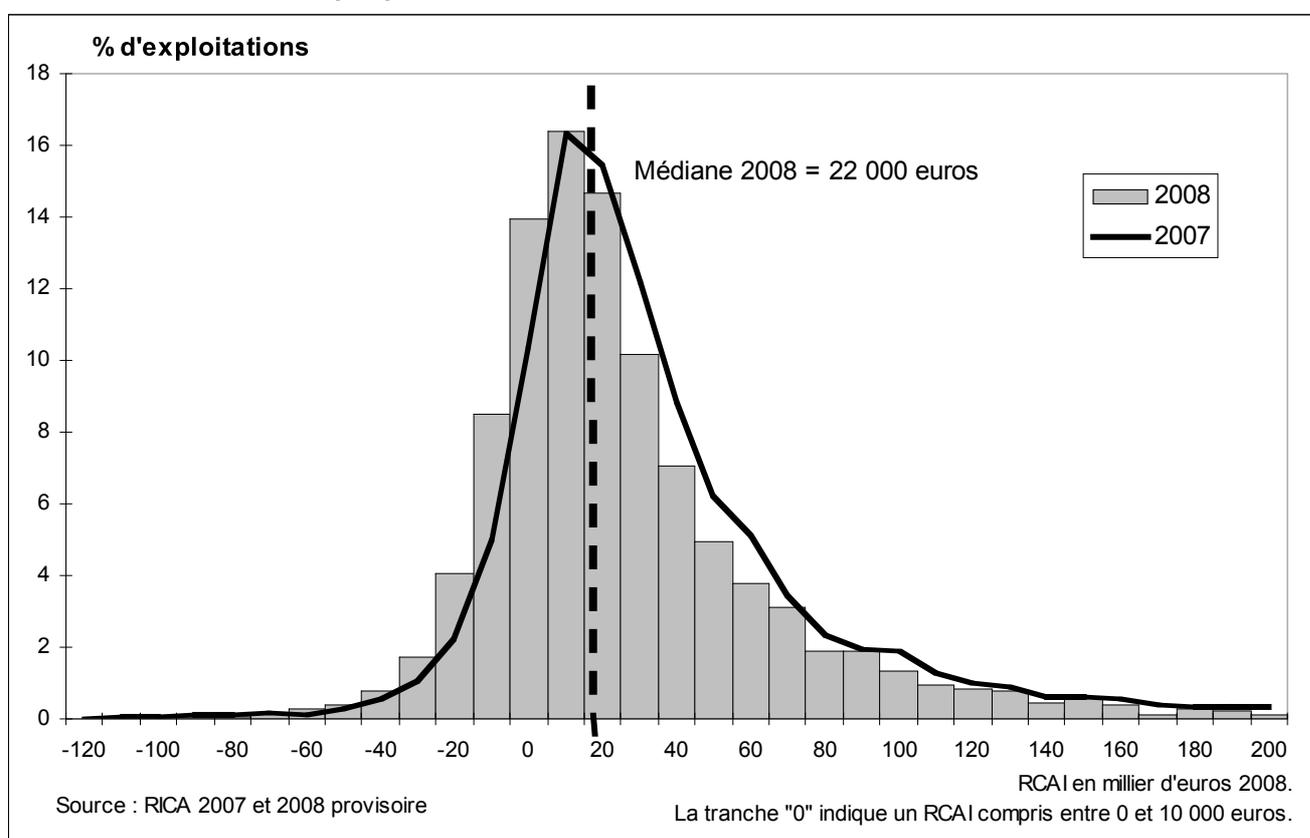


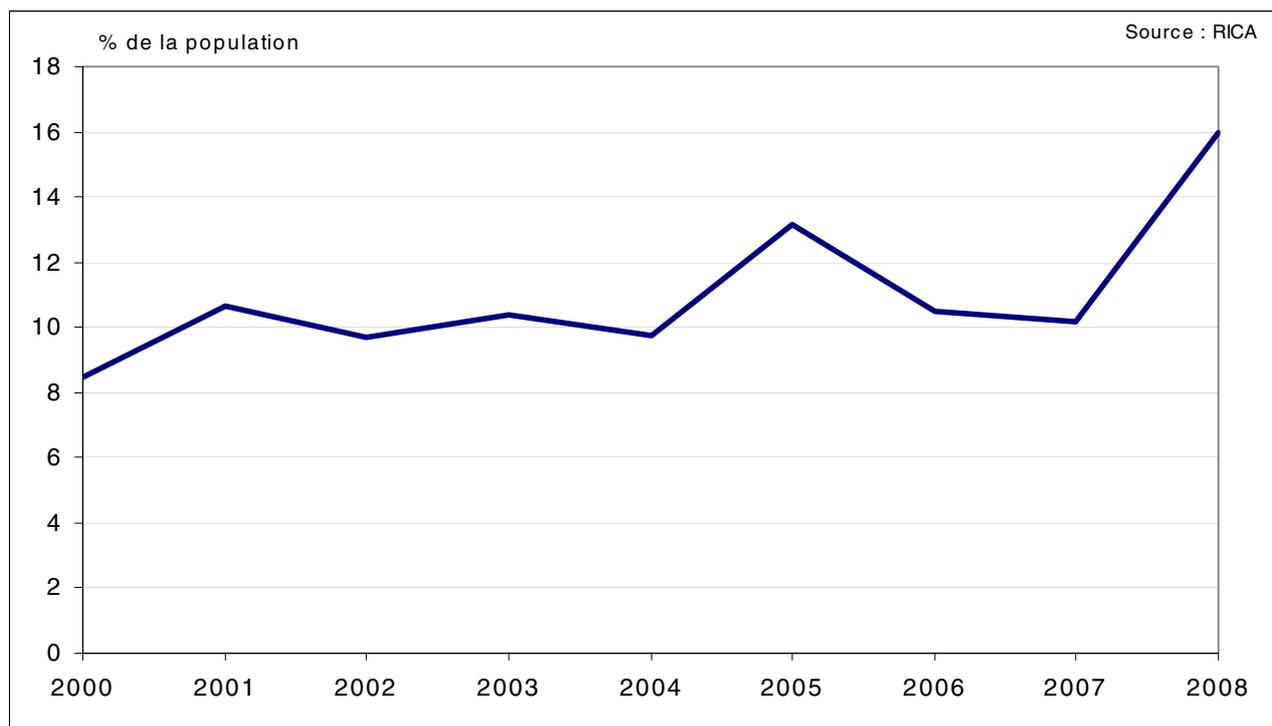
Tableau 1 : Répartition des exploitations selon l'évolution en valeur réelle du RCAI

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baisse supérieure à 30%	29%	32%	26%	31%	27%	34%	22%	25%	43%
Baisse entre 30 et 0%	23%	23%	19%	24%	19%	23%	21%	16%	21%
Hausse entre 0 et 30%	18%	17%	18%	16%	18%	16%	19%	16%	14%
Hausse supérieure à 30%	30%	28%	37%	28%	37%	27%	38%	44%	22%

Source : RICA

champ : exploitations présentes dans l'échantillon 2 années consécutives

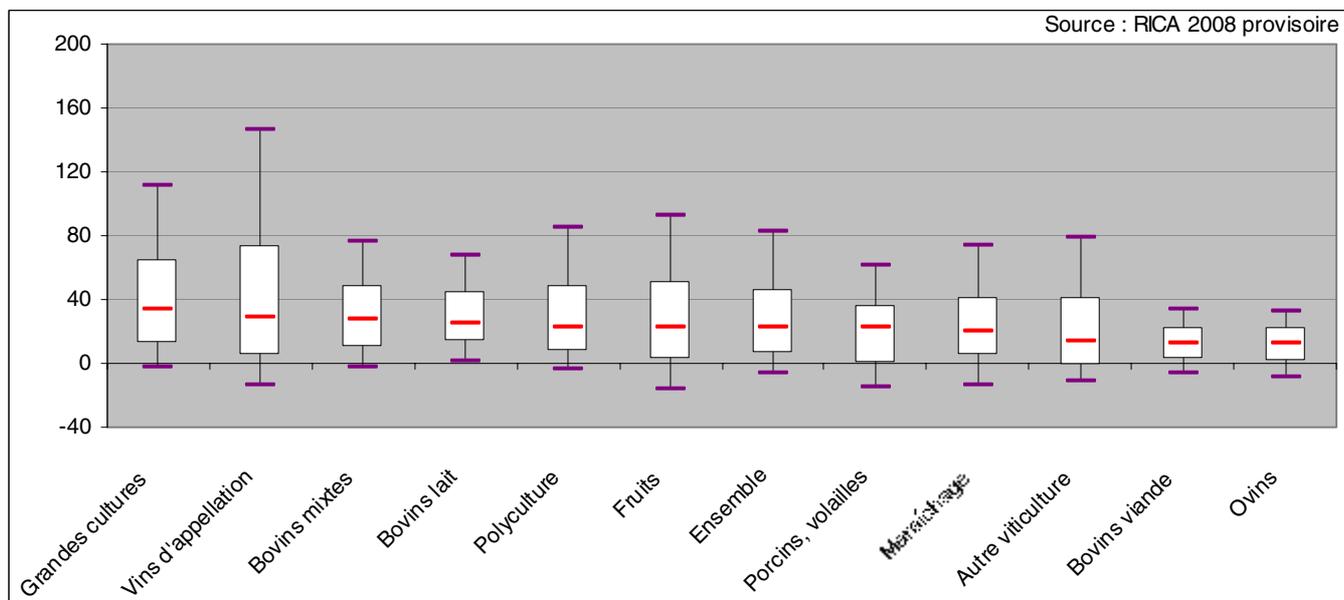
Graphique 2 : Part de la population ayant un RCAI négatif ou nul – Champ complet



Selon les orientations technico-économiques, les valeurs médianes du RCAI s'échelonnent entre 12 100 euros pour le secteur ovins et 34 000 euros pour le secteur des grandes cultures. Les disparités du RCAI peuvent être importantes au sein des spécialisations : elles peuvent être

observées ici par le critère de l'intervalle interquartile (Q3 - Q1 qui correspond à la longueur du rectangle). Elles sont spécialement marquées dans l'orientation vins d'appellation d'origine, loin devant les grandes cultures et l'arboriculture fruitière.

Graphique 3 : Disparités du résultat courant par exploitation en 2008 selon l'orientation

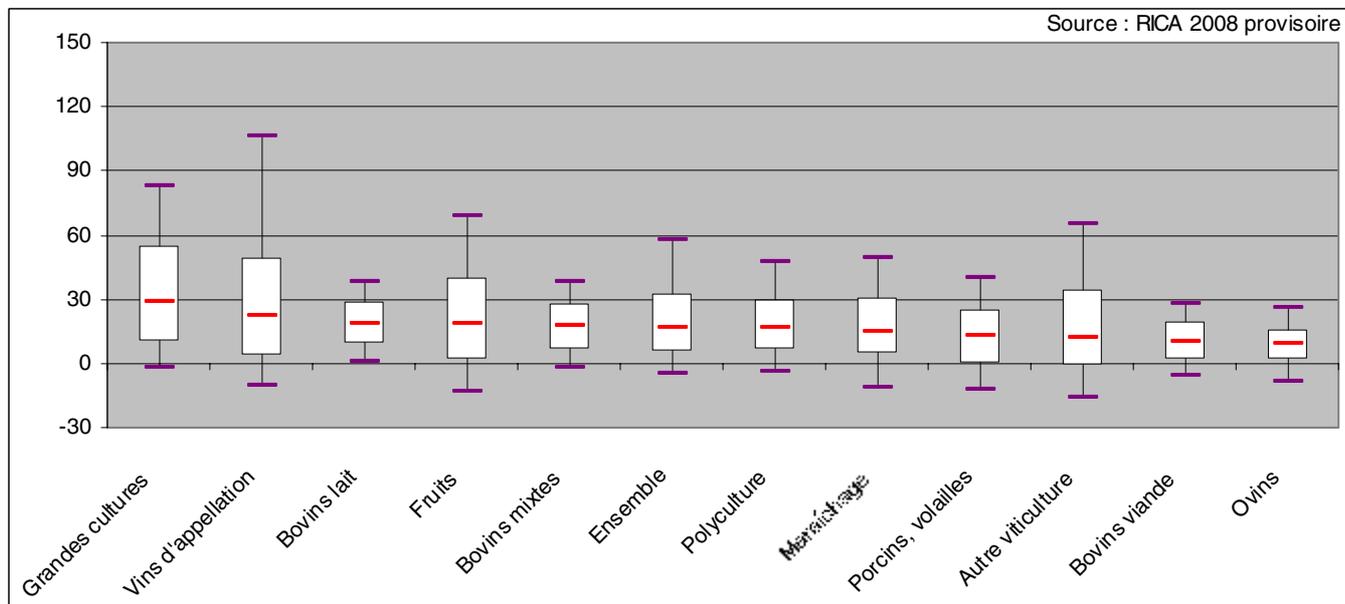


Lecture du graphique : le rectangle va du premier quartile (Q1) au troisième quartile (Q3) et est coupé par la médiane. Les segments mènent jusqu'aux extrémités : le premier et le neuvième décile (D1 et D9). Q1 représente le quart des exploitants au RCAI inférieur (Q3 les trois quarts) et D1 10% des exploitations au RCAI inférieur (D9 90%).

Observer ces disparités entre orientations sur le ratio résultat courant par unité de travail annuel non salarié (UTANS) permet une comparaison plus juste des orientations et des exploitations de taille différente. L'échelle graphique a été modifiée pour une comparaison plus facile entre les deux

graphiques. L'intervalle interquartile est le plus important dans les orientations grandes cultures et vins d'appellation d'origine. L'orientation porcins, volailles recule d'une place au classement en raison du nombre important de GAEC dans la filière.

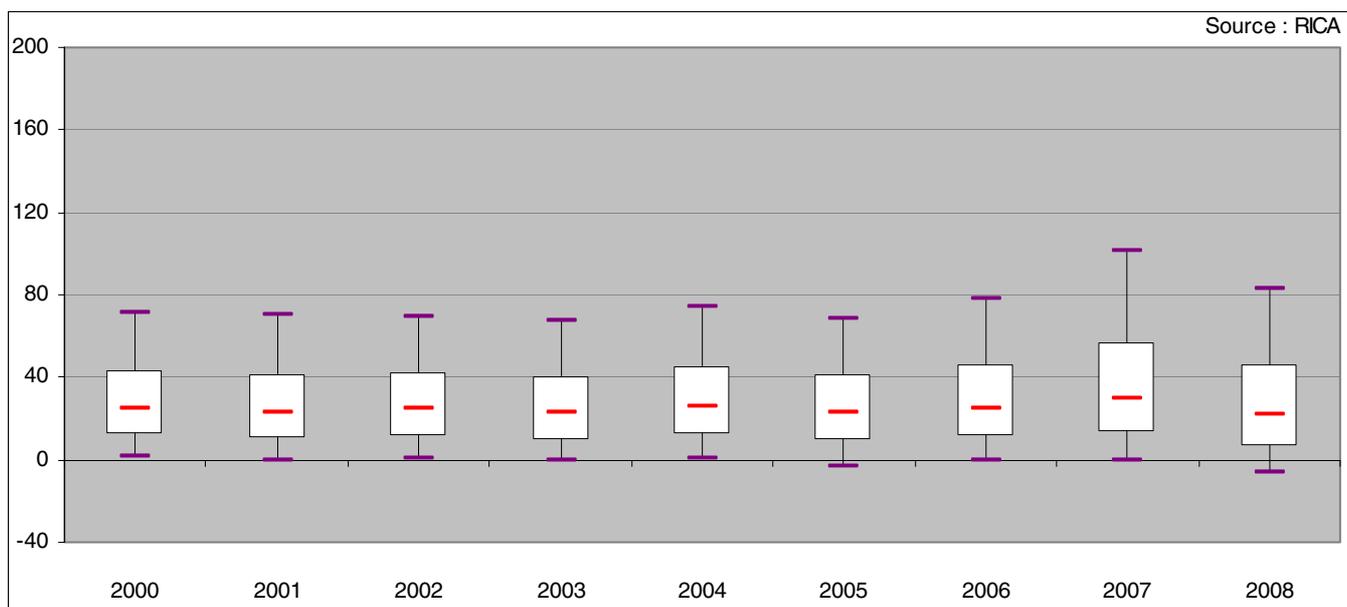
Graphique 3bis : Disparités du résultat courant par UTANS en 2008 selon l'orientation



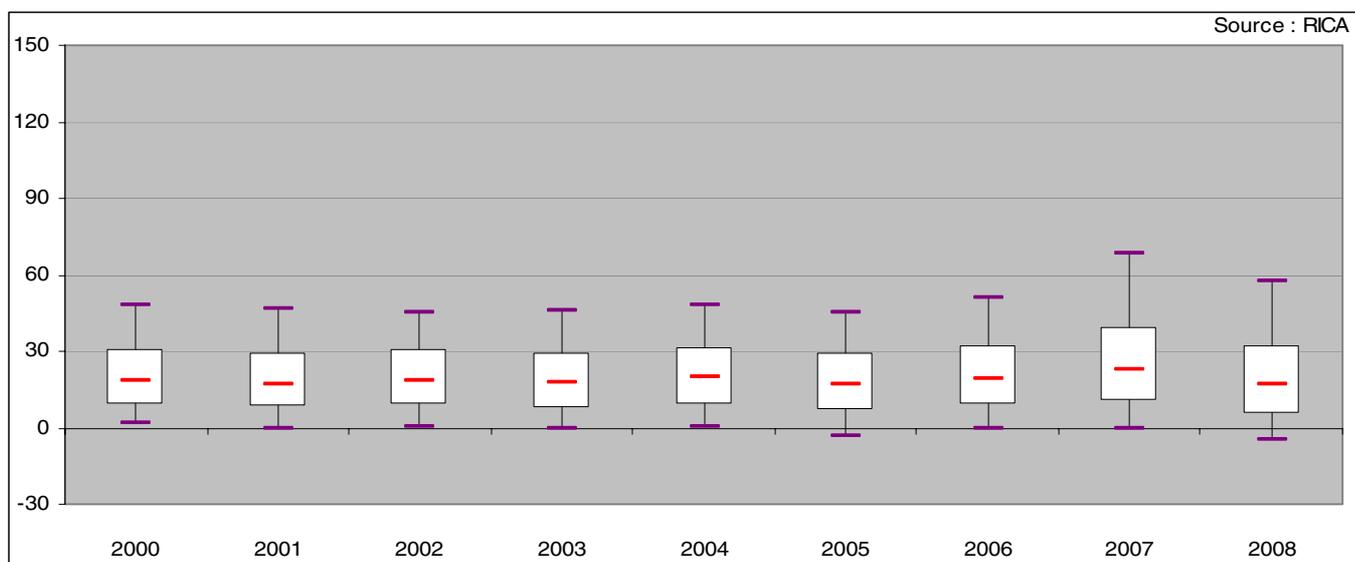
De 2000 à 2006, l'intervalle interquartile reste assez stable (entre 32 000 et 34 000 euros jusqu'à 2006). Il progresse fortement en 2007 (44 000 euros, avec une hausse exceptionnelle

du prix du blé qui avait gonflé le revenu des céréaliers et impacté négativement les filières animales par le biais des charges en alimentation du bétail) et 2008 (39 000 euros).

Graphique 4 : Disparités du résultat courant par exploitation depuis 2000



Graphique 4bis : Disparités du résultat courant par UTANS depuis 2000



Deux indicateurs complémentaires ont été utilisés afin de confirmer ou dégager les tendances et caractéristiques particulières de la dispersion du résultat courant avant impôts marquée pour l'année 2008.

Le premier, le coefficient de variation, représente le rapport entre l'écart-type et la moyenne de la

variable étudiée. Il mesure la dispersion du RICA. Plus grand est le coefficient de variation, plus grande est la dispersion. De plus, pour avoir une série parfaitement homogène, cette dispersion est étudiée sur un cylindre d'exploitations pérennes et présentes dans le RICA depuis 2000 (2 631 exploitations).

Tableau 2 : Evolution du coefficient de variation annuel du RICA selon l'orientation

Orientation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Ensemble	8,5	8,7	8,1	9,8	8,7	9,4	8,8	8,4	10,2
Grandes cultures	6,2	7,6	6,5	7,0	6,4	7,1	6,7	5,9	7,3
Maraîchage, horticulture	7,6	6,6	5,5	8,3	13,0	7,2	7,4	12,5	16,0
Vins d'appellation d'origine	8,8	9,5	8,7	12,7	10,2	13,2	13,0	10,7	13,8
Autre viticulture	9,1	14,0	16,9	7,8	9,6	26,8	31,4	20,1	16,5
Fruits	9,9	11,2	10,8	9,7	9,0	27,0	7,9	8,8	10,6
Bovins lait	5,4	6,3	5,8	6,8	5,9	6,3	6,6	6,6	7,4
Bovins viande	8,6	8,0	7,0	8,3	7,5	6,2	6,3	7,2	10,0
Bovins mixtes	8,4	8,1	6,1	6,8	7,4	5,6	5,0	6,2	6,4
Ovins, autres herbivores	6,7	8,0	6,8	8,7	7,8	8,8	7,1	7,2	10,5
Porcins, volailles	6,6	6,0	7,3	6,9	10,1	5,9	6,9	8,0	10,2
Polyculture, polyélevage	8,2	6,3	7,0	8,1	6,4	7,2	7,0	7,3	9,7

Source : RICA

champ : exploitations présentes depuis 2000 jusqu'à 2008 (2631 exploitations)

Ce coefficient, toutes exploitations confondues, oscille entre 8 et 10 qui est le point haut de 2008. L'élargissement du champ à l'étude par orientation confirme que l'année 2008 est une année de forte dispersion du RCAI. La valeur du coefficient de variation du RCAI est maximale en

2008 sur la période 2000-2008 pour 7 des 11 orientations. L'étude de l'évolution du coefficient de variation sur le RCAI par UTANS fait également ressortir 2008 comme une année de forte disparité.

Tableau 2bis : Evolution du coefficient de variation annuel du RCAI par UTANS selon l'orientation

Orientation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Ensemble	8,5	8,8	7,6	9,1	8,7	9,2	8,2	9,1	10,5
Grandes cultures	7,2	8,0	6,2	6,7	6,0	6,9	6,0	5,8	6,9
Maraîchage, horticulture	7,5	6,1	6,0	7,2	16,1	8,4	8,5	19,8	24,2
Vins d'appellation d'origine	8,8	9,1	8,0	12,3	10,6	13,2	12,2	13,0	14,8
Autre viticulture	10,1	16,5	15,6	7,3	9,9	28,4	31,2	22,0	17,8
Fruits	9,7	10,1	9,3	8,7	9,1	31,2	6,4	8,4	9,5
Bovins lait	4,5	5,4	5,2	6,1	4,9	5,1	5,6	5,3	6,3
Bovins viande	7,7	7,0	6,7	7,7	6,9	5,3	5,5	6,5	9,5
Bovins mixtes	5,7	7,2	5,3	4,6	6,3	4,2	3,4	4,5	5,9
Ovins, autres herbivores	5,8	7,1	5,3	7,0	6,2	8,0	6,0	5,9	10,7
Porcins, volailles	7,2	5,7	7,6	6,3	11,4	4,8	6,3	7,6	12,9
Polyculture, polyélevage	6,0	6,1	6,0	7,5	5,5	6,3	6,4	6,6	8,4

Source : RICA

champ : exploitations présentes depuis 2000 jusqu'à 2008 (2631 exploitations)

La seconde approche utilise les courbes de Lorenz calculées sur les données du champ complet du RICA pour les années 2008, 2005, 2003 et 2000. Les revenus négatifs ont dû être retirés de l'étude.

La courbe de Lorenz est une représentation graphique des inégalités de revenu. La répartition des revenus est parfaitement égalitaire si toutes les exploitations reçoivent le même revenu. La représentation égalitaire est alors représentée par la première bissectrice. La courbe de Lorenz est

utilisée pour calculer le coefficient de Gini, qui mesure l'aire de la zone entre la première bissectrice et la courbe divisée par l'aire du triangle inférieur. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité totale), correspondant à un taux d'inégalité de répartition.

Depuis 2002 il était assez stable (entre 0,44 et 0,46) avant de fortement augmenter en 2007 (0,48) et 2008 (0,49).

Graphique 5 : Courbe de Lorenz pour le RCAI – Champ complet

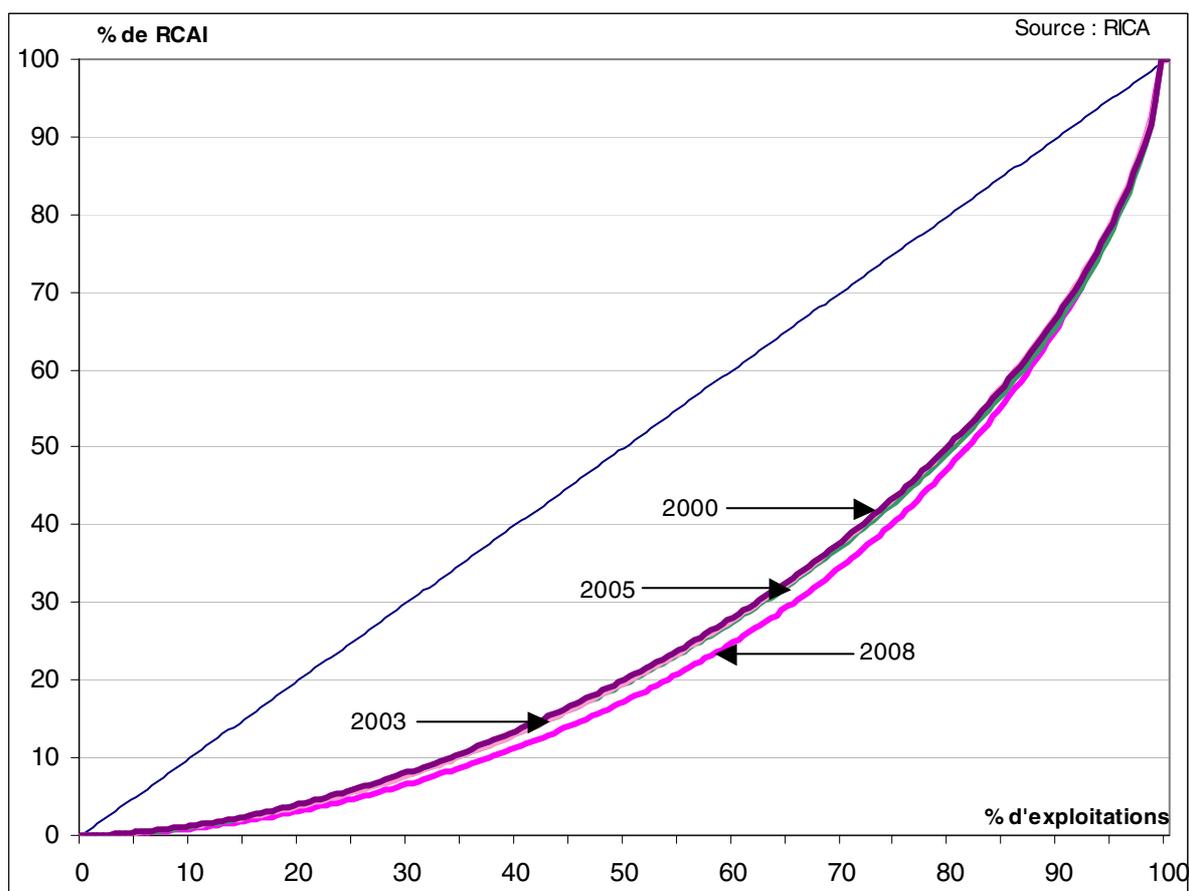


Tableau 3 : Evolution de l'indice de Gini depuis 2000

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Indice de Gini	0,45	0,47	0,44	0,45	0,45	0,46	0,46	0,48	0,49

L'année 2008 semble donc bien se démarquer par sa très forte dispersion du résultat courant,

marquée par une proportion importante de résultats négatifs et de baisses de revenu.

3 – Une baisse du résultat généralisée

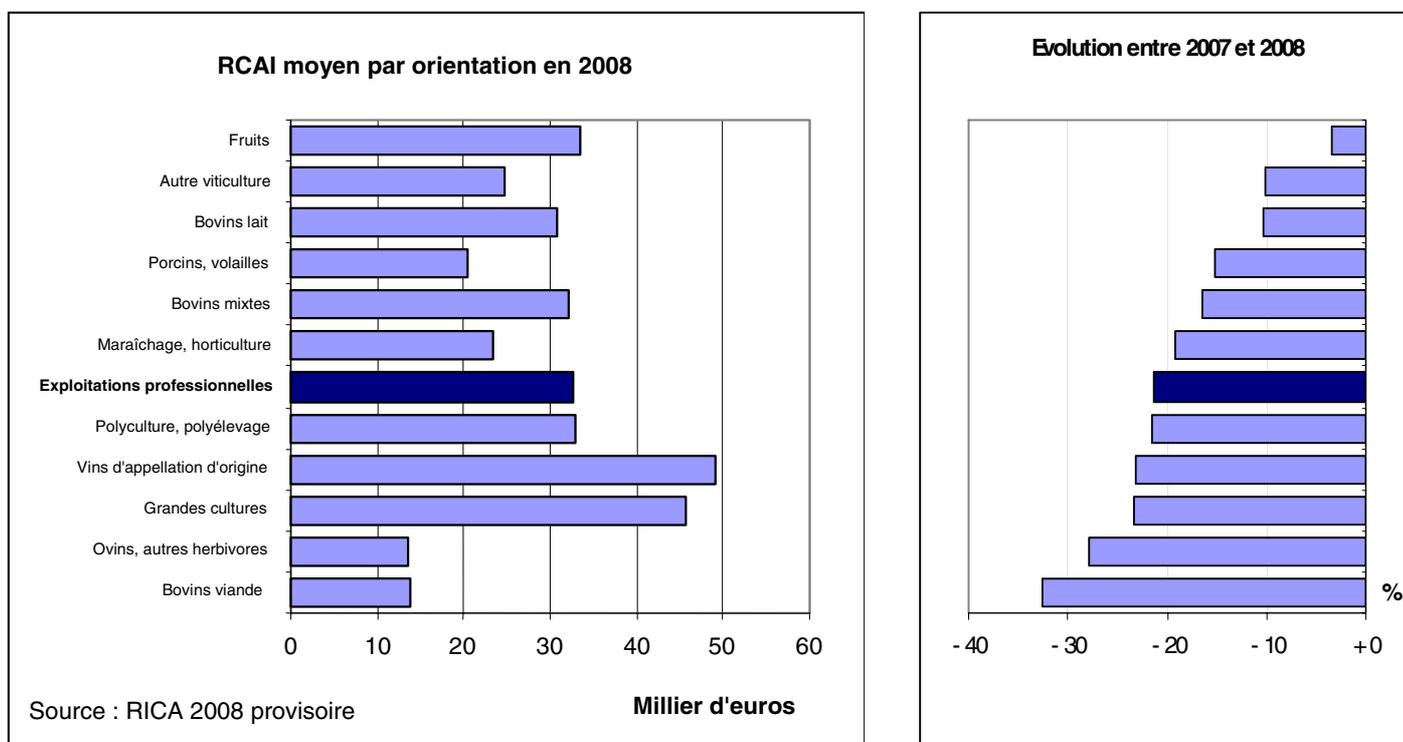
En 2008, le résultat courant avant impôts est en baisse dans toutes les orientations sans exception. La baisse est particulièrement marquée pour les éleveurs d'ovins et de bovins viande avec des évolutions respectives de l'ordre de -28 % et -33 %. La situation est particulièrement difficile pour ces deux orientations qui avaient déjà constaté une baisse en 2007 : -8 % pour les éleveurs d'ovins et -27 % déjà pour les éleveurs de bovins viande. Leur résultat atteint un niveau extrêmement faible : 13 800 euros en moyenne pour les éleveurs de bovins viande et 13 400 euros pour les éleveurs d'ovins, secteur connu pour être le moins profitable des grands secteurs agricoles.

Les **grandes cultures** qui avaient connu plusieurs années difficiles, avant un rétablissement en 2006 (+48 %) et une situation exceptionnelle en 2007 (+74 %), enregistrent une baisse de 23 % (29 % pour les exploitations spécialisées en céréales, oléagineux, protéagineux) en 2008. Le résultat courant atteint tout de même 45 700 euros en moyenne.

Les exploitations spécialisées en **viticulture d'appellation** ont connu, ces dernières années,

des résultats très fluctuants d'un exercice à l'autre. Après deux baisses consécutives en 2005 et 2006, le RCAI enregistre une vive hausse en 2007 (+27 %) avant une baisse presque équivalente en 2008 (-23 %). Il s'élève en moyenne à 49 200 euros par exploitation, un niveau proche de l'année 2006. Mais ces résultats moyens ne reflètent pas suffisamment les forts contrastes qui existent naturellement entre les différentes régions viticoles françaises. La région Languedoc-Roussillon est en grande difficulté, son RCAI déjà faible est en forte chute (-63 %). La Provence s'en sort relativement mieux avec une baisse réduite de l'ordre de 6 %. En Aquitaine, le recul du RCAI est de 20 %. La situation reste relativement confortable pour les régions viticoles de la moitié nord du pays, en particulier pour la Champagne-Ardenne et la Bourgogne. La région Champagne, malgré une chute marquée d'un peu plus de 36 % de son résultat, obtient le niveau de revenu le plus élevé (110 200 euros). La Bourgogne, quant à elle, est la seule grande région viticole à voir son résultat progresser : il atteint désormais 78 600 euros en moyenne.

Graphique 6 : Baisse du RCAI moyen dans toutes les orientations



Note méthodologique sur les indicateurs de résultat

Le **résultat courant avant impôts** est la différence entre les produits et les charges courantes. Il constitue une forme de revenu permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres (contrairement aux règles traditionnelles comptables et fiscales, les charges sociales de l'exploitant ne sont toutefois pas déduites du résultat dans le RICA). Le RICA prend en compte à la fois des charges qui doivent se traduire par des flux financiers et des charges calculées (les amortissements). Pour appréhender les flux financiers réels, il ne faut pas tenir compte des charges calculées. Les analystes utilisent le plus souvent la **capacité d'autofinancement** qui diffère du RICA principalement par le fait que ne sont pas déduits les amortissements. Des charges et des produits à caractère exceptionnel sont retenus dans le calcul de la capacité d'autofinancement, mais ces charges et produits sont en moyenne peu importants. La capacité d'autofinancement est la ressource essentielle du tableau de financement.

D'autres analystes préfèrent considérer l'**excédent brut d'exploitation**. À la différence de la capacité d'autofinancement, l'EBE n'intègre ni les charges et produits financiers, ni les charges et produits exceptionnels. Il exprime un flux de trésorerie généré par les opérations courantes, avant rémunération des apporteurs externes de capitaux. Cependant ce flux reste en partie *potentiel*. L'**excédent de trésorerie d'exploitation** obtenu à partir de l'EBE exprime un flux *effectif* de trésorerie généré au cours de l'exercice par les opérations d'exploitation. Ce flux de trésorerie peut comprendre des encaissements au cours de l'exercice de produits des années précédentes (écoulement de stocks, règlement par les clients de créances), inversement les produits de l'année qui n'ont pas fait l'objet d'un encaissement ne sont pas considérés. L'ETE élimine l'effet de variation de la valeur des stocks sur les résultats. En termes comptables, l'ETE est égal à l'EBE diminué de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation et de la variation d'inventaire des animaux reproducteurs.

Après la crise de 2007 dans le **hors-sol** avec une baisse de 46 % du RICA, la chute est de l'ordre de 15 % en 2008 et le RICA s'établit à 20 500 euros. Les éleveurs de volaille spécialisés et les éleveurs de porcs spécialisés ont des évolutions de revenu totalement différentes. Pour les premiers la baisse est contenue : le RICA baisse de 5 %. Pour les seconds le constat est plus alarmant. En effet le RICA moyen dans ce secteur est négatif comme en 2007.

Le RICA des éleveurs de bovins laitiers est en baisse de 10 %. Il s'élève à 30 900 euros en moyenne par exploitation. La situation est contrastée selon les régions. La Franche-Comté et l'Auvergne voient leur RICA progresser (respectivement + 7 % et + 20 %) contrairement à la Bretagne où la chute du RICA est importante (- 15 %).

Le résultat des exploitations spécialisées en **autre viticulture** recule de près de 10 % après un redressement en 2006 et 2007. La baisse est variable selon les régions. Le vignoble méditerranéen connaît une situation stable par rapport à l'année précédente. Le RICA des exploitations du Languedoc-Roussillon progresse fortement mais reste à un niveau relativement faible. Enfin, le vignoble de Poitou-Charentes affiche des niveaux de résultats élevés malgré une baisse de RICA d'un peu moins de 19 %.

En **arboriculture fruitière** la baisse du RICA est contenue (- 3 %) car la situation de l'année 2007 était mauvaise : le RICA s'élève à 33 500 euros en moyenne en 2008, niveau un peu plus haut que la moyenne toutes orientations confondues.

4 – Charges courantes : des dépenses en énergie en forte hausse

En 2008, les charges courantes s'élèvent à 156 500 euros, moyenne nettement supérieure au niveau de 2006 (+ 9,0 %). Elles avaient déjà augmenté de 5,5 % en 2007. Pour l'ensemble des exploitations, la structure de répartition des charges reste globalement stable. Ainsi, pour 100 euros de charges courantes, 59 % sont liées aux structures des exploitations, 38 % sont liées aux approvisionnements et 3 % sont liées au loyer de

l'argent. Le poids des charges courantes représente pour l'ensemble des exploitations 83 % du produit brut (allant jusqu'à 94 % pour les élevages de porcins, volailles). Ce ratio s'élevait à 77 % en 2007 et 80 % en 2006. En 2008, 16 % des exploitations doivent faire face à des dépenses supérieures à leurs ressources (25 % des éleveurs de porcins, volailles). Ce ratio était de 10 % en 2007.

Tableau 4 : Charges courantes en 2008

Valeurs moyennes par exploitation, toutes orientations confondues

	2008 millier d'euros	Evolution 08/07 %	Structure en 2008 %
I - Charges d'exploitation	151,7	+ 9,1	96,9
Approvisionnements	59,3	+ 16,6	37,9
Engrais et amendements	10,7	+ 24,0	6,8
Semences et plants	5,9	+ 11,9	3,8
Produits phytosanitaires	8,6	+ 12,6	5,5
Aliments concentrés	18,4	+ 20,1	11,8
Aliments grossiers	1,6	+ 7,4	1,0
Produits vétérinaires	2,5	+ 5,5	1,6
Fournitures	5,2	+ 0,1	3,3
Energie stockée	6,5	+ 29,1	4,1
Autres charges d'exploitation	92,4	+ 4,7	59,0
Energie non stockée	2,9	+ 8,1	1,9
Travaux pour cultures et élevages	8,7	+ 7,4	5,6
Loyers et fermages	11,0	+ 4,2	7,0
Entretien des bâtiments et du matériel	7,1	+ 6,1	4,5
Assurances	4,8	+ 7,8	3,1
Charges de personnel	11,2	+ 2,5	7,1
Impôts et taxes	1,9	+ 2,2	1,2
Amortissements	27,2	+ 3,5	17,4
Autres	17,6	+ 5,3	11,2
II - Charges financières	4,8	+ 7,8	3,1
Charges financières à long ou moyen terme	3,6	+ 6,6	2,3
Charges financières à court terme	1,2	+ 11,6	0,8
I + II - Charges courantes	156,5	+ 9,0	100,0
Dont énergie totale	9,4	+ 21,7	6,0

Source : RICA 2008 provisoire

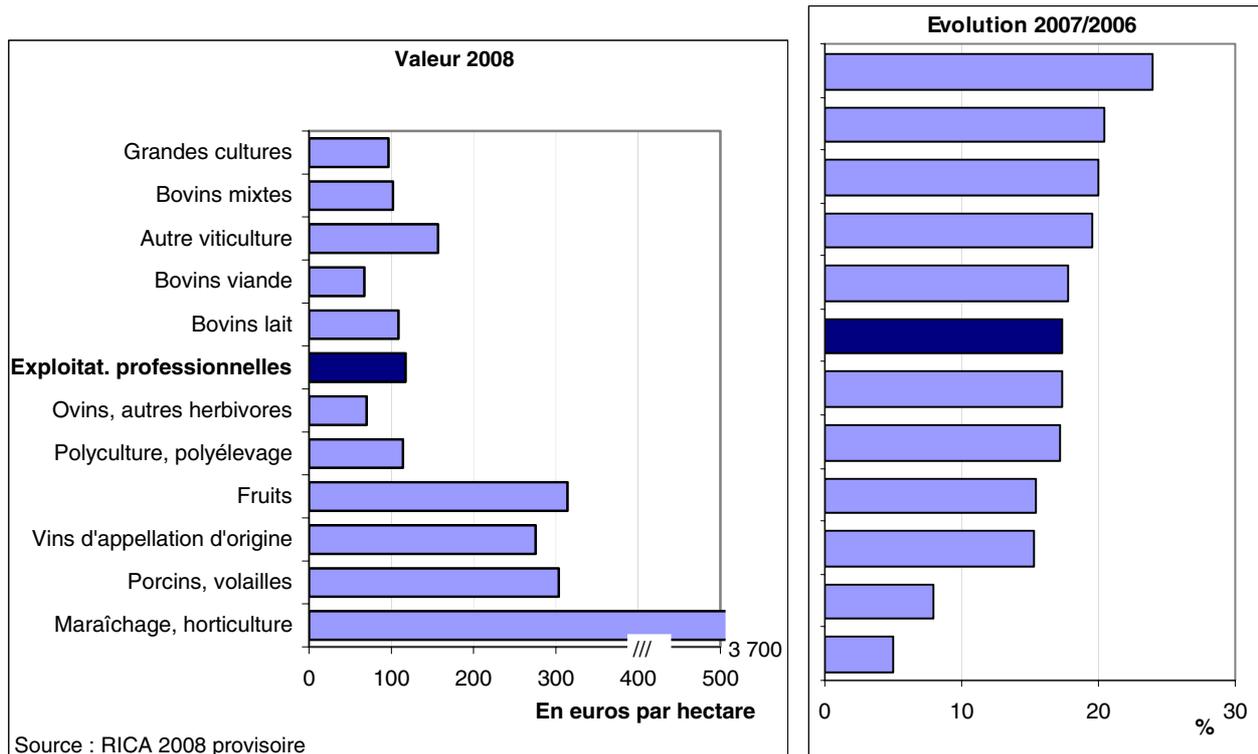
Le prix de l'énergie a connu ces dernières années de fortes augmentations. En 2008, les exploitants agricoles doivent de nouveau faire face à une flambée du prix du baril de pétrole jamais vue. Le fioul domestique a atteint un pic record pendant l'été 2008 à près de 100 euros par hectolitre. Ces hausses du prix de l'énergie ont des répercussions immédiates en agriculture, notamment sur les charges des agriculteurs.

En 2008, les dépenses consacrées à l'énergie font un bond de 22 % pour atteindre 9 400 euros en moyenne (contre 7 800 euros en 2007). Toutes les orientations voient leurs dépenses en énergie augmenter. Ramenées à l'hectare et pour l'ensemble des exploitations, ces charges progressent de 17,4 % et s'élèvent à 118 euros par hectare (contre 97 euros par hectare en

2007). La part des dépenses en énergie représente cependant encore une part réduite du total des charges (6 %).

Par ailleurs, la plupart des exploitations subissent également, mais de manière indirecte, l'impact de cette hausse du prix de l'énergie à travers l'augmentation des charges en engrais et amendements. Celles-ci progressent en effet de 24 % en 2008 et s'établissent à 10 700 euros en moyenne (contre 8 700 euros en 2007). Chez les exploitations de grandes cultures par exemple, ces dépenses en engrais et amendements ont augmenté de 31 %, elles s'élèvent désormais à 22 500 euros.

Graphique 7 : Charges en énergie à l'hectare en 2008



D'une orientation à une autre, la consommation d'énergie et son utilisation peuvent varier considérablement.

La part des charges d'énergie dans le total des charges est proche de 6 % dans de nombreuses orientations. Mais le maraîchage, horticulture possède un ratio supérieur à 10 %. Au contraire, pour la viticulture d'appellation, ce ratio est très faible (3 %).

Ramenées à l'hectare, les dépenses en énergie s'échelonnent en 2008 entre 67 euros en bovins viande et 3 700 euros en maraîchage, horticulture. En effet dans cette dernière orientation, les surfaces utilisées sont petites (7 ha en moyenne) mais les dépenses en énergie, pour les cultures sous serre en particulier, sont très élevées. Les charges à l'hectare sont également élevées dans les orientations de fruits, de porcins-volailles, et de vins d'appellation où le ratio dépasse les 275 euros. Les élevages de ruminants présentent quant à eux bien sûr une dépense en énergie à l'hectare réduite, de 109 euros.

La consommation d'énergie est depuis 2004 suivie en valeur, mais aussi en quantité, pour les principaux produits pétroliers (fioul domestique, gaz propane ou butane). En 2008, les exploitations agricoles suivies par le RICA ont

consommé en moyenne 8 300 litres de fioul domestique, soit 6 % de plus qu'en 2007.

La consommation de fioul par hectare augmente d'un peu plus de 4 % et s'établit à 107 litres en moyenne. Après deux années 2006 et 2007 de réduction de la consommation de fioul dans la plupart des orientations, l'année 2008 voit l'ensemble des orientations augmenter leur consommation de fioul à l'hectare, à l'exception notable de l'orientation porcins, volailles. L'orientation maraîchage, horticulture conserve évidemment la plus forte consommation à l'hectare (1 200 l), loin devant l'arboriculture fruitière (200 l) et la viticulture d'appellation (170 l). Ce sont les orientations à dominante animale, notamment les élevages de ruminants, qui présentent la consommation en volume par hectare la plus faible. Les éleveurs d'ovins et de bovins viande ont ainsi consommé respectivement 60 et 66 l de fioul en moyenne par hectare en 2008.

En 2008, les dépenses en gazole à la pompe s'établissent à 880 euros en moyenne par exploitation, soit 12 % de plus qu'en 2007. Avec 1 700 euros en moyenne par exploitation, les dépenses en électricité progressent de 6 %, soit moins vite que les produits pétroliers. Elles représentent ainsi 18 % des dépenses totales en énergie (contre 21 % en 2006 et 2007).

Graphique 8 : Charges en fioul à l'hectare en 2008

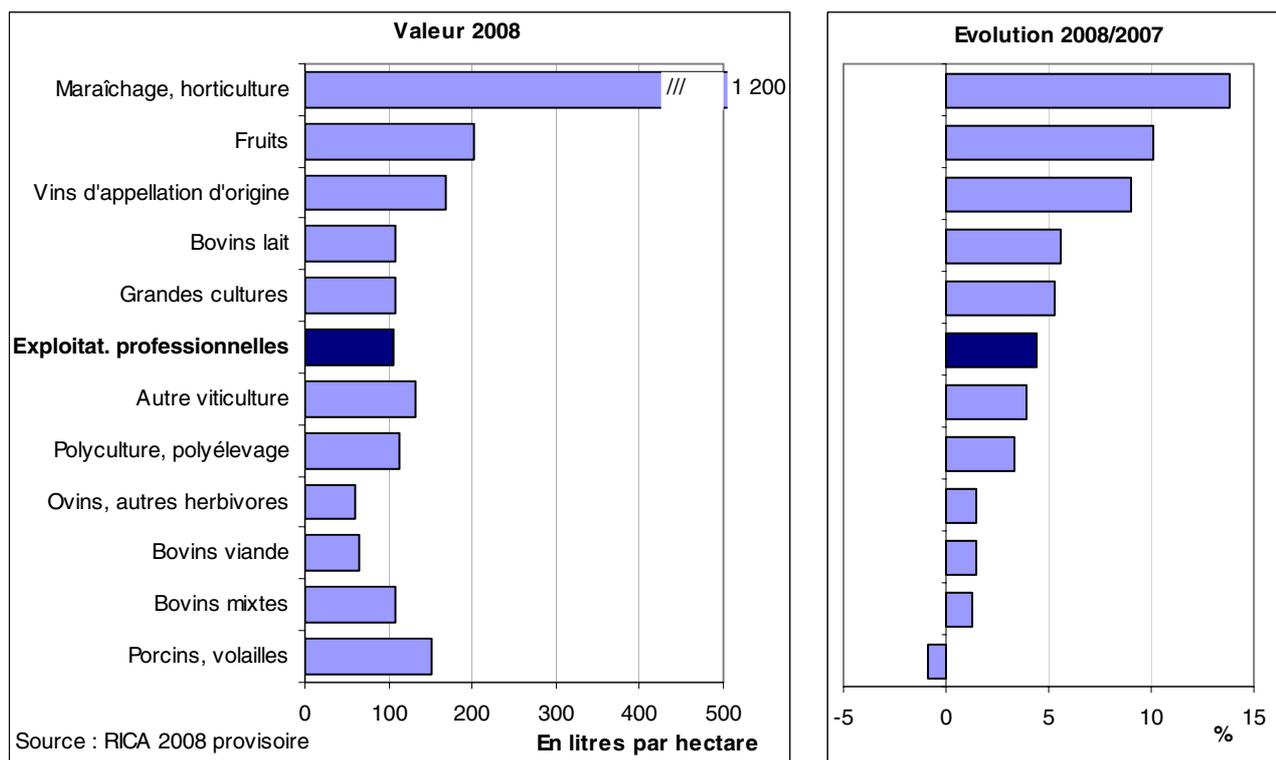


Tableau 5 : Détail des charges en énergie en 2008 selon les orientations

Orientation	Combustibles stockés					Carburants et lubrifiants stockés				Carburants et lubrifiants non stockés		Combustibles non stockés (Gaz de réseau)	Electricité	Total énergie
	Total	Dont				Total	Dont			Total	Dont			
		Fioul domestique	Gaz (propane et butane)				Fioul domestique	Lubrifiant						
	Valeur (1 000 euros)	Quantité (1000 l)	Valeur (1000 euros)	Quantité (t)	Valeur (1000 euros)	Valeur (1 000 euros)	Quantité (1000 l)	Valeur (1000 euros)	Valeur (1000 euros)	Valeur (1 000 euros)	Valeur (1000 euros)			
Grandes cultures	0,5	0,4	0,3	0,4	0,3	8,5	12,4	7,8	0,4	0,9	0,7	0,1	1,4	11,3
Maraîchage, horticulture	10,9	4,5	2,4	8,5	6,2	2,3	3,4	2,0	0,0	2,2	2,1	5,7	4,2	25,3
Vins d'appellation	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2	3,2	2,0	0,1	1,8	1,6	0,1	1,0	5,3
Autre viticulture	0,6	0,1	0,1	0,6	0,4	3,2	4,6	3,0	0,1	1,1	1,0	0,0	0,7	5,6
Fruits	1,1	0,1	0,1	1,3	1,0	4,1	5,8	3,6	0,1	1,7	1,6	0,0	2,3	9,1
Bovins lait	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	5,2	7,8	5,0	0,2	0,7	0,5	0,0	2,0	7,9
Bovins viande	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	4,3	6,0	4,0	0,2	1,1	0,9	0,0	0,7	6,2
Bovins mixtes	0,2	0,0	0,0	0,3	0,2	7,9	11,7	7,4	0,3	0,8	0,6	0,0	2,2	11,1
Ovins, autres herbivores	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	3,6	5,0	3,3	0,2	1,0	0,9	0,0	1,1	5,8
Porcins, volailles	3,4	0,3	0,2	4,2	3,2	4,0	6,2	3,8	0,2	0,9	0,7	0,1	4,4	12,9
Polyculture, polyélevage	0,8	0,2	0,1	1,0	0,7	7,5	10,9	7,0	0,3	0,9	0,8	0,1	2,0	11,3
Ensemble	0,8	0,3	0,2	0,8	0,6	5,7	8,3	5,3	0,2	1,0	0,9	0,2	1,7	9,4
Evo 08/07 %	5,9	0,7	15,7	-4,1	2,7	33,4	5,9	36,0	5,3	10,8	12,4	11,9	6,1	21,7

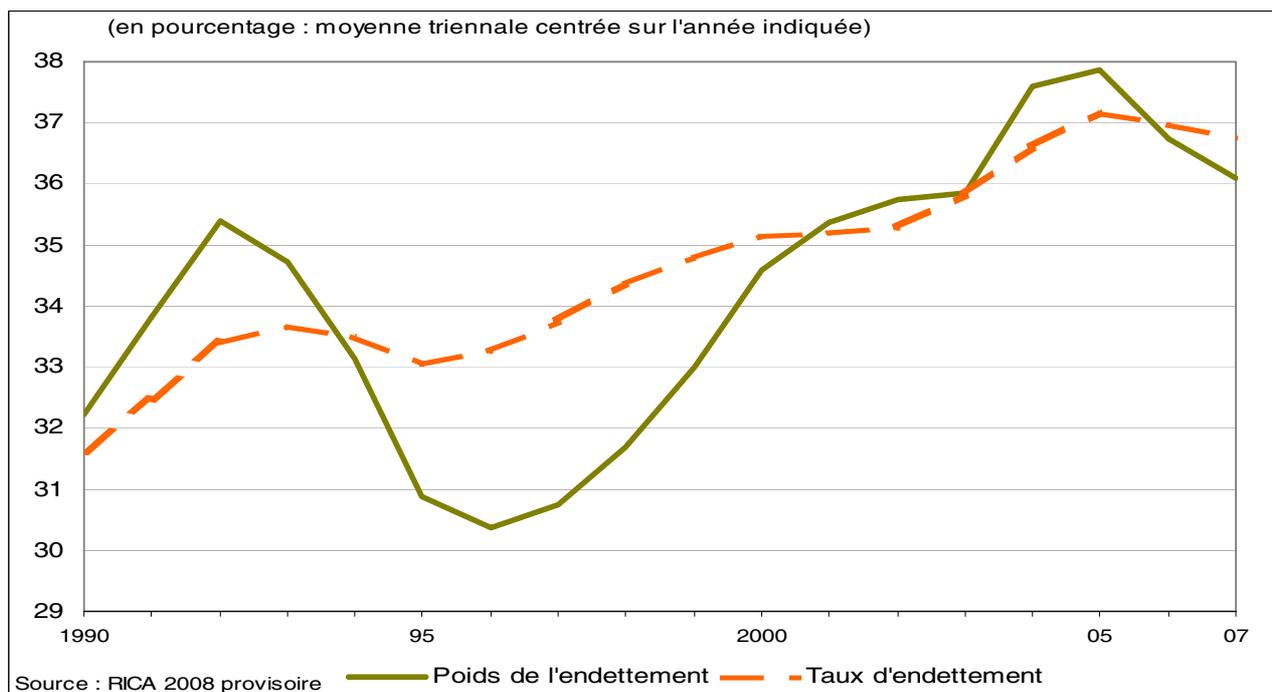
Source : RICA 2008 provisoire

5 - Bilan des exploitations agricoles et rentabilité en 2008

Le bilan décrit la situation patrimoniale de l'exploitation à la clôture de l'exercice. L'actif du bilan traduit les moyens possédés par l'exploitation et mis en œuvre pour exercer son

activité. En 2008, l'actif et par construction le passif total des exploitations professionnelles s'élève à 381 500 euros en moyenne : + 5 % par rapport à 2007.

Graphique 8 : La tendance récente de l'endettement est orientée à la baisse



Le passif décrit les ressources mobilisées par l'exploitation pour financer les moyens mis en œuvre. L'endettement, qui représente la contribution des partenaires extérieurs, atteint 140 700 euros, niveau nettement supérieur à 2007 (+ 6 %). Mais la situation est différente selon les orientations : le stock de dettes baisse fortement en arboriculture fruitière (- 9 %) et au contraire progresse pour les exploitations de grandes cultures, de bovins mixtes et de porcins, volailles (entre + 7 % et + 8 %).

L'endettement des exploitations est très dispersé. Il est inférieur à 20 000 euros pour 16 % d'entre elles tandis que pour 27 % il dépasse les 170 000 euros. L'endettement est très lié à la dimension économique. Ainsi les grandes et très grandes exploitations (de 150 équivalent-hectare-blé et plus), qui ne représentent que 25 % de l'effectif total, concentrent à elles seules 52 % de l'endettement. Ce sont les exploitations spécialisées dans le hors-sol qui sont les plus endettées car elles nécessitent de lourds investissements. En 2008, leur endettement moyen atteint 209 500 euros contre 77 700 euros pour les élevages d'ovins et d'autres herbivores qui affichent le niveau de dette le plus faible.

L'ensemble des emprunts, de long ou moyen terme, progresse de 5 % (90 200 euros en moyenne par exploitation). Les emprunts fonciers augmentent fortement (+ 13 %). Les emprunts pour bâtiments augmentent également (+ 11 %), pour financer notamment la mise au norme des bâtiments d'élevage. Ils s'élèvent en moyenne à 18 700 euros par exploitation. L'ensemble des dettes à court terme augmente dans les mêmes proportions (+ 11 %). Elles représentent en moyenne 5 500 euros en 2008.

Le taux d'endettement (rapport de l'ensemble des dettes au total de l'actif) des exploitations professionnelles s'élève en 2008 à 37 %, niveau légèrement supérieur à celui de 2007.

Le poids de l'endettement (frais financiers et remboursements d'emprunts rapportés à l'excédent brut d'exploitation EBE) atteint en moyenne 38,5 % en 2008. Il progresse de 6 points par rapport à l'année précédente, en lien avec la baisse de l'EBE. Ce ratio est très sensible aux performances économiques de l'année. Il augmente fortement dans les orientations dont les résultats ne sont pas bons, par exemple pour la filière bovins viande avec une hausse de 7 points entre 2007 et 2008.

Toutefois, calculés en moyenne mobile sur trois ans, le poids de l'endettement et le taux d'endettement sont en repli pour la seconde fois

consécutive, alors qu'ils n'avaient cessé d'augmenter depuis 1996.

Tableau 6 : Bilan à la clôture de l'exercice en 2008 toutes orientations confondues

Détail de l'actif 2008	Valeur 2008	Evolution 08/07 %	Détail du passif 2008	Valeur 2008	Evolution 08/07 %
Actifs immobilisés	240,4	5,6	Capitaux propres	240,7	3,9
Actifs incorporels	2,2	20,5	Situation nette	232,4	4,1
Terrains	43,6	5,0	Subventions d'investissement	8,4	0,2
Aménagements	3,0	4,4	Ensemble des dettes	140,7	5,7
Constructions	56,0	8,1	Dettes à long ou moyen terme	90,2	5,5
Installations spécialisées	9,1	7,6	Emprunts à court terme	5,5	10,9
Matériel	64,3	6,7	Autres dettes financières à moins de 1 an	7,5	8,0
Plantations	8,3	3,0	Dettes auprès des fournisseurs	24,8	5,3
Animaux reproducteurs	39,0	2,0	Dettes sociales	3,2	4,3
Autres immobilisations corporelles	7,9	2,1	Dettes auprès de l'Etat	1,3	5,7
Actifs financiers	6,9	2,1	Dettes sur immobilisations	1,5	-8,1
Actifs circulants	139,8	2,9	Avances et acomptes reçus	1,0	2,1
Stocks	86,7	3,4	Autres dettes	5,7	7,4
Valeurs réalisables	32,7	2,5			
Valeurs disponibles	20,5	1,1			
Régularisation actif	1,3	2,0	Régularisation passif	0,1	30,6
Total actif	381,5	4,6	Total passif	381,5	4,6

Source : RICA 2008 provisoire

En 2008, la rémunération du travail annuel salarié sur l'exploitation s'établit en moyenne à 16 600 euros par UTA salariée. L'exploitation emploie en moyenne 1,43 unité de travail annuel non salariée, principalement le chef d'exploitation, assisté le plus souvent par un membre de sa famille. Si l'on admet que le travail non salarié est rémunéré de la même manière que le travail salarié, en moyenne 23 800 euros sont dédiés à la rémunération de l'ensemble des UTANS par exploitation. Le résultat courant avant impôts s'élève en moyenne à 32 600 euros en 2008. Une fois déduites les charges sociales de l'exploitant (9 500 euros en moyenne) et la rémunération

conventionnelle des UTA non salariées de l'exploitation, la rémunération des capitaux propres consacrés à l'exploitation est déficitaire de 700 euros. Les capitaux propres se montent quant à eux à 240 700 euros en moyenne par exploitation. La rentabilité estimée moyenne des capitaux propres en 2008 est, sous les hypothèses retenues, négative (- 0,3 %).

Cette rentabilité estimée est plus élevée dans les orientations grandes cultures et vins d'appellation, même si elle diminue par rapport à 2007, que pour les éleveurs d'ovins et de porcins, volailles où ce ratio, tout comme en 2007, est négatif.

Tableau 7 : Rentabilité des capitaux propres en 2008

	Toutes exploitations confondues	Grandes cultures	Vins d'appellation d'origine	Autre viticulture	Fruits	Ovins	Porcins, volailles
Nombre d'exploitations représentées (milliers)	326,0	74,5	32,8	11,1	9,1	19,2	13,3
Surface agricole utilisée (ha)	80,2	117,2	19,2	35,6	29,1	83,5	42,4
Rémunération de la main d'œuvre salariée (1)	16,6	17,1	17,9	16,1	15,6	14,4	16,7
Travail non salarié en UTA (UTANS) (2)	1,43	1,29	1,40	1,22	1,38	1,39	1,53
Rémunération totale des UTA non salariée (3)=(1)*(2)	23,8	22,0	25,1	19,7	21,6	20,1	25,6
Résultat courant avant impôts (4)	32,6	45,7	49,2	24,7	33,5	13,4	20,5
Charges sociales de l'exploitant (5)	9,5	11,8	12,4	7,0	8,7	5,6	9,6
Revenu de l'exploitant (6) = (4) - (5)	23,1	34,0	36,8	17,7	24,9	7,8	11,0
Capitaux propres (7)	240,7	218,5	423,0	281,7	179,0	170,1	160,2
Rémunération des capitaux propres (8) =(6)-(3)	-0,7	12,0	11,7	-1,9	3,3	-12,4	-14,6
Rentabilité des capitaux propres (%) (8)/(7)	-0,3	5,5	2,8	-0,7	1,8	-7,3	-9,1
Rentabilité des capitaux propres en 2007 pour rappel	4,4	15,5	6,5	1,5	3,0	-4,2	-9,8

Source : RICA 2008 provisoire

Annexes

Tableau 1 : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2008

Tableau 2 : Situation financière des exploitations en 2007 et 2008

Tableau 1

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2008

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2007 en valeur réelle

	Ensemble		Grandes cultures		Maraîchage, horticulture		Vins d'appellation		Autre viticulture		Fruits	
	2008	% évo.	2008	% évo.	2008	% évo.	2008	% évo.	2008	% évo.	2008	% évo.
Echantillon	7229		1848		376		803		211		335	
Population	326 000		74 500		9 700		32 800		11 100		9 100	
Caractéristiques physiques												
Surface agricole utilisée (en ha)	80	+1,2	117	+0,9	7	+0,5	19	-0,2	36	+0,3	29	+0,2
dont : SAU en fermage	64	+0,4	100	+0,2	5	+1,6	13	-0,7	20	-2,3	19	-0,8
Effectifs animaux (en UGB)	73	-0,4	17	-4,6	1	+1,3	1	+0,3	ε	///	3	-3,3
Nombre d'UTA	1,98	-0,5	1,66	-0,5	4,32	-1,2	3,01	-0,7	2,04	-0,2	4,18	-3,1
dont : UTA non salariées	1,43	-0,1	1,29	ε	1,54	+1,7	1,40	+0,2	1,22	+2,0	1,38	+0,2
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)												
Capacité d'autofinancement	60,2	-13,2	77,5	-14,7	49,6	-11,5	72,2	-19,2	43,5	-7,8	59,2	-2,9
- Prélèvements privés	37,1	+6,2	48,7	+4,8	33,2	-10,9	55,5	+10,1	25,0	+16,4	32,2	-8,2
= Autofinancement	23,1	-33,2	28,7	-35,5	16,4	-12,9	16,7	-57,0	18,5	-28,0	27,0	+4,5
Actif immobilisé	240,4	+3,0	217,4	+5,4	144,2	-0,9	254,8	+2,5	185,9	+3,6	174,7	+1,2
Actif circulant	139,8	+0,4	141,4	+2,8	77,4	-3,3	360,5	-1,7	200,6	+1,0	117,9	-5,3
Stocks	86,7	+0,9	73,0	+6,7	28,5	-1,5	267,3	-3,0	159,4	-0,1	39,8	-10,3
Capitaux propres	240,7	+1,4	218,5	+4,0	93,3	-3,0	423,0	-0,4	281,7	+1,8	179,0	+6,1
Endettement total	140,7	+3,1	141,7	+4,9	129,8	-1,0	193,8	+0,7	105,5	+3,2	114,7	-11,3
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)												
Ventes et autoconsommation	155,5	+3,9	162,6	+6,4	248,1	-3,0	210,5	+0,2	118,0	+2,0	190,2	+0,6
- Achats d'animaux	5,5	-5,7	2,8	-10,4	0,1	+4,2	ε	-65,7	ε	///	0,1	+41,6
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	150,0	+4,3	159,8	+6,7	248,0	-3,0	210,4	+0,3	118,0	+2,0	190,0	+0,5
+ Production stockée	1,0	///	-1,5	///	0,2	///	-2,7	///	4,3	///	-3,2	///
+ Production immobilisée	3,8	+10,6	2,0	+17,4	3,5	+110,5	3,2	-5,1	4,7	+30,9	6,7	+14,1
+ Produits divers	2,6	+4,8	4,8	+10,6	2,5	+4,1	3,5	-2,6	1,9	-7,0	2,8	-13,4
= Production de l'exercice	157,4	-0,1	165,1	-0,5	254,3	-2,5	214,4	-6,9	128,9	+0,5	196,4	-3,4
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,3	///	0,8	///	0,8	///	0,1	///	0,2	///	0,1	///
- Charges d'approvisionnement	59,3	+13,8	67,4	+17,7	88,4	-1,5	32,7	+0,3	27,8	+12,9	37,4	+7,8
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	41,1	+3,8	38,3	+6,2	56,3	+4,9	47,8	+0,6	36,0	+0,5	58,2	+0,7
= Valeur ajoutée	57,3	-13,2	60,2	-17,5	110,4	-6,4	134,0	-10,7	65,3	-4,0	100,8	-9,1
+ Remboursement forfaitaire TVA	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///
+ Subventions d'exploitation	29,3	-0,6	43,2	-0,1	3,9	+30,0	2,8	+3,5	6,8	-8,3	16,4	+35,3
+ Indemnités d'assurance	1,3	-20,8	1,7	-42,2	0,4	-36,4	1,4	-25,0	0,8	-47,8	4,4	+11,9
- Fermages	11,0	+1,7	15,1	+2,9	3,7	-2,1	21,5	+3,5	7,3	+1,4	7,2	+0,1
- Impôts et taxes	1,9	-0,2	2,5	+2,4	1,7	+14,1	3,4	-1,8	2,9	-0,6	1,5	-16,3
- Charges de personnel	11,2	ε	8,0	+2,7	56,1	-0,6	36,1	+0,5	16,4	-2,5	51,5	-5,7
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	63,8	-12,9	79,4	-15,6	53,1	-11,3	77,3	-18,3	46,4	-7,6	61,6	-3,6
+ Transferts de charge	0,3	///	0,5	///	0,4	///	0,4	///	0,1	///	0,5	///
- Dotations aux amortissements	27,2	+1,0	30,3	+3,2	26,4	-3,3	23,1	-3,3	18,7	-1,4	25,3	-2,5
= Résultat d'exploitation	36,9	-20,9	49,7	-23,7	27,2	-18,5	54,6	-23,4	27,8	-11,3	36,8	-5,2
+ Produits financiers	0,5	+23,8	1,0	+19,4	0,5	+5,2	0,4	+47,4	0,4	-3,3	0,5	-0,8
- Charges financières	4,8	+5,2	5,0	+6,6	4,3	+1,8	5,8	-0,7	3,4	-1,3	3,8	+0,8
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	32,6	-23,2	45,7	-25,3	23,3	-21,2	49,2	-25,0	24,7	-12,3	33,5	-5,8
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	4,5	+35,3	7,8	+10,2	0,8	+32,2	6,8	///	4,1	///	2,5	+8,0
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,3	+6,5	0,5	-6,9	1,9	-1,0	0,7	-8,5	2,0	+0,4	2,9	+3,1
+ Profits et charges exceptionnels	0,4	///	1,5	///	ε	///	-0,1	///	0,1	///	0,4	///
= Résultat de l'exercice	38,8	-17,2	55,5	-19,3	26,0	-17,3	56,6	-16,5	31,0	-2,7	39,3	-2,1

ε : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Champ : Ensemble des exploitations professionnelles

Source : RICA 2008 provisoire

Tableau 1

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2008

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2007 en valeur réelle

	Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins		Porcins, volailles		Polyculture, polyélevage	
	2008	% évo.	2008	% évo.	2008	% évo.	2008	% évo.	2008	% évo.	2008	% évo.
Echantillon	942		678		231		382		295		1128	
Population	53 100		39 700		8 500		19 200		13 300		55 000	
Caractéristiques physiques												
Surface agricole utilisée (en ha)	73	+1,0	92	+1,4	109	+1,5	83	+2,1	42	+2,0	99	+1,8
dont : SAU en fermage	59	+0,1	65	+0,8	92	+0,9	50	-0,3	33	+1,9	82	+1,2
Effectifs animaux (en UGB)	85	+2,1	107	+2,4	145	+5,4	79	-0,1	411	+1,4	103	+0,1
Nombre d'UTA	1,70	+0,7	1,36	-0,2	1,86	-1,0	1,53	-0,4	1,87	+1,7	1,93	+0,3
dont : UTA non salariées	1,59	-0,2	1,28	-0,5	1,70	-1,4	1,39	-1,3	1,53	+0,8	1,58	-0,3
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)												
Capacité d'autofinancement	59,0	-5,1	34,2	-17,9	68,5	-8,0	31,5	-17,1	54,8	-9,3	65,1	-12,4
- Prélèvements privés	35,8	+14,9	16,7	-6,7	40,0	+37,0	19,0	+14,9	39,0	+8,4	35,7	-6,1
= Autofinancement	23,2	-24,9	17,5	-26,3	28,5	-39,1	12,5	-44,7	15,8	-35,8	29,4	-18,9
Actif immobilisé	259,2	+3,9	260,2	+0,6	345,4	+2,1	185,9	-0,9	251,4	+0,2	269,5	+4,7
Actif circulant	87,0	-0,9	91,2	-1,0	132,0	-0,1	61,8	-0,9	116,6	+0,8	128,2	+4,2
Stocks	51,0	+1,5	58,8	-0,8	89,2	+0,9	30,0	-2,1	80,5	+0,7	75,9	+5,9
Capitaux propres	217,0	+1,9	253,1	+0,2	294,1	-0,8	170,1	-1,4	160,2	-4,7	239,8	+3,2
Endettement total	130,5	+4,2	99,0	+0,1	184,8	+5,0	77,7	+0,1	209,5	+4,6	159,2	+6,6
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)												
Ventes et autoconsommation	135,8	+8,3	63,2	-0,9	165,6	+8,1	68,9	+1,3	324,2	+8,0	172,1	+5,2
- Achats d'animaux	4,3	-3,3	6,3	-16,4	10,2	-2,4	3,1	-6,7	35,0	-2,5	8,9	+1,3
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	131,5	+8,7	56,8	+1,2	155,4	+8,8	65,8	+1,7	289,2	+9,4	163,2	+5,4
+ Production stockée	2,2	///	4,3	///	6,1	///	-0,3	///	4,4	///	2,3	///
+ Production immobilisée	5,2	+7,7	2,8	+23,5	8,6	+33,1	1,2	-54,5	7,7	+78,1	4,3	-12,4
+ Produits divers	0,8	-9,8	1,2	-9,6	1,2	-9,9	2,3	+0,5	1,8	+11,2	2,3	+10,1
= Production de l'exercice	139,7	+5,5	65,1	-4,2	171,2	+5,6	69,1	-5,9	303,1	+9,5	172,1	+1,9
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,2	///	0,1	///	0,2	///	0,1	///	0,3	///	0,5	///
- Charges d'approvisionnement	50,3	+19,2	30,2	+8,4	70,4	+18,5	32,1	+8,8	189,8	+15,7	75,2	+16,6
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	42,3	+5,1	26,4	+3,0	52,0	+5,9	23,9	-3,6	55,1	+8,1	46,9	+4,5
= Valeur ajoutée	47,3	-5,4	8,5	-40,8	49,1	-8,9	13,2	-31,4	58,4	-6,1	50,5	-15,2
+ Remboursement forfaitaire TVA	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///	ε	///
+ Subventions d'exploitation	26,0	-2,2	36,8	-3,4	41,6	+0,3	27,1	-1,1	16,9	-1,9	37,2	+0,2
+ Indemnités d'assurance	0,8	-1,4	0,8	+7,0	1,1	-18,9	0,8	+14,0	1,2	+14,0	1,5	+7,1
- Fermages	7,9	-1,4	6,7	+0,9	12,3	+3,3	4,3	-3,1	5,4	+6,9	11,3	+0,5
- Impôts et taxes	1,4	-5,4	1,0	-0,5	1,7	+5,5	0,8	-8,8	1,6	+2,7	1,9	+1,8
- Charges de personnel	1,9	+10,1	1,2	-1,0	2,9	-2,4	2,3	+13,8	7,2	+1,0	6,4	+3,1
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	62,9	-5,0	37,2	-16,3	74,8	-6,6	33,7	-15,7	62,3	-6,7	69,5	-11,8
+ Transferts de charge	0,2	///	0,1	///	0,3	///	0,1	///	0,2	///	0,3	///
- Dotations aux amortissements	28,0	+3,3	20,4	-0,9	36,4	+3,5	18,0	-3,6	34,5	-2,1	31,7	+2,0
= Résultat d'exploitation	35,2	-10,7	16,8	-29,5	38,6	-14,9	15,8	-26,2	28,1	-12,4	38,2	-20,5
+ Produits financiers	0,3	+32,4	0,1	+12,3	0,4	-4,4	0,2	+42,9	0,7	+75,9	0,5	+32,0
- Charges financières	4,6	+6,7	3,2	+4,5	6,9	+7,1	2,6	+4,6	8,2	+7,9	5,7	+7,3
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	30,9	-12,5	13,8	-34,1	32,1	-18,5	13,4	-29,6	20,5	-17,4	33,0	-23,4
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	2,7	+32,4	1,8	-4,0	2,8	-33,0	1,3	+38,7	2,1	+28,1	5,0	+41,4
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,6	+12,2	1,2	+3,7	2,4	+74,0	1,4	-3,2	1,8	+16,5	1,6	+6,8
+ Profits et charges exceptionnels	0,2	///	ε	///	0,1	///	0,1	///	-0,2	///	0,5	///
= Résultat de l'exercice	35,4	-8,2	16,7	-30,2	37,3	-16,9	16,2	-25,6	24,3	-14,6	40,1	-17,2

ε : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

°° UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Champ : Ensemble des exploitations professionnelles

Source : RICA 2008 provisoire

Tableau 2
Situation financière des exploitations en 2007 et 2008

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Grandes cultures		Maraîchage-horticulture		Vins d'appellation		Autre viticulture		Fruits	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Résultat courant avant impôts	42,0	33,1	62,4	47,8	28,3	22,8	65,1	50,0	28,9	26,0	34,4	33,2
+ Dotation aux amortissements	26,3	27,2	28,2	29,8	26,9	26,6	23,2	23,0	18,6	18,8	24,7	24,6
+ Charges et produits exceptionnels	-0,1	0,4	-0,2	1,5	-0,7	-0,1	-0,3	-0,2	ε	0,1	-0,6	0,4
= Capacité d'autofinancement	68,2	60,7	90,4	79,0	54,4	49,4	88,1	72,9	47,5	44,8	58,5	58,3
- Prélèvements privés	34,7	37,7	46,7	50,2	36,5	33,4	49,6	55,9	21,5	25,7	33,9	31,9
= Autofinancement	33,5	23,0	43,7	28,9	17,9	16,0	38,5	16,9	25,9	19,1	24,6	26,4
+ Cessions d'immobilisations	6,1	8,2	11,1	14,9	1,4	1,7	4,8	9,7	3,0	6,2	5,6	5,2
+ Subventions d'équipement reçues	1,3	1,3	0,4	0,3	1,7	2,5	0,6	0,7	1,9	1,5	2,5	3,1
+ Nouvelles dettes financières	26,0	30,5	27,7	34,7	19,7	23,9	30,0	30,6	11,6	16,8	13,5	16,4
+ Variation des dettes auprès des tiers	3,1	1,7	3,9	1,8	6,0	0,6	6,2	1,0	1,7	2,3	2,8	-5,7
+ Diminution de trésorerie nette		0,8		1,6	2,7	1,6						
= Total des ressources	69,9	65,4	86,8	82,2	49,3	46,3	80,2	58,9	44,1	45,8	49,0	45,4
Acquisitions d'immobilisations	30,9	35,3	38,9	46,4	22,5	22,8	28,3	30,8	18,2	25,6	22,7	26,8
+ Augmentation des animaux reproducteurs	1,3	0,7	0,1	ε	0,1	0,1	ε	ε	ε	ε	ε	ε
+ Charges à répartir	ε	ε	ε	ε	ε	ε	-0,1	ε	-0,1	ε	ε	ε
+ Remboursements des dettes financières	24,4	25,3	25,7	26,9	22,8	23,5	29,8	27,2	16,1	13,8	17,4	21,1
+ Variation des stocks	8,4	2,9	14,7	6,4	1,8	0,3	14,2	-1,7	6,7	3,8	5,1	-3,6
+ Variation des créances auprès des tiers	3,0	1,2	2,1	2,3	1,8	-0,3	6,8	0,7	1,7	1,6	0,3	0,9
+ Variation des comptes de régularisation	0,2	ε	0,1	0,2	0,3	-0,1	0,2	ε	0,2	-0,1	0,9	-0,1
+ Augmentation de trésorerie nette	1,8		5,2				1,0	1,9	1,3	1,1	2,5	0,3
= Total des emplois	69,9	65,4	86,8	82,2	49,2	46,3	80,2	58,9	44,1	45,8	49,0	45,4
Variation du fonds de roulement net	10,2	1,6	18,2	5,5	-4,8	-2,3	15,9	0,0	8,2	4,1	6,1	3,1
Variation du besoin en fonds de roulement	8,4	2,3	13,0	7,1	-2,2	-0,7	14,9	-1,9	6,9	3,0	3,5	2,8
Variation de trésorerie nette	1,7	-0,8	5,2	-1,6	-2,6	-1,6	1,0	1,9	1,3	1,1	2,6	0,3
Investissement total	26,2	27,9	27,9	31,4	21,2	21,2	23,5	21,1	15,2	19,4	17,1	21,7
Excédent de trésorerie d'exploitation	57,9	56,9	77,9	72,1	57,9	50,3	70,0	71,9	39,9	39,3	52,1	50,6

Bilan 2008	Ouvert. Clôture											
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Actif immobilisé	224,2	239,6	197,3	215,3	140,2	143,6	227,6	246,1	172,6	187,2	161,9	170,1
Terrains	39,4	43,0	41,7	45,6	14,3	15,4	87,5	95,9	47,2	51,5	25,3	26,8
Constructions	52,0	56,3	24,8	27,2	51,5	53,0	46,8	53,1	14,8	19,1	24,6	23,7
Matériel	58,8	63,7	79,1	88,9	30,8	31,9	37,5	38,6	33,7	35,0	38,3	41,5
Plantations (y compris forêt)	7,9	8,3	0,6	0,6	4,1	3,5	35,9	38,2	61,4	64,9	45,9	49,2
Animaux reproducteurs	38,2	38,9	7,3	7,3	0,6	0,7	0,9	0,8	0,3	0,4	0,7	0,7
Autres immobilisations	16,6	17,4	33,2	34,6	9,5	10,1	12,8	13,3	10,0	10,9	14,8	15,6
Actif circulant	136,4	140,3	135,1	142,4	82,1	81,4	357,2	359,7	195,4	202,2	123,3	119,6
Stocks et en-cours	84,0	86,9	67,4	73,8	28,2	28,5	268,2	266,5	156,9	160,8	44,5	40,9
dont animaux circulants	19,2	19,5	5,6	5,4	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Valeurs réalisables	32,1	32,9	40,1	42,1	27,6	27,8	63,4	62,7	22,4	24,7	44,7	42,1
Valeurs disponibles	20,3	20,5	27,6	26,5	26,3	25,1	25,7	30,6	16,0	16,8	34,0	36,6
Régularisation actif	1,3	1,3	1,3	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5	0,9	0,7	1,4	1,3
Total actif	361,9	381,3	333,8	359,2	223,9	226,5	586,3	607,3	368,9	390,1	286,5	291,0
Capitaux propres	229,3	241,1	205,4	221,2	92,6	93,3	399,6	414,6	272,4	288,2	158,9	175,0
Total endettement	132,5	140,0	128,2	137,9	131,3	133,1	186,7	192,6	96,4	101,9	127,5	115,9
Dettes à long ou moyen terme	85,1	89,7	80,4	87,5	73,4	71,9	92,7	96,9	53,3	56,0	66,6	61,9
Emprunts à court terme	5,0	5,5	5,0	5,6	4,8	6,8	9,2	8,4	2,8	3,0	3,2	3,1
Autres dettes financières à - 1 an	7,0	7,6	7,0	7,2	5,7	6,7	13,4	14,9	4,3	4,6	7,2	6,0
Dettes auprès de tiers	35,4	37,2	35,8	37,6	47,3	47,8	71,4	72,4	36,1	38,3	50,6	44,9
Régularisation passif	0,1	0,1	0,2	0,2	ε	ε	0,1	0,1	ε	ε	ε	0,1
Total passif	361,9	381,2	333,8	359,2	223,9	226,5	586,3	607,3	368,9	390,1	286,5	291,0

ε : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2007 et 2008

Source : RICA 2008 provisoire

Tableau 2
Situation financière des exploitations en 2007 et 2008

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins		Porcins-volailles		Polyculture-polyélevage	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Résultat courant avant impôts	34,4	30,9	20,8	14,0	36,0	30,0	19,1	13,8	24,7	20,9	44,0	34,6
+ Dotation aux amortissements	26,4	27,9	20,1	20,4	35,2	37,3	18,3	18,1	35,0	35,1	30,9	32,3
+ Charges et produits exceptionnels	-0,2	0,2	0,1	ε	0,4	0,1	0,2	0,1	0,4	-0,2	0,1	0,5
= Capacité d'autofinancement	60,6	59,0	41,0	34,5	71,5	67,4	37,6	31,9	60,1	55,8	75,0	67,3
- Prélèvements privés	30,2	35,5	17,5	16,7	29,2	41,0	17,4	20,5	36,0	40,0	38,2	36,7
= Autofinancement	30,5	23,5	23,6	17,8	42,3	26,4	20,2	11,4	24,1	15,8	36,8	30,6
+ Cessions d'immobilisations	3,9	5,1	3,4	3,4	6,3	4,8	2,2	3,2	3,8	5,1	6,4	8,9
+ Subventions d'équipement reçues	2,1	1,9	1,6	1,6	2,1	2,0	1,1	1,0	1,0	1,7	1,4	1,4
+ Nouvelles dettes financières	24,3	30,0	20,1	22,0	39,1	39,5	15,3	15,3	32,7	49,3	31,0	36,8
+ Variation des dettes auprès des tiers	2,2	1,5	0,6	0,5	5,9	6,2	1,0	1,6	3,2	3,9	3,7	4,0
+ Diminution de trésorerie nette		0,9	3,2	1,2		0,4	0,2	0,6	3,8	0,6		1,9
= Total des ressources	63,0	62,8	52,4	46,5	95,8	79,3	40,0	33,2	68,6	76,4	79,4	83,6
Acquisitions d'immobilisations	28,7	35,9	22,2	21,2	42,7	40,4	18,8	16,5	27,1	32,8	35,5	45,3
+ Augmentation des animaux reproducteurs	2,7	1,2	3,4	3,1	5,1	3,3	1,1	ε	1,9	0,2	1,8	1,0
+ Charges à répartir	0,1	ε	0,2	-0,1	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε
+ Remboursements des dettes financières	22,1	23,5	20,1	21,0	32,1	33,6	16,3	15,3	32,8	40,6	27,5	28,7
+ Variation des stocks	4,0	1,9	4,8	1,0	6,3	2,8	2,9	0,1	6,9	2,5	8,4	6,0
+ Variation des créances auprès des tiers	2,4	0,2	1,7	0,2	5,0	-0,3	1,0	1,2	-0,1	0,4	3,7	2,8
+ Variation des comptes de régularisation	0,2	0,1	0,1	ε	0,5	-0,5	ε	ε	ε	-0,1	0,2	-0,1
+ Augmentation de trésorerie nette	2,9				4,2						2,3	
= Total des emplois	63,0	62,8	52,4	46,5	95,8	79,3	40,0	33,2	68,6	76,4	79,4	83,6
Variation du fonds de roulement net	7,2	-0,2	2,8	-0,5	10,1	-4,7	2,6	-0,8	-0,2	-1,6	10,9	2,7
Variation du besoin en fonds de roulement	4,3	0,7	6,0	0,7	5,9	-4,3	2,8	-0,2	3,5	-1,1	8,6	4,6
Variation de trésorerie nette	2,9	-0,9	-3,2	-1,2	4,2	-0,4	-0,2	-0,6	-3,8	-0,6	2,3	-1,8
Investissement total	27,5	32,0	22,2	21,0	41,4	39,0	17,7	13,2	25,2	27,9	30,9	37,3
Excédent de trésorerie d'exploitation	51,3	56,1	32,7	30,8	58,9	65,4	33,4	32,9	55,8	58,1	64,0	60,9

Bilan 2008	Ouv. Clôture											
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Actif immobilisé	240,9	258,8	250,2	261,4	331,6	350,1	180,7	184,9	248,8	256,9	253,6	274,8
Terrains	25,2	27,9	39,9	44,4	28,3	31,3	35,2	37,4	18,8	20,9	35,2	37,8
Constructions	77,6	84,4	47,1	52,2	99,7	109,0	45,2	48,1	114,7	115,6	62,4	67,2
Matériel	55,1	60,5	52,0	50,4	82,4	83,0	43,0	42,7	50,9	53,5	70,5	80,4
Plantations (y compris forêt)	ε	ε	0,1	0,1	0,2	0,2	ε	ε	0,1	0,1	3,7	3,9
Animaux reproducteurs	59,5	60,7	98,9	102,0	91,3	94,6	44,0	44,0	40,6	40,8	47,3	48,3
Autres immobilisations	9,8	10,8	5,4	5,6	13,3	14,1	5,8	5,1	12,4	13,6	19,5	20,4
Actif circulant	84,3	85,6	90,3	91,4	129,3	132,3	61,2	62,1	115,2	119,0	121,3	129,6
Stocks et en-cours	48,3	50,2	57,9	58,9	84,6	87,3	30,2	30,3	78,9	81,4	70,8	76,8
dont animaux circulants	24,7	25,2	39,0	39,7	50,7	51,0	12,8	12,4	57,1	60,4	26,4	26,9
Valeurs réalisables	21,5	21,8	16,6	17,1	29,4	28,4	18,3	19,5	26,4	26,6	30,5	32,4
Valeurs disponibles	14,5	13,6	15,7	15,4	15,4	16,7	12,7	12,3	9,9	11,0	20,0	20,4
Régularisation actif	1,2	1,3	0,8	0,7	2,2	1,8	0,3	0,3	1,6	1,5	1,6	1,6
Total actif	326,4	345,7	341,2	353,4	463,2	484,2	242,2	247,4	365,6	377,4	376,5	406,0
Capitaux propres	207,2	218,5	244,4	254,1	290,4	298,2	166,8	170,3	165,7	163,4	229,1	245,0
Total endettement	119,1	127,2	96,7	99,3	172,4	185,6	75,3	77,1	199,9	214,0	147,1	160,6
Dettes à long ou moyen terme	88,2	94,0	70,8	70,1	123,5	129,9	52,8	53,0	128,7	136,0	99,3	106,6
Emprunts à court terme	3,7	4,3	3,4	5,0	6,2	5,7	2,4	2,2	11,5	13,0	4,8	5,6
Autres dettes financières à - 1 an	3,6	3,8	3,3	4,5	5,6	6,6	3,7	3,9	17,2	18,7	7,3	8,7
Dettes auprès de tiers	23,7	25,1	19,2	19,7	37,2	43,4	16,4	18,0	42,4	46,3	35,7	39,7
Régularisation passif	0,1	0,1	0,1	ε	0,4	0,4	ε	ε	ε	ε	0,2	0,3
Total passif	326,4	345,7	341,2	353,4	463,2	484,2	242,2	247,4	365,6	377,4	376,5	406,0

ε : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2007 et 2008

Source : RICA 2008 provisoire

CHAPITRE IV

Les concours publics à l'agriculture en 2009 ⁽¹⁾

I - Les concours publics à l'agriculture en 2009	83
II - Méthodologie	96
III - Les concours publics prévisionnels à la protection sociale agricole des non-salariés agricoles en 2009	98

(1) Présenté par Elisabeth RIGNOLS, chef du bureau de l'étude des concours publics à l'agriculture, au ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, ce rapport a été rédigé au bureau d'étude des concours publics à l'agriculture par Jean-Claude QUAGLIA et Christian GARCIA.

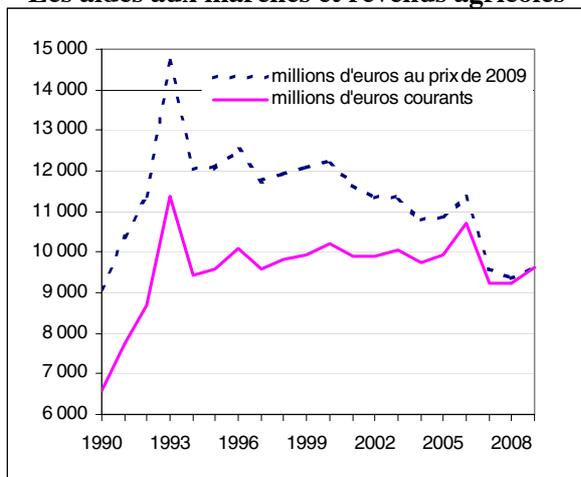
Les concours publics à l'agriculture en 2009

En 2009, selon les données prévisionnelles, les concours publics à l'agriculture (hors protection sociale) s'élèveraient à 15,7 milliards d'euros, dont 62 % financés par l'Union européenne. Ils progresseraient légèrement (+ 1,7 %) par rapport à l'année précédente. Les aides en faveur de l'agriculture et des territoires ruraux, plus directement destinées au secteur de l'agriculture, augmenteraient de 1,8 %. Elles représentent les trois quarts de l'ensemble des concours publics mais quasiment la totalité des aides européennes. Les soutiens aux marchés et revenus agricoles bénéficieraient de la hausse du financement européen tandis que ceux tournés vers le développement rural reculeraient, avec la baisse des paiements des stocks de l'ancien règlement de développement rural 2000-2006 et la poursuite de la montée en charge du nouveau RDR 2007-2013. L'année 2009 serait également marquée par les importants soutiens apportés aux secteurs en crise.

Légère progression des aides de marchés et revenus agricoles malgré un recul des aides nationales

En 2009, les aides de marchés et revenus agricoles s'élèvent à 9,6 milliards d'euros, soit 3 % de plus qu'en 2008. Les aides européennes progressent de 5 % à 8,9 milliards, les aides nationales diminuent de 13 %.

Les aides aux marchés et revenus agricoles



Note : chevauchement en 1993 de l'application des dispositifs PAC antérieur et postérieur à 1992

Source : MAAP - SAFSL

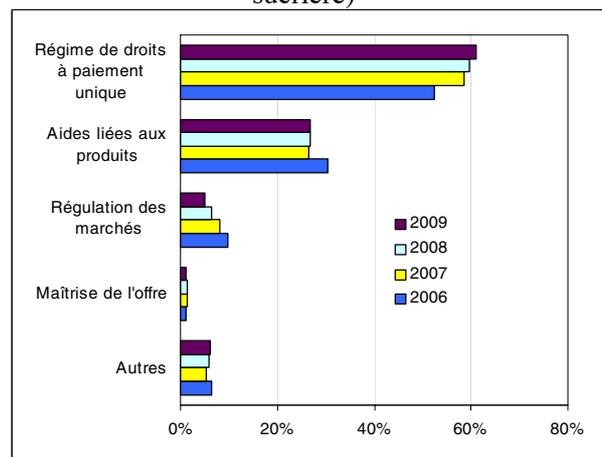
Seules les aides destinées à l'aide alimentaire enregistrent une croissance (+ 47 %) par rapport à 2008. Les reculs les plus importants concernent les aides de régulation des marchés, - 25 %, et la maîtrise de l'offre, - 22 % (hors fonds de restructuration du sucre).

En 2009, de nombreux soutiens nationaux ont été apportés dans le cadre du plan annoncé en novembre 2008 et pour soutenir les secteurs en crise : 117 millions dont 71 au titre de la fièvre catarrhale ovine (hors vaccination).

A l'inverse, les autres aides nationales diminuent de 22 % du fait notamment de la baisse des remboursements de la TIPP, des actions de promotion et de qualité des produits et des aides à l'organisation et à la modernisation des filières. La progression de 5 % des aides européennes résulte essentiellement des aides versées au titre du fonds de restructuration de l'industrie du sucre¹ : le solde des paiements sur les recettes est positif de 232 millions alors qu'il était négatif de 513 millions en 2008. La plupart des autres aides européennes sont moindres qu'en 2008, à l'exception des actions de promotion et de l'aide alimentaire.

Répartition des aides aux marchés et revenus agricoles

(Hors fonds de restructuration de l'industrie sucrière)



Autres : Organisation et modernisation des filières, promotion et qualité des produits, aide alimentaire, gestion des aléas de production et allègement des charges

Source : MAAP - SAFSL

¹ Les recettes affectées au fonds de restructuration de l'industrie du sucre, qui fait partie du FEAGA, sont, en tant que telles, déduites des aides versées.

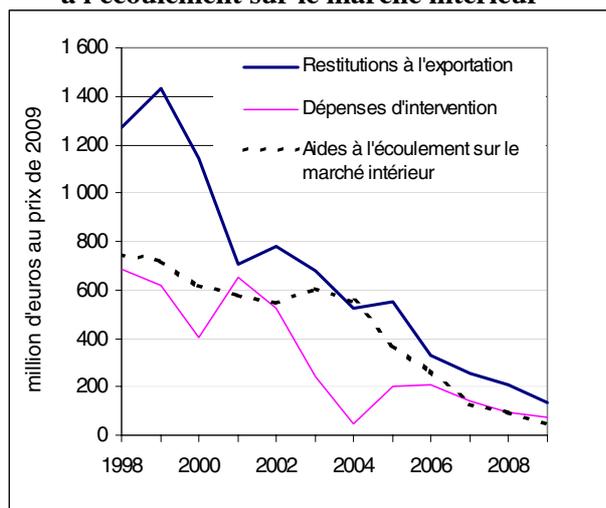
Recul des aides découplées à leur niveau de 2007

Les aides découplées liées au régime des DPU (5,7 milliards) diminuent de 2 % par rapport à 2008. Elles retrouvent leur niveau de 2007. D'une part la modulation au-dessus de 5 000 € est passée directement de 5 % en 2008 à 7 % en 2009 et d'autre part un taux de 11 % s'applique désormais au-delà de 300 000 €

Poursuite du repli des aides de régulation des marchés

Les aides de régulation des marchés (468 millions) reculent de 25 %, dans la lignée des fortes baisses des années précédentes. Les restitutions à l'exportation, les dépenses d'intervention et les aides à l'écoulement sur le marché intérieur poursuivent leur repli.

Restitutions, dépenses d'intervention et aides à l'écoulement sur le marché intérieur



Source : MAAP - SAFSL

Les restitutions (134 millions) ont chuté de plus d'un tiers en 2009 (- 36 %). Elles ont été supprimées pour de nombreux produits à l'automne 2008 (notamment le sucre, les fruits et légumes, les viandes porcines). Les paiements effectués en 2009 pour ces produits concernent des reliquats de dossiers. Pour le sucre, les restitutions chutent de 66 % mais représentent encore plus de 42 millions d'euros. Pour les viandes porcines, elles diminuent de 8 à 5 millions.

Pour les volailles, comme pour les œufs, la baisse des restitutions est imputable à la diminution de leur montant unitaire, les volumes exportés demeurant sensiblement les mêmes

qu'en 2008. Les restitutions de viandes de volailles s'élèvent à 74 millions.

Les restitutions sur les produits laitiers (9 millions) sont multipliées par trois du fait d'opérations d'exportation. Supprimées en 2007, les restitutions ont été réintroduites en janvier 2009.

Les dépenses d'intervention (76 millions) baissent de 21 %. Les aides au stockage de produits laitiers sont multipliées par trois alors que pour les viandes porcines, elles disparaissent quasiment. Les interventions sur le secteur vitivinicole (53 millions) régressent de 38 % du fait des moindres soutiens accordés à la distillation et malgré l'ouverture d'une distillation de crise prise en juillet 2009 pour 600 00 hl. L'aide au stockage d'alcool a doublé. Les prix trop bas offerts par les adjudicataires ont conduit la Commission à refuser les offres des mois de février à octobre 2009. En conséquence, le stock est resté à la charge de FranceAgriMer et a continué à générer des frais techniques et financiers.

Les aides à l'écoulement sur le marché intérieur, uniquement européennes, reculent de 44 % à 50 millions. Pour les produits laitiers, seule demeure une aide minime sur le beurre. L'aide à la production de produits transformés à base de fruits a disparu. Les aides à la production de fourrages séchés et à la transformation de chanvre et lin textile se maintiennent un peu en dessous de 45 millions et représentent ainsi 86 % de ces aides.

Les autres soutiens pour la régulation des marchés enregistrent une baisse de 8 %.

L'aide européenne au fonds opérationnel des organisations de producteurs de fruits et légumes se replie à 79 millions.

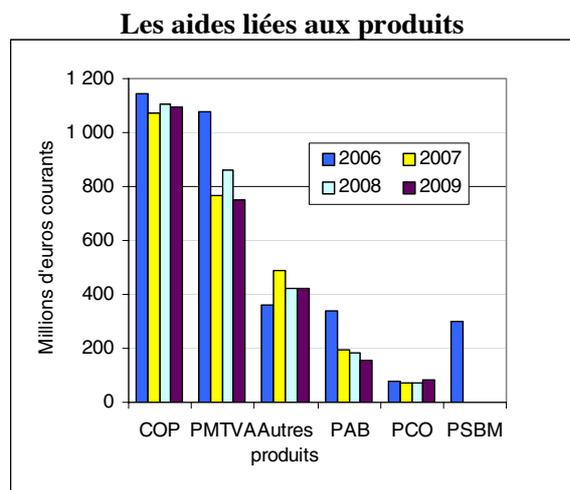
Les aides Poseidom, qui constituent l'essentiel des aides européennes, sont stables.

Diminution des aides liées aux produits : aides européennes en baisse, nationales en hausse

Les aides liées aux produits (2,5 milliards) diminuent de 5 %.

La hausse des aides nationales atteint 20 %. Elle est essentiellement due aux soutiens apportés aux exploitations touchées par la fièvre catarrhale ovine (FCO). Les aides allouées dans le cadre du plan « ovins allaitants » pour compenser les pertes de marge brute (34 millions) ont été

multipliées par plus de deux et celles versées au secteur de l'engraissement et aux éleveurs bovins pour qu'ils maintiennent les animaux sur l'exploitation (23 millions) ont été multipliées par quatre. Ces derniers ont également perçu en 2009 des indemnités au titre de la mortalité. La part nationale de la PMTVA et l'aide au soutien à la production du sucre dans les DOM sont stables.



Source : MAAP - SAFSL

Les aides européennes liées aux produits (2,2 milliards) reculent globalement de 8 %. L'aide compensatrice à l'hectare des céréales, oléagineux, protéagineux (COP) se maintient à 1,1 milliard (-1,3 %) : les aides aux oléagineux, protéagineux et chanvre progressent sensiblement alors que les autres diminuent.

La PMTVA et la PAB baissent de 13 % pour l'une et de 15 % pour l'autre. Alors que depuis deux ans les avances étaient autorisées à hauteur de 80 %, elles sont de 70 % depuis 2009 et le montant de la modulation (taux de 7 % ou 11%) est directement déduit du montant de l'aide.

A l'inverse, la PBC augmente de 15 %. En effet, après avoir fait l'objet en 2008 d'une avance de 50 %, non prévue par les règlements, elle est désormais soumise réglementairement à une avance de 70 %, comme la PMTVA et la PAB. Son montant augmente ainsi mécaniquement du fait de la différence de taux.

Les autres aides européennes liées aux produits (315 millions) reculent de 12 %.

Le montant des primes pour le tabac baisse de 57 à 23 millions : en 2008, deux campagnes avaient été payées en même temps ; de plus, des paiements prévus en 2009 ont été reportés au

début de l'année 2010. Cette aide sera interrompue en avril 2010.

Les difficultés rencontrées par une importante féculerie se sont traduites par une baisse des quantités et une division par près de trois des paiements aux producteurs de pommes de terre féculières.

La plupart des autres aides produits se maintiennent par rapport à 2008.

Le montant des aides de maîtrise de l'offre, de nouveau positif en raison des versements au titre du fonds de restructuration de l'industrie du sucre

Les aides de maîtrise de l'offre passent de - 379 millions en 2008 à 336 millions en 2009.

En 2009, le fonds de restructuration de l'industrie du sucre a versé 575 millions aux bénéficiaires après l'abandon, partiel ou total, de leur production (44 millions en 2008). Les planteurs de betteraves (plus de 21 000) ont perçu 200 millions, soit en moyenne 256 à 300 € par tonne de sucre de quota abandonné. Les raffineries ont reçu 372 millions et les entreprises de travaux agricoles 4 millions.

Les recettes du fonds, alimentées par le versement d'un « montant temporaire » par les fabricants de sucre sous quota, s'élèvent à 343 millions, soit 38 % de moins qu'en 2008.

Le solde 2009 du fonds de restructuration est donc positif de 232 millions alors qu'il était négatif de plus d'un demi-milliard en 2008.

Le montant cumulé sur trois ans du montant temporaire versé au FEAGA est de 1,36 milliard alors que celui des versements du FEAGA est de 0,64 milliard. Ainsi, plus de la moitié des versements français, soit 0,72 milliard, participe au financement de la restructuration des betteraviers et fabricants de sucre des autres pays de l'Union européenne.

Hors les montants relatifs au fonds temporaire pour la restructuration de l'industrie sucrière, les aides de maîtrise de l'offre, 104 millions, chutent de 22 %.

Les aides européennes baissent de 11 %. Ce repli est imputable à la disparition de l'aide compensatrice au retrait des terres. Les aides versées au secteur vitivinicole pour abandonner des superficies plantées en vigne ou procéder à l'arrachage se maintiennent à 78 millions.

L'aide nationale à la cessation d'activités laitières diminue de 43 % à 26 millions.

Net recul des aides liées à l'organisation et à la modernisation des filières

Les aides liées à l'organisation et à la modernisation des filières reculent de 14 % à 106 millions. Néanmoins, les aides européennes augmentent légèrement.

Les aides nationales (43 millions) chutent de 31 %. Ce recul est dû aux aides aux filières du secteur laitier et de l'élevage, qui régressent de 85 %.

A l'inverse, les aides destinées à l'amélioration des filières affectées par la FCO progressent (de 4 millions à 6,7 millions). En outre, deux millions sont accordés pour aider les entreprises exportatrices de porcs touchées par la crise. Enfin, les CPER 2007-2013 dans le secteur de l'élevage sont montés en puissance en 2009 ; ils atteignent 12 millions.

La stabilité des aides en faveur d'actions de promotion et de qualité des produits masque le repli du financement national et la hausse du financement européen

Les aides en faveur d'actions de promotion et de qualité des produits (87 millions) sont stables.

Hormis les subventions de fonctionnement de l'INAO et de la SOPEXA qui progressent de 10 %, les autres aides nationales chutent de 48 % à 24 millions.

Au contraire, les aides européennes sont multipliées par trois ; elles s'élèvent à 27 millions. Elles ont été versées pour des actions de promotion des vins, des fruits et légumes et des viandes, à l'intérieur de l'UE et vers les pays tiers. La promotion des vins sur les marchés des pays tiers représente 68 % des aides européennes de promotion.

Forte hausse de l'aide alimentaire

L'aide alimentaire (111 millions) augmente de 47 % après une année 2008 en repli de 12%.

L'aide nationale double en raison principalement de la fourniture de viandes aux plus démunis. Le programme de distribution de lait aux écoles progresse de 12 %.

Les soutiens européens sont également plus importants qu'en 2008 (+ 38%) du fait de la distribution de lait en poudre (48 millions).

De fortes variations, à la hausse comme à la baisse, des aides liées à la gestion des aléas de production et aux allègements de charges

Les aides liées à la gestion des aléas de production et aux allègements de charges diminuent globalement de 4 % mais, comme en 2008, les évolutions sont très contrastées.

Les remboursements de TIPP baissent de 40 % à 100 millions en 2009. Cette évolution est due à des dates de paiement très différenciées entre 2008 et 2009 : en 2008, les paiements ont été effectués au titre de toute l'année 2007 et du premier semestre 2008, alors qu'en 2009, ils ne l'ont été qu'au titre du second trimestre 2008.

Les aides de l'Etat liées aux calamités diminuent de 36 millions à 30 millions. Les contributions additionnelles perçues par le FNGCA étant suffisantes pour couvrir les besoins, l'Etat ne lui a pas versé de subvention en 2009. Les grandes cultures sont sorties du FNGCA à partir de 2009. Après une participation faible en 2008, l'appui de l'Etat au développement de l'assurance récolte retrouve un montant (30 millions) légèrement supérieur à celui de 2007. En 2009, le taux de participation de l'Etat est passé de 35 % à 25 % en grandes cultures et à 40 % en viticulture, arboriculture et maraîchage.

En 2009, *les délégations de l'Etat au FAC* ont été portées à 40 millions, soit 62% de plus qu'en 2008. Elles soutiennent les exploitations en difficulté suite à la conférence sur la situation économique de novembre 2008 et financent la prise en charge des intérêts des prêts des exploitations touchées par les nombreuses crises survenues en 2009 : fruits et légumes, lait, exploitations végétales et avicoles affectées par la tempête Klaus de janvier 2009.

Hausse des aides en faveur de la sécurité sanitaire des végétaux et des animaux

Les soutiens en faveur de la sécurité sanitaire des végétaux et des animaux (438 millions) augmentent peu globalement (+ 15 %).

Les aides consacrées à la lutte contre les maladies des animaux et des végétaux (275 millions) progressent fortement (+ 38 %). La deuxième campagne de vaccination contre la FCO s'est poursuivie en 2009. Les paiements sur l'ensemble de l'année s'élèvent à plus de 100 millions : 55 pour l'achat de vaccins et 46 pour

les actes de vaccination. L'Union européenne a financé 36 % des achats et 77 % des actes de vaccination.

Les indemnités d'abattages versées par l'Etat aux éleveurs pour les mortalités liées à la FCO enregistrées dans les exploitations (9 millions) diminuent de 71 %. Les autres indemnités d'abattage diminuent également, à l'exception de celles versées au titre de la tuberculose bovine qui progressent de 30%. Globalement, ces indemnités reculent de 37 % à 32 millions.

Les aides destinées à la protection des végétaux progressent de 8 %. Les soutiens apportés au laboratoire national de la protection des végétaux sont près de deux fois supérieurs à ceux de 2008 et les paiements pour les suivis des risques phytosanitaires augmentent de 13 %. A l'inverse, les aides destinées aux contrôles des conditions de production des végétaux chutent de 66 %.

Les aides au service public de l'équarrissage (135 millions) baissent de 5 % mais la part du ministère progresse en raison de la prise en charge de la dette de l'Etat et des éleveurs vis-à-vis des équarrisseurs dans le contexte de la fin du marché public depuis mi-juillet 2009.

Les aides versées pour l'élimination des farines animales reculent de 29 %, la baisse du niveau des stocks se traduisant par de moindres coûts d'entreposage. Les quantités détruites en 2009 devraient être proches de 200 000 tonnes, soit 37 % de moins qu'en 2008. Les quantités restantes devront être déstockées d'ici fin 2010.

Diminution des dépenses de développement rural

L'année 2009 enregistre à nouveau un repli des soutiens au développement rural. Ils passent de 1,678 milliard en 2008 à 1,520 milliard en 2009, soit une baisse de 9,4 %. Le financement national diminue de 11 % (-101,6 millions) et le financement communautaire de 7 % (- 56,1 millions).

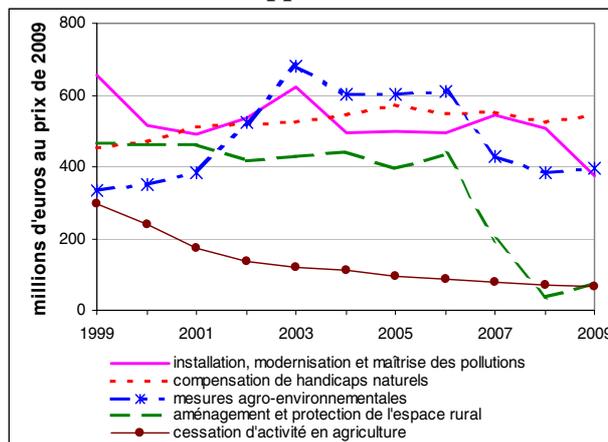
Le recul des dépenses de développement rural résulte d'une très nette diminution des investissements dans les industries agro-alimentaires pour des raisons réglementaires et d'une baisse des bonifications de prêts, l'année 2008 ayant été atypique pour ces deux dispositifs avec des paiements artificiellement importants. Par ailleurs, les paiements FEADER relatifs aux dossiers du stock de l'ancien règlement de

développement rural (2000-2006) ne s'élèveraient plus qu'à 110 millions pour la totalité de l'année 2009, contre 310 millions sur l'année 2008 et 477 millions sur l'année 2007. De surcroît, deux années après leur entrée en vigueur, les nouveaux dispositifs n'ont pas encore atteint leur régime de croisière, en particulier l'axe 3 (qui vise au maintien et au développement de l'attractivité des zones rurales) et l'axe Leader qui n'a toujours pas fait l'objet de versements en 2009.

Hors mesures forestières, le Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH) et les cinq programmes de développement régionaux (pour la Corse et chacun des départements d'Outre-Mer) représentent, en 2009, 85 % de l'ensemble des soutiens publics en faveur du développement rural. Ils diminuent de 7,8 %, passant de 1,394 milliard en 2008 à 1,284 milliard en 2009.

En Corse et dans les DOM, les PDR progressent significativement. Ainsi, les dépenses du PDR de la Corse s'élèvent à 19,2 millions en 2009 contre 9,5 millions en 2008 (+102 %) et celles des PDR des DOM représentent 20,3 millions contre 13 millions en 2008 (+ 58 %), dont 77 % au bénéfice de la Réunion.

Les principaux soutiens au titre du développement rural



Source : MAAP - SAFSL

Baisse des soutiens relatifs à l'installation, la modernisation et la maîtrise des pollutions

Les aides à l'installation, la modernisation et la maîtrise des pollutions (376,1 millions) baissent globalement de 25,2 % (-126,9 millions). Le financement national diminue de 30 % (-90,2 millions) et le financement communautaire de

19 % (-36,7 millions). Un grand nombre de dispositifs concourent à ce repli :

- la bonification des prêts d'investissement (101,2 millions) diminue très fortement, après un niveau élevé en 2008 (166,3 millions) ;
- les dépenses d'aménagements fonciers et hydrauliques (11,9 millions) diminuent fortement (-23 millions) après deux années consécutives de hausses marquées liées aux derniers paiements de dossiers en stock des mesures hydrauliques ;
- les dépenses en faveur du Plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) baissent également (-2,7 millions) à 24,4 millions ;
- la dotation jeunes agriculteurs (DJA) recule de 3,1 % (-3,4 millions) à 103,3 millions. Cette baisse est notable en métropole (-4,2 millions), la DJA passant de 105,4 millions en 2008 à 101,2 millions en 2009. Elle a néanmoins permis d'aider 6 000 agriculteurs cette année, avec un montant moyen de l'aide de 16 800 euros.
- le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) enregistre une baisse marquée. Si les files d'attente de la première génération des dossiers PMBE constatées en 2007 ont été totalement résorbées, contribuant ainsi à un pic de paiement en 2008, l'année 2009 se caractérise par un retour à « la normale » des paiements. Ainsi, en 2009, ce plan a mobilisé 106 millions (132 millions en 2008) ;

A l'inverse, deux mesures phares du 2^{ème} pilier, qui visent la modernisation des exploitations agricoles, progressent :

- le plan végétal pour l'environnement (PVE), créé en 2006, aide au financement d'investissements à vocation environnementale dans les secteurs des grandes cultures et des cultures spécialisées. Son montant augmente régulièrement depuis sa création ; en 2009, il atteint 7,5 millions après 5,2 millions en 2008 ;
- le plan de performance énergétique (PPE), nouveau dispositif lancé en 2009 dans la continuité des travaux issus du Grenelle de l'Environnement et dans le cadre du Plan de relance de l'économie française, démarre. Financé à hauteur de 30 millions par le ministère de la Relance économique et par un apport complémentaire de 2,5 millions du MAAP, les paiements totaux s'élèvent à 1,6 million en 2009.

Poursuite du repli des crédits relatifs à la cessation d'activité

Les aides pour la cessation d'activité (64 millions) poursuivent leur mouvement de

baisse, effectif depuis la seconde moitié des années quatre-vingt dix. En 2009, elles reculeraient de 7,5 % (-5,2 millions). L'indemnité viagère de départ (IVD) est fermée à de nouveaux entrants depuis 1990 ; elle serait versée à 132 000 bénéficiaires en 2009 (142 475 en 2008). Les préretraites concerneraient de moins en moins de bénéficiaires (2 700 en 2009 contre 3 698 en 2008) ; l'âge de la préretraite étant passé de 55 à 57 ans en 2007, le nombre de bénéficiaires potentiels a de ce fait diminué.

Progression des aides destinées à compenser les handicaps naturels

Les aides versées pour compenser les handicaps naturels (544,3 millions) augmentent de 5,2 % (+26,7 millions).

L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), qui représente plus de 95 % de ces aides, progresse de 5,3 %, passant de 510 millions en 2008 à 536,9 millions en 2009. Cette progression résulte d'une revalorisation notable de l'aide apportée aux exploitants en zone défavorisée. En effet, le montant de l'aide a été augmenté de 5 % pour les 25 premiers hectares, portant ainsi la majoration à 40 % en zone de montagne et 35 % en zone défavorisée et de piémont. Malgré cette revalorisation, le nombre de bénéficiaires continuerait de baisser (92 500 bénéficiaires en 2009 contre 93 465 en 2008). Au total, 75 départements seraient concernés, les 3 premières régions bénéficiaires étant l'Auvergne, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes (plus de 50 % du montant total payé au titre de l'ICHN en 2009 pour ces trois régions).

Hausse des crédits relatifs aux mesures agro-environnementales

Les dépenses liées aux mesures agro-environnementales (397 millions) progressent de 4,6 % (+17,4 millions). Cette hausse est due à l'augmentation de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) qui croît de 5 millions à 240,7 millions et concerne 42 000 bénéficiaires, à la légère hausse des CAD (+2,9 millions) liée à l'arrivée à échéance d'un stock important contractualisé en 2004-2005, et à la progression remarquable des nouveaux dispositifs de mesures agro-environnementales qui passe de 33,2 millions à 58,4 millions (+ 75,7 %).

A l'inverse, les CTE se terminent (-4,8 millions), le dispositif arrivant à son terme, et la mesure rotationnelle (11,3 millions) diminue de moitié, les contrats passés en 2004-2005 s'étant achevés en 2008, sans que de nouveaux engagements soient ouverts en 2009.

Hausse des dépenses pour l'aménagement et la protection de l'espace rural

Les dépenses pour l'aménagement et la protection de l'espace rural (75,4 millions) augmentent de 45,2 %. Cette hausse est notamment liée au net accroissement des soutiens au financement des syndicats agricoles (+14,2 millions à 30,8 millions), à l'effort consenti en faveur des pôles d'excellence ruraux (+ 4,8 millions à 19,3 millions), à la montée en puissance progressive des dépenses de l'axe 3 et à la progression des dépenses en faveur de l'agriculture biologique (+ 2,6 millions pour un montant total de 9,2 millions en 2009 contre 6,6 millions en 2008).

Forte diminution des aides destinées à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles

Les soutiens en faveur de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles diminuent très nettement (-92,4 %), passant de 98,7 millions à 7,5 millions. Cette chute concerne aussi bien le financement national (-36,6 millions) que le financement communautaire (-54,6 millions). L'année 2008 a en effet enregistré des paiements artificiellement élevés en faveur des investissements dans les industries agro-alimentaires pour des raisons réglementaires : si les dossiers en stock de l'ancienne programmation 2000-2006 n'avaient pas été payés avant fin 2008, la part de financement FEADER revenait à l'Etat ; il en a résulté ponctuellement un pic de paiement en 2008, non renouvelé en 2009. De même, le Fonds pour les investissements stratégiques des industries agro-alimentaires (FISIAA) baisse nettement en 2009 (-19,6 millions à 0,4 millions).

Légère diminution des dépenses en faveur du secteur du cheval

Les financements des activités hippiques sont exclusivement d'origine nationale. Ils représentent, en 2009, 3,7 % de l'ensemble des dépenses pour le développement rural. Globalement, les concours publics pour les

activités hippiques diminuent (-3,6 %), passant de 57,9 millions en 2008 à 55,8 millions en 2009.

Les Haras nationaux, opérateur principal du ministère de l'agriculture, ont reçu, en 2009, 44,5 millions. Prenant en compte la décision du Comité de modernisation des politiques publiques du 11 juin 2008, à savoir le recentrage de l'établissement sur ses seules missions de service public, au travers d'un plan progressif sur cinq ans, et son évolution vers un office du cheval permettant de mieux structurer la filière, la dotation allouée aux Haras nationaux a diminué, en 2009, de 1,1 million.

Par ailleurs, les crédits destinés au financement des aides à la filière menées via les Haras nationaux et les dépenses finançant les actions nationales en faveur du cheval diminuent également (-0,5 million pour un montant total de 10,4 millions). Il en est de même pour le financement des actions locales de développement de la filière équine (-0,5 million pour un montant total de 0,9 millions).

Progression des soutiens au secteur forestier dans le contexte de mise en œuvre du plan tempête 2009

L'année 2009 est marquée par le démarrage des paiements du plan tempête 2009 consécutifs aux dommages causés par la tempête Klaus de janvier 2009 tandis que les paiements des aides liées à la tempête de 1999 - qui arrivent à terme dix ans après leur mise en place - diminuent nettement. Globalement, les soutiens au secteur forestier (430,8 millions) augmentent de 14,9 %.

Les mesures forestières du PDRH représentent, en 2009, 73,2 millions, soit 17 % de l'ensemble des concours publics en faveur de la forêt. Les premiers paiements des mesures forestières du Plan de Développement Rural de la Corse ont eu lieu. En revanche, ce n'est pas encore le cas pour les quatre Plans de Développement Ruraux des DOM.

Le plan tempête 2009

Elaboré en concertation avec les professionnels dès les premiers jours qui ont suivi la tempête Klaus qui a frappé du 23 au 25 janvier 2009 la forêt du Sud-Ouest, le plan tempête 2009 met en place un dispositif visant à favoriser la sortie des bois, leur stockage et leur transport, puis le nettoyage des parcelles et la reconstitution de la forêt. Ce plan, de plus d'un milliard d'euros, comporte trois volets :

- 600 millions de prêts bonifiés garantis par l'Etat destinés principalement au financement de la mobilisation et du stockage des bois ;
- 415 millions de subventions sur huit ans pour le nettoyage et le reboisement des parcelles sinistrées ;
- jusqu'à 100 millions d'aides mobilisables, en tant que de besoin dès 2009, pour créer ou réhabiliter des aires de stockage, transporter des bois sur une distance supérieure à 150 km et renforcer les moyens en personnel des organismes de la filière (60 contrats à durée déterminée « agents-tempête »).

Ce plan tempête 2009 est complété par un soutien du fonds de solidarité de l'Union européenne pour un montant de 109 millions d'euros versé à l'Etat français.

La hausse des soutiens au secteur forestier enregistrée en 2009 est due au triplement des aides en faveur du développement économique de la filière forêt-bois (128,3 millions). Ces dernières sont tirées par les aides du plan tempête 2009 avec le démarrage du paiement des aides au stockage et au transport des bois. Ce paiement a permis de soutenir la réalisation et la réhabilitation d'infrastructures nécessaires au stockage de longue durée des bois issus des peuplements sinistrés par la tempête Klaus et leur expédition vers les entreprises qui peuvent les transformer et les valoriser. Hors plan tempête Klaus, l'appui aux organismes techniques et associations de la filière bois (21 millions), les subventions aux micro-entreprises (8,1 millions) et le financement d'études, d'évaluations et de prospectives financières (2,8 millions) sont quasi-stables.

A l'inverse, les soutiens en faveur de la gestion du patrimoine forestier public, de l'amélioration de la gestion des forêts privés ainsi que de la prévention des risques et de protection de la forêt diminuent, traduisant l'arrivée à échéance des aides payées dans le cadre du plan tempête 1999.

Les aides en faveur de la gestion du patrimoine forestier public (170,9 millions) reculent de 5,2 %. Seul le versement compensateur à l'ONF progresse (+ 3,5 millions) ; il atteint 144 millions, à hauteur du Contrat d'objectif, ce qui n'était pas le cas les années auparavant. A l'opposé, le financement des travaux de reconstitution des forêts domaniales suite aux tempêtes de décembre 1999 (7,4 millions) et l'acquisition de forêt par l'Etat (1 million) diminuent (de 1,6 million chacun). La compensation partielle par l'Etat de l'augmentation du taux de cotisation des pensions civiles (de 50 à 60 %) des personnels fonctionnaires de l'ONF (18,5 millions) baisse également (-8,6 millions).

Les aides en faveur de l'amélioration de la gestion des forêts privés (83,2 millions) diminuent de -15,2 %. Les paiements au titre du plan chablis 1999 (-7,3 millions pour un montant total de 24,1 millions) ainsi que les mesures d'investissement sylvicole (-6,7 millions pour un montant total de 3,1 millions) reculent nettement. Il n'y a pas eu en 2009 de paiements au titre des charges de bonification des prêts souscrits à la suite de la tempête Klaus. Mais le recrutement des premiers « agents-tempête » a eu lieu.

Enfin, les aides en faveur de la prévention des risques et de protection de la forêt (48,3 millions) baissent de 10,3 % en raison d'une nette diminution des travaux d'investissements pour la Défense des Forêts contre les Incendies (DFCI). Le paiement des aides exceptionnelles au déblaiement des routes et des pistes forestières suite à la tempête Klaus a été effectué presque totalement au cours de l'année 2009.

Les soutiens à l'enseignement et à la recherche poursuivent leur progression

En 2009, les concours publics à l'enseignement et à la recherche s'élèvent à 2,3 milliards et augmentent de 2 % (+ 44,5 millions). Cette progression succède à celles de 2008 (+1,8 %) et 2007 (+ 3 %). Sur la période 2007 à 2009, les soutiens à l'enseignement et à la recherche ont augmenté de 143 millions. Ils représentent 15 % des soutiens publics à l'agriculture hors protection sociale, soit un niveau comparable à celui de 2008, et 39 % des crédits nationaux, soit une progression de 3 points liée au fléchissement des aides de l'Etat au titre de la PAC.

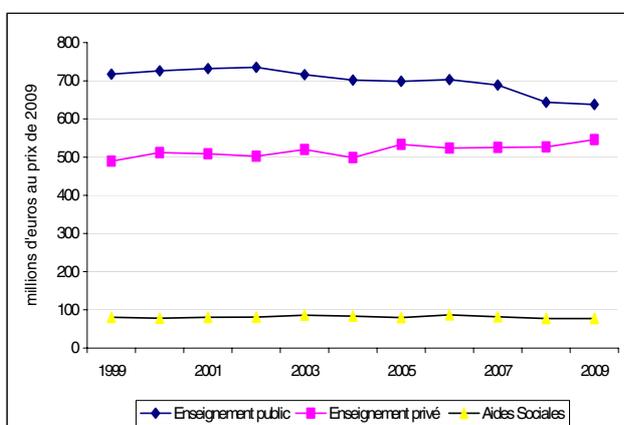
Ces financements sont répartis entre les trois pôles d'enseignement : technique, supérieur et formation continue (1,53 milliard) et le pôle recherche (798 millions). Les dépenses de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur augmentent alors que celles de la recherche, après les hausses de 2007 et 2008, sont stables.

Légère progression des soutiens à l'enseignement technique

A la rentrée scolaire 2008-2009, l'enseignement technique agricole a accueilli 171 269 élèves, soit une quasi-stabilité par rapport à 2008 (+130 élèves). Les effectifs de l'enseignement public (62 582 élèves) baissent de 1 % (- 484 élèves) et ceux du privé (108 687 élèves) augmentent de 0,6 % (+ 614 élèves), retrouvant, après deux années de baisse successives, un niveau comparable à celui de 2006. Pour le public, l'évolution de 2009 confirme la tendance des années antérieures marquée par une décroissance continue de l'importance relative des effectifs. Elle représente 36 % en 2009 contre 40 % en 1999, soit une réduction de 9 227 élèves en dix ans.

Les crédits globaux à l'enseignement technique agricole (1,26 milliard) augmentent de 2,2 % sous l'effet de la progression des soutiens aux établissements privés (+ 4,8 %) alors que ceux du public sont quasiment stables (+ 0,3 %). Ces évolutions confirment la tendance passée ; le poids des soutiens en faveur de l'enseignement public a reculé en dix ans de 60 % à 54 % en liaison avec la réduction de la part des élèves du public.

Les concours publics à l'enseignement technique



Source : MAAP - SAFSL

Après la baisse de 4 % de 2008 consécutive au transfert des TOS, les financements à l'enseignement public (638 millions) sont stables. Les dépenses salariales (426,6 millions) reculent de 2,3 % (- 10 millions) alors que la charge des pensions (169,4 millions) progresse de 4,6 % (+ 7,5 millions).

Les crédits de fonctionnement dévolus aux différentes actions pédagogiques (42 millions) augmentent de 12 %. Près de 62 % de ce financement concerne la rémunération des assistants d'éducation (26 millions pour 1145 postes).

Le solde se répartit entre les moyens communs aux deux formes d'enseignement. Il s'agit de l'organisation et de la gestion des examens, de l'inspection et du fonctionnement de l'observatoire national de l'enseignement agricole - ONEA- (montant global 5 millions), du remboursement à la MSA des dépenses d'accident du travail des élèves (4,2 millions), des actions pédagogiques développées par les établissements (3,7 millions : innovations, multimédia, technologies de l'information, réseaux thématiques...) et de la formation continue des personnels des lycées agricoles (3,2 millions).

Après avoir progressé de 2,7 % en 2008, les crédits consacrés à l'enseignement privé du temps plein et du rythme approprié augmentent de 4,8 % en 2009. Ils s'élèvent à 545 millions soit une variation de + 25 millions par rapport à 2008 et de + 39 millions par rapport à 2007. La prise en charge des salaires des établissements du temps plein représente 191 millions, soit un niveau comparable à 2008 qui avait fait l'objet de mesures statutaires pour le reclassement des agents de catégorie trois. Les dépenses de fonctionnement des deux types d'établissements totalisent 354,5 millions et progressent de 8,2 % sous l'effet de la revalorisation annuelle du coût moyen par élève qui entre dans la détermination de la subvention et d'un rattrapage dû au titre de 2008.

Les dépenses d'aide sociale pour les élèves de l'enseignement technique (77,1 millions) sont globalement stables par rapport à 2008 (+ 1 %). La dotation pour les bourses (75,2 millions) augmente de 2,2 % en liaison avec le nombre d'attributaires et les dépenses prévisionnelles au titre du fonds social lycéen (1,8 million) visant à aider 6 560 familles sont en repli de 800 000 euros. Le fonds social prend également en compte le financement des mesures en faveur de la scolarisation des élèves handicapés et les

soutiens accordés au titre de la loi de 2005 sur l'égalité des chances vis-à-vis de la formation.

Stabilité des soutiens publics à la formation professionnelle.

Les soutiens publics à la formation professionnelle et à l'apprentissage s'élèvent à 19,6 millions. Ils sont stables en prenant en compte le CAS pension et reculent de 7,6 % hors CAS pension.

Les aides de l'État (16,4 millions) baissent de 4,4 %. A l'inverse, celles de l'Union européenne (3,2 millions) augmentent de 27 % sous l'effet de la mise en œuvre des mesures du PDRH en faveur de la formation professionnelle des actifs agricoles. En 2009, ces montants représentent 16 % des soutiens globaux à la formation professionnelle contre 13 % en 2008.

Trois actions différenciées sont mises en œuvre. Deux sont financées par le MAAP : l'appui aux centres de formation continue et d'apprentissage (14,3 millions) en progression de 6,2 % et les stages préparatoires à l'installation (2,1 millions) en recul de 43 % confirmant le repli constaté sur le financement de la DJA au cours des deux dernières années. Le financement européen concerne uniquement la formation des actifs agricoles (3,2 millions).

L'appui aux centres de formation prend en compte le versement aux CFA et CFPPA au titre du CAS pension pour les emplois gagés (9,9 millions) et le financement de diverses actions (4,4 millions), notamment le fonctionnement des deux CFA à compétence nationale et l'appui aux actions de portée générale en matière d'apprentissage (2 millions), les adaptations pédagogiques, l'insertion, l'animation et le développement rural (1,4 million) et en dernier lieu, les bourses de stage à l'étranger et la coopération internationale (1 million).

Progression soutenue des dépenses en faveur de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur agricole² est constitué par un réseau de 22 établissements (15 publics et 7 privés sous contrat) organisés autour de 7 grands pôles et sous la forme de "grands établissements" regroupant les compétences en formation, recherche et développement. La

² Cet enseignement couvre les domaines agronomiques, agroalimentaire, vétérinaire et du paysage.

politique du MAAP en faveur de l'enseignement supérieur s'articule autour de quatre axes :

- adaptation de l'enseignement supérieur agricole aux demandes émergentes de la société ;
- développement des liens entre les deux niveaux d'enseignement (technique et supérieur) ;
- adaptation des cycles de formation aux exigences de l'ouverture sur l'international ;
- mise en œuvre d'une politique contractuelle entre l'Etat et les établissements du public.

En 2009, les concours publics à l'enseignement supérieur (252,2 millions) augmentent de 7,6 % (+ 18 millions). La variation cumulée sur les trois dernières années représente un soutien supplémentaire de 44 millions. Les établissements publics comme les établissements privés et les aides aux étudiants bénéficient de la hausse.

Les soutiens aux établissements de l'enseignement supérieur public (218,5 millions) augmentent globalement de 8,6 %. Cette progression succède à celle de 4 % en 2008 et la variation cumulée au cours des trois dernières années représente 38 millions.

Les dépenses salariales et les pensions (164 millions) progressent de 7 % avec une hausse de 12,7 % pour le CAS pensions (49,1 millions) et de 4,6 % pour les salaires (114,8 millions). Cette hausse résulte d'une part de la revalorisation de la valeur moyenne du point d'indice de la fonction publique (+ 0,63%) et d'autre part des mesures catégorielles liées à l'implication des agents dans les responsabilités qu'ils exercent et à l'amélioration de leur niveau de qualification. Ces mesures concernent essentiellement les personnels administratifs de catégorie B (amélioration de l'accès au corps des attachés) et C (amélioration des ratios de promotion au sein de la catégorie et plan de requalification).

Les moyens de fonctionnement et d'équipement (54,5 millions) augmentent de 14 %. Cette progression résulte de la prise en charge du Centre International des hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)³ intégré au sein de l'IAM de Montpellier (3,6 millions), des travaux de réhabilitation des laboratoires de l'école vétérinaire de Maison-

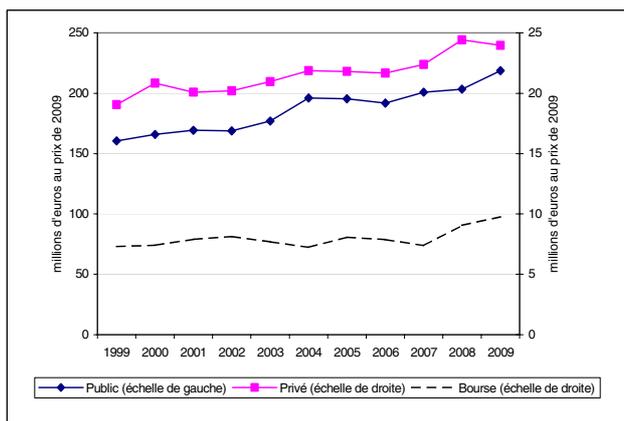
³ Le CIHEAM est un organisme multi-gouvernemental avec des centres implantés dans plusieurs pays du pourtour méditerranéen.

Alfort (ENVA), de la mise aux normes des différents sites d'enseignement sur le plan de la sécurité et de l'accessibilité. Hors CIHEAM, les dépenses de fonctionnement et d'investissement progressent de 6,5 %.

Pour les établissements sous contrat de l'enseignement privé, la dotation de fonctionnement et d'investissement est stable à 24 millions après avoir progressé de 11,8 % en 2008. Cette dotation a permis la prise en charge des salaires de 400 postes d'enseignants. Au cours des trois dernières années, la dotation a progressé de 3,7 millions (+ 17,5 %).

Les aides en faveur des étudiants représentent 9,8 millions, dont 9 millions pour les bourses sur critères sociaux et 0,8 million pour les bourses de coopération internationale. Ces soutiens sont en hausse de 9 % par rapport à 2008 suite à la progression de 2 % des effectifs boursiers (2 800 étudiants) et à la refonte du système d'attribution des bourses mise en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette réforme a instauré la création d'un 6^{ème} échelon ouvrant droit à une bourse annuelle de 4020 euros, l'attribution "de bourses de mérite" d'un montant de 1 800 euros par étudiant ayant obtenu la mention TB au baccalauréat en 2008 et la limite d'âge d'éligibilité à l'attribution d'une bourse à 28 ans au lieu de 26 ans.

Les concours publics à l'enseignement supérieur



Source : MAAP - SAFSL

Stabilité des actions « recherche et appui technique »

Après les hausses successives de 2007 (+ 4 %) et 2008 (+ 6,2 %), les dépenses de recherche développement et transfert de technologie (797,9 millions) sont stables en 2009.

Les crédits abondés par le MAAP s'élèvent à 99,7 millions et sont en repli de 3,7 % alors que ceux du ministère chargé de la recherche totalisent 698,2 millions et progressent de 0,4 %. Au cours des trois dernières années, les soutiens publics à la recherche ont augmenté globalement de 11 % soit une hausse de 76 millions par rapport à 2006.

Les moyens du ministère de la recherche concernent l'Inra (637 millions), le Cémagref (53 millions) et l'Afssa (8 millions).

Ceux du MAAP sont mobilisés en faveur de l'Afssa (58,8 millions), du Cémagref (23 millions), de l'Inra (2,9 millions) et des Centres techniques ACTIA et ACTA (7,1 millions). Les autres interventions du MAAP (7,9 millions) concernent d'une part les projets de recherche en liaison avec les unités de recherche des établissements de l'enseignement supérieur ou avec les appels à projet dans le domaine agroalimentaire (4,5 millions) et d'autre part le personnel MAAP mis à disposition de la recherche (3,4 millions).

Dans ce dispositif de cofinancement (MAAP/ministère de la recherche), les crédits de l'Inra (640 millions) et du Cemagref (76,4 millions) progressent respectivement de 0,3 % et de 1 %. Après la forte augmentation de 22,5 % en 2008 consécutive à une extension de son champ de compétence (évaluation des produits phytopharmaceutiques, transfert de l'activité du laboratoire de Rungis et progression du nombre d'ETP rémunéré par l'opérateur), les soutiens en faveur de l'Afssa (66,6 millions) sont en repli de 4,4 % en 2009.

Recul des dépenses des services généraux

Les dépenses de personnel et de fonctionnement du ministère, de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), de l'Agence de services et de Paiement (ASP) et de l'Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer (ODEADOM) mobilisées pour la mise en œuvre de la politique agricole et forestière s'élèvent à 1,38 milliard. Elles reculent de 2,6 %, soit une atténuation de 36,8 millions par rapport à 2008.

Les dépenses du ministère (1,11 milliard) fléchissent de 3,4 %. Les moyens de fonctionnement (175 millions) progressent de 3,7 % alors que les dépenses de personnel et les pensions (937 millions) diminuent de 4,6 % sous l'effet d'une atténuation de 6,3 % de la charge sur

les salaires et d'une augmentation de 1 % du CAS pension.

Les moyens de FranceAgriMer, de l'ASP et de l'ODEADOM (265 millions) augmentent globalement de 1 %. Les dépenses de personnel (166 millions) progressent de 4 % en lien avec un accroissement des emplois destinés au

renforcement des contrôles sur les animaux au sein de l'ASP ; en revanche, les dépenses de FranceAgriMer sont en repli de 1 % suite au regroupement des anciens offices et celles de l'ODEADOM sont stables. Les frais de fonctionnement des trois organismes (99 millions) reculent de 4,6 %.

Evolution des concours publics à l'agriculture 2008-2009

LES CONCOURS PUBLICS	2008	2009	2009 / 2008	Etat		UE	
				2009	2009 / 2008	2009	2009 / 2008
Agriculture et territoires ruraux	11 380,8	11 581,6	1,8%	1 898,9	-8%	9 682,7	4%
Marchés et revenus agricoles	9 320,7	9 623,1	3,2%	729,9	-13%	8 893,2	5%
Régulation des marchés	624,3	468,3	-25,0%	36,6	-72%	431,8	-12%
Restitutions à l'exportation	211,4	134,3	-36,5%	0,0	//	134,3	-36%
Dépenses d'intervention	96,2	75,8	-21,3%	0,0	-100%	75,8	-21%
Aides à l'écoulement sur le marché intérieur	90,5	50,4	-44,3%	0,0	//	50,4	-44%
Autres soutiens (adaptation des filières, apurement et taxes)	226,1	207,9	-8,1%	36,6	-72%	171,3	83%
Aides liées aux produits	2 644,1	2 505,2	-5,2%	275,3	20%	2 230,0	-8%
PMTVA	861,4	751,3	-12,8%	166,9	1%	584,5	-16%
PSBM	0,0	0,0	-249,1%	0,0	//	0,0	//
Prime à l'abattage	182,3	155,1	-14,9%	0,0	//	155,1	-15%
PBC	71,5	81,8	14,4%	0,0	//	81,8	14%
Aide compensatrice à l'hectare COP	1 107,7	1 093,3	-1,3%	0,0	//	1 093,3	-1%
ADL	0,0	0,0	-1459,9%	0,0	//	0,0	-1460%
Autres paiement directs liés aux produits	421,2	423,6	0,6%	108,4	72%	315,3	-12%
Maîtrise de l'offre	-379,0	336,3	-188,7%	26,0	-44%	310,3	-173%
Aide au retrait des terres gel	10,9	0,0	-100,0%	0,0	//	0,0	-100%
Aide à la cessation d'activité laitière	45,8	25,9	-43,4%	25,9	-43%	0,0	//
Autres aides à la maîtrise de l'offre (arrachage vigne, verger et autre)	77,3	78,1	1,1%	0,1	-65%	78,0	1%
Fonds de restructuration de l'industrie du sucre	-513,0	232,3	-145,3%	0,0	//	232,3	-145%
Paievements uniques	5 863,6	5 738,5	-2,1%	0,0	//	5 738,5	-2%
Organisation et modernisation des filières	122,2	105,5	-13,7%	42,7	-31%	62,8	4%
Dynamique des filières de production (dont restructuration vignoble)	82,9	76,2	-8,1%	24,3	7%	51,9	-14%
Dynamique des filières de commercialisation (actions de modernisation)	39,3	29,3	-25,5%	18,4	-53%	10,9	//
Actions de promotion et qualité des produits	87,7	87,4	-0,4%	60,1	-24%	27,3	206%
Aide alimentaire	75,8	111,3	46,8%	19,7	104%	91,6	38%
Gestion des aléas de production et allègement des charges	282,0	270,5	-4,1%	269,5	-4%	1,0	//
FNGCA, Bonification prêt Calamité, Fac et agridif	90,7	147,6	62,7%	147,6	63%	0,0	//
Autres mesures	23,4	22,9	-1,8%	22,0	-6%	1,0	//
TIPP et TICGN	168,0	100,0	-40,5%	100,0	-40%	0,0	//
Développement rural	1 678,5	1 520,8	-9,4%	817,6	-11%	703,2	-7%
Installation et maîtrise des pollutions (Bonif, Dja, Pmpoa, Cte/Cad, Pmbe)	503,0	376,1	-25,2%	214,9	-30%	161,2	-19%
Cessation d'activité en agriculture (IVD-Prétraite)	69,2	64,0	-7,5%	61,0	-5%	2,9	-42%
Compensation de handicaps naturels (ICHN et autres mesures)	517,6	544,3	5,2%	243,2	4%	301,2	6%
Mesures agro-environnementales (PHAE-CTE/CAD)	380,2	397,6	4,6%	174,5	1%	223,1	8%
Aménagement et protection de l'espace rural (Axe 3, leader...)	51,9	75,4	45,2%	67,7	40%	7,7	119%
Transformation et commercialisation des produits agricoles (POA)	98,7	7,5	-92,4%	0,5	-99%	7,0	//
Activités hippiques	57,9	55,8	-3,6%	55,8	-4%	0,0	//
Sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	381,6	437,7	14,7%	351,4	13%	86,4	23%
Service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	182,0	162,9	-10,5%	162,9	-10%	0,0	//
Lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	199,6	274,9	37,7%	188,5	46%	86,4	23%
Forêt	375,0	430,8	14,9%	393,3	24%	37,6	-35%
Développement économique de la filière forêt-bois	42,5	128,3	201,9%	122,9	244%	5,5	-19%
Gestion du patrimoine forestier public	180,4	170,9	-5,2%	170,9	-5%	0,0	//
Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	98,2	83,2	-15,2%	52,6	-15%	30,6	-16%
Prévention des risques et protection de la forêt	53,9	48,3	-10,3%	46,8	19%	1,5	-90%
Enseignement et recherche	2 286,0	2 330,5	1,9%	2 327,0	2%	3,5	37%
Enseignement technique	1 233,3	1 260,8	2,2%	1 260,5	2%	0,2	//
Apprentissage, formation continue et autres	19,7	19,6	-0,3%	16,4	-4%	3,2	27%
Enseignement supérieur	234,3	252,2	7,6%	252,2	8%	0,0	//
Recherche, développement et transfert de technologie	798,8	797,9	-0,1%	797,9	0%	0,0	//
Services généraux	1 413,9	1 377,1	-2,6%	1 373,0	-3%	4,1	90%
Personnel	1 141,2	1 103,0	-3,3%	1 101,6	-3%	1,4	//
Autres frais de fonctionnement	272,7	274,1	0,5%	271,5	0%	2,6	79%
TOTAL	15 455,7	15 720,1	1,7%	5 992,2	-1%	9 727,8	4%
Protection Sociale	11 937,0	13 137,3	10,1%	13 137,3	10,1%	0,0	//
TOTAL CONCOURS PUBLICS	27 392,7	28 857,4	5,3%	19 129,5	6%	9 727,8	4%

Unité : million d'euros

Source : MAAP / SAFSL

Méthodologie

Les concours publics à l'agriculture consolident les dépenses budgétaires en faveur du secteur agricole : dépenses du budget du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP), à l'exception de celles spécifiques à la pêche et à l'aquaculture, financements inscrits dans les comptes spéciaux du trésor gérés par le MAP, dépenses des budgets d'autres ministères pour les actions concourant aux mêmes finalités que celles du MAAP, dépenses du budget de l'Union européenne dans le cadre de la Politique agricole commune.

Les dépenses relatives aux aides agricoles sont collectées au plus proche du bénéficiaire, soit auprès des organismes payeurs. En conséquence, les flux internes entre le ministère et ces organismes sont éliminés.

Les aides et les avantages fiscaux (comme par exemple les dégrèvements d'impôts fonciers) ne sont pas retracés dans les concours publics à l'agriculture, sauf lorsqu'il s'agit de subventions effectivement versées aux bénéficiaires afin de réduire le coût d'acquisition de leurs approvisionnements. Par ailleurs, les aides des collectivités locales ne sont pas agrégées aux concours publics nationaux et communautaires. Elles font l'objet d'évaluations ponctuelles, la dernière évaluation exhaustive portant sur l'exercice 2002.

Les concours publics à l'agriculture sont répartis selon un découpage fonctionnel de quatre domaines, eux-mêmes subdivisés en sous-domaines et ensembles d'actions concourant à une même politique.

La présentation des concours publics à l'agriculture vise à rapprocher leur structure de celle du budget du MAAP en programmes et actions selon les principes de la LOLF. Elle reflète également la structuration de la PAC en deux piliers, les programmes eux-mêmes s'en rapprochant.

La période d'enregistrement des concours publics à l'agriculture est l'année budgétaire nationale. Les dépenses du budget de l'Etat sont celles exécutées au cours de l'année ; elles ont pour origine les relevés de la Direction Générale de la Comptabilité Publique⁴ (Etat annuel de

"comptabilisation annexe des dépenses" par ministère au 31 décembre). On ne retient cependant pas les dotations budgétaires aux organismes payeurs. Les dépenses de fonctionnement de ces opérateurs sont mesurées à partir de leurs comptes financiers. Les dépenses communautaires du Feoga-garantie sont celles qui sont déclarées à l'Agence unique de paiement par chaque organisme payeur, puis à partir de 2009, à l'agence de services et de paiement (ASP). A partir de 2007, le fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) remplacent le Feoga-garantie et le Feoga-orientation. Le FEAGA finance les aides du premier pilier et le FEADER les soutiens au développement rural.

Les concours publics à l'agriculture sont présentés en distinguant les dépenses nationales et les dépenses communautaires. Les concours transitant par les organismes payeurs sont collectés en deux volets, partie nationale et partie communautaire. Les concours du budget du ministère, faisant l'objet d'un financement ou d'un cofinancement par voie de fonds de concours du Feoga-garantie ou du Feoga-orientation, remplacés en 2007 par le FEAGA et le FEADER, sont conventionnellement répartis ainsi : le montant du fonds de concours représente la part communautaire et la part nationale est déterminée en déduisant ce montant communautaire de l'exécution de la ligne budgétaire concernée.

Dans le cadre d'une procédure de contrôle, la Commission européenne applique des corrections financières traduisant des refus de financement des dépenses engagées par les Etats membres, lorsqu'elles n'ont pas été exécutées conformément aux règles communautaires. Chaque année, le montant de ce refus d'apurement communautaire est pris en charge par le budget du ministère et constitue donc un concours public national supplémentaire qui s'ajoute aux autres concours financés sur des fonds nationaux. Parallèlement, les montants communautaires, mesurés à partir des sommes payées par les opérateurs et présentées à l'ACOFA, sont minorés du refus d'apurement puisque ce dernier n'est pas pris en charge par les fonds communautaires.

fusionnée avec la Direction Générale des Impôts au sein de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

⁴ La Direction Générale de la Comptabilité Publique a été supprimée par décret du 3 avril 2008. Elle a été

Certaines dépenses de soutien de marché sont en partie financées par des contributions spécifiques des producteurs (taxes de coresponsabilité laitière et céréalière jusqu'en 1993 et pénalités laitières pour dépassement des quotas). De même, le « montant temporaire », recette affectée au fonds temporaire de restructuration de l'industrie du sucre, qui fait parti du FEAGA, est également pris en compte dans l'évaluation des concours publics. Ces derniers sont présentés après déduction de l'ensemble de ces contributions.

Les principaux domaines et ensembles des concours publics sont :

1. Agriculture et territoires ruraux
 11. Marchés et revenus agricoles
 111. Régulation des marchés
 112. Aides liées aux produits
 113. Maîtrise de l'offre
 114. Paiements uniques
 115. Organisation et modernisation des filières
 116. Promotion et qualité des produits
 117. Aide alimentaire
 118. Gestion des aléas de production et allègement des charges
 12. Développement rural
 13. Sécurité sanitaire
2. Forêt
3. Enseignement et recherche
4. Services généraux

Les concours publics prévisionnels à la protection sociale agricole des non-salariés agricoles en 2009

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 (article 17) a supprimé le Fonds de financement des prestations sociales agricoles (FFIPSA) mis en place en 2005 en remplacement du BAPSA. Depuis le 1^{er} janvier 2009, la branche maladie du régime des non-salariés agricoles a été intégrée au régime général de la sécurité sociale et la gestion des ressources a été confiée à la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA). Par ailleurs, le Gouvernement s'est engagé à étudier, dans le cadre d'un point d'étape sur les retraites en 2010, la question du financement du régime d'assurance vieillesse des non-salariés agricoles.

Dans le cadre de cette réforme, la loi de finances pour 2009 (article 61) a prévu la reprise par l'Etat de la dette cumulée depuis la mise en place du Fonds. A la clôture des comptes, cette dette s'élevait à 7,9 milliards correspondant aux déficits successifs des branches maladie et vieillesse. Une part importante de la prise en charge de la dette par l'Etat a été utilisée au remboursement des emprunts souscrits par le Fonds pour assurer le service des prestations sociales agricoles. A l'issue de ce remboursement, il est demeuré un solde de positif de 371 millions. Ce solde a été transféré à titre transitoire à la branche vieillesse du régime des non-salariés-agricoles gérée depuis le 1^{er} janvier 2009 par la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA). Le projet de loi rectificative pour 2009 devrait statuer définitivement sur l'affectation du solde qui pourrait être utilisé notamment à l'apurement des dettes de l'Etat vis-à-vis de la CCMSA.

Recettes prévisionnelles 2009 du régime des non-salariés agricoles (BAPSA 2000-2004, FFIPSA 2005-2008) (7)

Origine des recettes	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	09/08
Contributions professionnelles	2 421,5	2 418,3	2 518,1	2 575,2	2 589,5	2 672,0	2 677,0	2 667,5	2 768,8	2 832,1	2,3%
Cotisations	1 783,0	1 707,9	1 713,6	1 716,6	1 703,2	1 756,0	1 734,6	1 688,7	1 746,2	1 764,5	1,0%
Affectation de la CSG	638,5	710,3	804,5	858,6	886,3	915,9	942,4	978,8	1 022,6	1 067,6	4,4%
Concours publics	11 382,2	11 730,4	11 755,4	12 095,4	11 912,2	11 609,1	12 308,2	11 645,9	11 936,9	13 137,3	10,1%
Remboursement de l'AAH (1)	933,3	876,1	615,2	566,5	50,3	46,6	44,7	41,7	39,2	37,3	-4,8%
Contribution Etat au financement de la RCO (2)				28,0	142,0	145,0	145,0	145,0	145,0	147,4	1,7%
Droits sur les tabacs (art 575 CGI) net de la RCO					4 644,0	4 985,8	5 271,7	4 815,6	4 543,5	1 812,0	-60,1%
Droit consommation alcools									393,1	2 076,0	428,1%
Taxe sur les véhicules de société									22,6	1 111,0	//
Autres droits et taxes affectées (3)	4 423,3	4 437,4	4 572,4	4 670,1	166,9	169,6	168,3	185,3	322,8	1 266,6	292,4%
Contributions inter régimes (4)	709,6	1 016,5	943,1	1 084,6	1 208,5	616,1	1 117,4	984,6	1 082,4	1 474,0	36,2%
Compensation démographique	5 317,1	5 401,6	5 627,9	5 748,2	5 700,4	5 646,0	5 561,0	5 473,6	5 388,3	5 213,0	-3,3%
Autres recettes et produits exceptionnels (5)	0,0	0,0	456,0	157,0					106,8	789,7	639,4%
Besoin de financement (6)					784,6	1 401,1	1 295,7	2 229,4	2 670,7	1 114,8	-58,3%
Total recettes FFIPSA	13 803,7	14 148,7	14 729,4	14 827,6	15 286,3	15 682,2	16 280,8	16 542,8	17 483,2	17 873,9	2,2%
Part des contributions professionnelles	17,5%	17,1%	17,1%	17,4%	16,9%	17,0%	16,4%	16,1%	15,8%	15,8%	//
Part des concours publics	82,5%	82,9%	79,8%	81,6%	77,9%	74,0%	75,6%	70,4%	68,3%	73,5%	//
Part autres recettes et besoin de financement			3,1%	1,1%	5,1%	8,9%	8,0%	13,5%	15,9%	10,7%	//

(1) Financement de l'allocation adultes handicapés par le budget des charges communes de l'Etat. (2) Contribution de l'Etat à la retraite complémentaire obligatoire par affectation des droits de consommation du tabac. A partir de 2009 par affectation des autres droits et taxes affectées.

(3) Jusqu'en 2003 : TVA, taxes sur les farines et corps gras. A partir de 2004 TVA remplacée par les droits sur le tabac.

(4) contributions FSI, CNSA, CNAF, FSV et à partir de 2009 CNAM et FSV bonification pour enfants

(5) dont reprises de provisions champ CCMSA à partir de 2009

(6) Besoin de recettes supplémentaires, non pris en compte dans les concours publics, nécessaire au financement des prestations sociales des non-salariés agricoles.

(7) Ces données ne prennent pas en compte la reprise de la dette du FFIPSA par l'Etat.

Unité : millions d'euros

Source : MAAPI/SAFSL

En 2009, les recettes globales du régime des prestations sociales des non-salariés agricoles progressent de 2,2 %. Elles s'élèvent à 17,9 milliards dont 2,8 milliards au titre des contributions professionnelles, 13,1 milliards de concours publics, 790 millions de recettes diverses et autres produits exceptionnels et 1,1 milliard de besoin de financement supplémentaire, non pris en compte dans les concours publics, nécessaire à l'équilibre du régime social des non-salariés.

Les contributions professionnelles issues du cumul des cotisations acquittées par les ayants droit et des versements de l'ACOSS⁵ au titre de la CSG représentent 15,8 % des recettes. Par rapport à 2008, elles progressent de 2,3 % dont 1 % pour les cotisations et 4,4 % pour les transferts au titre de la CSG. La faible progression des cotisations est consécutive à l'évolution des revenus agricoles lors des deux dernières campagnes : + 17 % en 2007 et - 16,1 % en 2008.

Les concours publics à la protection sociale agricole représentent une part prépondérante du financement du régime des non salariés agricoles (73,5 %). L'importance de cette contribution (13,1 milliards) provient du déséquilibre structurel particulièrement marqué entre le nombre de cotisants et le nombre de bénéficiaires.

Après la faible augmentation enregistrée en 2008 (+2,5 %), les concours publics marquent, en 2009, une forte hausse de 1,2 milliard (+ 10 %). Cette variation résulte essentiellement des progressions des droits sur la consommation des alcools (+ 1,6 milliard), des taxes sur les véhicules des sociétés (+ 1,1 milliard), des autres droits et taxes affectés (+ 944 millions) et des contributions inter-régimes (+ 392 millions), qui ont été atténuées par les réductions de 2,7 milliards des droits sur les tabacs (- 60%) et de 175 millions de la compensation démographique (- 3,3 %).

Les recettes globales issues des contributions professionnelles et des concours publics (16,8 milliards) s'avérant insuffisantes pour couvrir l'intégralité des dépenses de protection sociale (17,9 milliards), l'exercice 2009 du régime des non-salariés agricoles fait apparaître un besoin de financement de 1,1 milliard, non pris en compte dans les concours publics.

Sur ce 1,1 milliard de besoin de financement, 270 millions sont nécessaires à la couverture des dépenses d'interventions liées aux différentes branches de la protection sociale (maladie, invalidité, prestation familiale, retraite ...) et 845 millions à la prise en charge des intérêts d'emprunt qui sont en forte baisse par rapport à 2008 (- 25 %).

Dépenses prévisionnelles 2009 du régime des non-salariés agricoles (BAPSA 2000-2004, FFIPSA 2005-2008)

en millions d'euros	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	09/08
Maladie	5 307,7	5 302,8	5 767,6	6 085,2	6 334,2	6 577,6	6 519,3	6 586,4	6 623,0	6 844,1	3,3%
Dépenses médico sociales prises en charge par la CNSA (1)						0,0	527,5	584,4	673,6	766,2	13,7%
Prestation invalidité	65,4	67,5	72,3	73,4	76,7	79,1	78,5	74,2	70,2	66,7	-5,0%
Allocation de remplacement	8,2	12,8	12,6	13,4	12,3	13,7	13,8	13,3	13,8	13,9	0,7%
Régime étudiant et PAM (2)	149,2	330,2	121,4	130,5	137,2	134,4	127,2	115,2	121,2	125,6	3,6%
Prestations familiales	601,9	585,5	579,9	569,1	558,2	557,9	545,1	394,3	436,6	433,6	-0,7%
Prestation vieillesse	7 651,0	7 810,5	7 995,6	8 050,3	7 987,6	8 070,6	8 211,6	8 263,2	8 274,7	8 254,1	-0,2%
Bonification pour enfants (branche vieillesse)						0,0	0,0	0,0	0,0	377,4	//
Retraite complémentaire obligatoire (3)				28,0	142,0	145,0	145,0	145,0	145,0	147,4	1,7%
Total dépenses d'intervention	13 783,4	14 109,2	14 549,3	14 950,0	15 248,2	15 578,3	16 168,0	16 176,0	16 358,1	17 029,0	4,1%
Charge d'intérêt et autres charges	60,6	64,8	56,1	36,7	38,1	103,7	112,9	366,8	1 125,2	844,9	-25%
Total dépenses	13 844,0	14 174,0	14 605,5	14 986,7	15 286,3	15 682,0	16 280,9	16 542,8	17 483,3	17 873,9	2,2%

(1) Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

(2) avantages sociaux accordés aux praticiens et auxiliaires médicaux

(3) il s'agit de la participation de l'Etat à la RCO

Source : MAAP/SAFSL

⁵ Agence centrale des organismes de sécurité sociale chargée du recouvrement de la CSG.

Les concours publics à l'agriculture de 1991 à 2009 (prévisionnel)

		CONCOURS (en millions d'euros)																	
		1991	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009		
		exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté		
1	agriculture et territoires ruraux	9 533,1	11 837,9	12 470,3	11 999,9	12 143,2	12 301,4	12 491,0	12 566,7	12 676,5	13 006,7	12 460,3	12 672,5	13 488,9	11 509,8	11 380,8	11 581,6		
11	marchés et revenus agricoles	7 834,4	9 707,6	10 202,8	9 715,7	9 948,9	10 058,2	10 329,8	10 028,0	9 998,6	10 178,7	9 851,6	10 068,7	10 848,1	9 346,7	9 320,7	9 623,1		
111	régulation des marchés	5 831,8	2 495,0	2 582,4	2 633,6	2 830,6	2 914,0	2 330,2	2 016,1	1 970,0	1 709,9	1 337,5	1 364,3	1 048,6	787,6	624,3	468,3		
112	aides liées aux produits	804,0	5 850,7	6 422,5	6 335,3	6 356,3	6 097,3	7 017,7	6 941,9	7 022,7	7 186,5	7 393,9	7 712,6	3 301,9	2 595,9	2 644,1	2 505,2		
113	maîtrise de l'offre	477,0	1 000,2	798,7	410,6	421,7	590,1	527,9	585,9	570,5	594,2	473,3	586,7	117,9	(294,1)	(379,0)	336,3		
114	paiements uniques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 677,3	5 740,6	5 863,6	5 738,5		
115	organisation et modernisation des filières	122,8	58,0	119,7	88,6	102,2	82,6	100,8	128,9	186,6	150,7	179,7	136,2	180,4	94,5	122,2	105,5		
116	actions de promotion et qualité des produits	55,4	69,1	74,4	85,3	79,5	96,6	90,0	119,5	108,8	104,1	97,6	80,0	76,5	77,0	87,7	87,4		
117	aide alimentaire	238,4	130,2	118,4	109,8	109,0	238,2	130,7	128,2	94,6	106,8	105,5	89,9	87,4	86,4	75,8	111,3		
118	gestion des aléas de production et allègement des charges	304,9	104,4	86,6	52,5	49,6	39,3	132,5	107,6	45,4	326,4	264,1	98,9	358,1	258,8	282,0	270,5		
12	développement rural	1 656,9	2 089,7	2 211,5	2 183,1	2 045,1	2 072,4	1 923,3	1 925,2	2 063,3	2 297,7	2 176,8	2 229,3	2 240,4	1 808,3	1 678,5	1 520,8		
121	installation, modernisation et maîtrise des pollutions	715,0	681,9	708,1	717,8	580,1	541,0	429,6	419,1	466,7	553,2	445,2	459,3	464,4	524,2	503,0	376,1		
122	cessation d'activité en agriculture	173,3	318,4	301,4	306,5	291,3	245,1	200,9	145,7	119,6	105,6	102,0	89,1	80,5	74,6	69,2	64,0		
123	compensation de handicaps naturels	309,1	348,9	431,6	344,8	407,5	373,6	392,7	433,6	453,7	463,6	489,1	527,5	516,4	535,0	517,6	544,3		
124	mesures agro-environnementales	10,0	223,8	235,0	278,7	244,0	275,9	290,9	327,3	457,7	602,0	541,6	552,2	576,3	414,1	380,2	397,6		
125	aménagement et protection de l'espace rural	258,5	331,6	344,8	332,6	316,3	384,8	385,4	393,5	362,7	380,8	399,5	365,9	408,4	187,6	51,9	75,4		
126	transformation et commercialisation des produits agricoles	92,4	52,4	55,8	71,1	83,9	80,3	81,3	60,0	74,8	52,5	65,4	49,5	144,4	15,2	98,7	7,5		
127	activités hippiques	98,6	132,7	134,6	131,6	122,0	171,7	142,5	146,1	128,0	140,0	133,9	185,8	50,0	57,7	57,9	55,8		
13	sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	41,8	40,7	56,1	101,1	149,2	170,8	237,9	613,4	614,6	530,3	431,9	374,5	400,5	354,8	381,6	437,7		
131	service public de l'équarissage et élimination des farines animales	0,0	0,0	0,0	56,5	103,4	110,3	144,4	420,2	412,9	362,0	265,8	229,4	193,3	177,2	182,0	162,9		
132	lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	41,8	40,7	56,1	44,7	45,8	60,5	93,5	193,2	201,7	168,3	166,0	145,1	207,2	177,6	199,6	274,9		
2	Forêt	308,1	277,8	237,0	248,9	262,7	260,6	421,6	461,5	529,8	421,6	467,1	353,5	351,0	376,1	375,0	430,8		
211	Développement économique de la filière forêt-bois	98,6	72,0	59,6	51,9	62,8	62,7	179,5	223,5	242,8	223,8	229,7	62,0	29,3	47,2	42,5	128,3		
212	Gestion du patrimoine forestier public	118,9	132,9	106,5	131,0	134,1	137,6	172,5	177,6	228,6	170,0	205,0	151,1	162,8	165,6	180,4	170,9		
213	Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	3,8	9,9	11,3	12,6	12,2	12,5	21,7	21,8	20,7	0,7	1,4	101,4	106,5	109,9	98,2	83,2		
214	Prévention des risques et protection de la forêt	86,7	63,0	59,6	53,4	53,7	47,8	47,9	38,5	37,6	27,0	31,0	39,0	52,4	53,4	53,9	48,3		
3	Enseignement et recherche	1 222,0	1 573,5	1 651,6	1 704,4	1 786,7	1 851,9	1 910,0	1 944,9	1 977,8	2 039,6	2 035,9	2 139,8	2 187,4	2 246,0	2 286,0	2 330,5		
311	Enseignement technique	695,8	907,1	954,9	1 017,8	1 069,1	1 058,9	1 097,4	1 123,5	1 148,3	1 172,4	1 157,5	1 205,9	1 236,3	1 250,6	1 233,3	1 260,8		
312	Apprentissage, formation continue et autres	5,7	13,6	11,7	7,6	16,0	12,5	11,3	12,7	16,5	13,8	14,5	14,4	21,0	20,5	19,7	19,6		
313	Enseignement supérieur	61,7	82,3	87,5	85,5	92,2	153,8	161,9	167,8	171,7	182,4	203,0	207,2	208,4	222,6	234,3	252,2		
314	Recherche, développement et transfert de technologie	458,8	570,5	597,4	593,5	609,5	626,8	639,4	640,9	641,3	670,9	660,9	712,4	721,7	752,3	798,8	797,9		
4	Service généraux	743,3	887,1	922,5	953,1	990,6	1 053,5	1 164,6	1 228,5	1 237,6	1 268,2	1 256,2	1 319,7	1 402,0	1 404,5	1 413,9	1 377,1		
411	Personnel	566,2	661,8	687,0	730,8	752,2	784,0	864,1	928,5	981,6	1 004,4	1 022,0	1 054,6	1 116,3	1 124,4	1 141,2	1 103,0		
412	Autres frais de fonctionnement	177,1	225,3	235,5	222,2	238,4	269,5	300,5	300,1	256,0	263,8	234,1	265,1	285,7	280,2	272,7	274,1		
	TOTAL DES CONCOURS	11 806,4	14 576,4	15 281,4	14 906,2	15 183,3	15 467,4	15 987,2	16 201,6	16 421,7	16 736,0	16 219,5	16 485,5	17 429,3	15 536,4	15 455,6	15 720,1		
	dont : financements européens	7 054,6	9 277,7	9 881,0	9 596,3	10 342,4	10 142,7	9 892,4	9 679,2	10 008,8	10 295,5	10 066,3	10 414,7	11 152,1	9 434,6	9 372,7	9 727,8		
	dont : financements nationaux	4 751,8	5 298,7	5 400,4	5 309,9	4 840,8	5 324,7	6 094,8	6 522,4	6 412,9	6 440,5	6 153,2	6 070,8	6 277,2	6 101,8	6 082,9	5 992,2		

Source : MAAP / SAFSL

Les concours publics à l'agriculture de 1991 à 2009 (prévisionnel) – budget national

		CONCOURS (en millions d'euros)																
		1991	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	
		exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	
1	agriculture et territoires ruraux	2 496,7	2 583,5	2 606,1	2 420,0	1 825,4	2 175,3	2 633,2	2 935,7	2 724,7	2 782,9	2 462,5	2 313,2	2 401,1	2 146,0	2 070,5	1 898,9	
11	marchés et revenus agricoles	1 143,5	905,7	1 033,8	887,7	804,2	810,9	1 106,4	1 052,1	865,6	915,4	841,8	829,2	1 036,1	873,5	839,9	729,9	
111	régulation des marchés	369,3	311,5	379,0	421,5	342,2	375,1	457,8	256,1	261,6	124,1	164,0	304,4	218,0	253,1	132,8	36,6	
112	aides liées aux produits	177,7	263,4	341,6	225,3	219,7	192,2	273,6	405,2	336,8	252,1	224,5	244,8	313,8	198,7	228,6	275,3	
113	maîtrise de l'offre	101,3	88,0	52,0	13,4	17,5	15,4	27,8	22,7	16,6	28,0	27,4	64,1	14,4	40,4	46,0	26,0	
114	paiements uniques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
115	organisation et modernisation des filières	122,8	56,4	80,0	74,1	74,6	74,8	100,5	92,2	82,6	61,8	47,0	26,1	44,1	33,5	62,0	42,7	
116	actions de promotion et qualité des produits	45,8	66,4	68,8	79,4	71,4	88,1	84,1	115,0	105,2	98,1	88,1	72,9	69,9	70,2	78,8	60,1	
117	aide alimentaire	26,2	26,6	33,5	21,6	29,5	26,0	30,2	53,4	17,4	25,0	26,8	18,1	17,9	18,7	9,7	19,7	
118	gestion des aléas de production et allègement des charges	300,4	93,5	78,8	52,5	49,2	39,3	132,5	107,6	45,4	326,4	264,1	98,9	358,1	258,8	282,0	269,5	
12	développement rural	1 314,2	1 637,6	1 520,6	1 437,4	886,3	1 207,4	1 298,0	1 299,4	1 305,2	1 378,8	1 220,6	1 135,2	993,8	943,7	919,2	817,6	
121	installation, modernisation et maîtrise des pollutions	587,2	533,2	564,5	566,7	236,7	391,5	407,3	315,9	315,4	403,9	303,7	288,6	308,3	345,5	305,1	214,9	
122	cessation d'activité en agriculture	173,2	226,8	234,3	225,6	219,0	189,4	166,7	122,2	104,8	95,2	89,3	76,4	69,6	64,9	64,1	61,0	
123	compensation de handicaps naturels	241,1	321,4	347,0	253,6	130,5	273,8	210,5	219,5	208,7	233,1	244,6	264,7	254,7	239,5	233,1	243,2	
124	mesures agro-environnementales	10,0	107,7	111,7	135,4	118,1	133,3	143,8	176,9	253,3	323,7	288,2	265,1	234,7	186,1	173,6	174,5	
125	aménagement et protection de l'espace rural	151,8	278,4	115,1	105,7	11,1	84,9	159,9	266,6	262,8	163,8	139,2	42,8	42,1	34,8	48,4	67,7	
126	transformation et commercialisation des produits agricoles	52,2	37,5	13,4	18,7	49,0	(37,1)	67,3	52,2	32,3	19,1	21,8	11,7	34,6	15,2	37,1	0,5	
127	activités hippiques	98,6	132,7	134,6	131,6	122,0	171,7	142,5	146,1	128,0	140,0	133,9	185,8	50,0	57,7	57,9	55,8	
13	sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	39,0	40,2	51,7	94,9	134,9	157,0	228,7	584,2	553,9	488,7	400,0	348,8	371,2	328,9	311,3	351,4	
131	service public de l'équarrissage et élimination des farines animales	0,0	0,0	0,0	56,5	103,4	110,3	144,4	420,2	412,9	362,0	265,8	229,4	193,3	177,2	182,0	162,9	
132	lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	39,0	40,2	51,7	38,4	31,5	46,7	84,3	164,0	141,0	126,7	134,2	119,5	177,9	151,7	129,4	188,5	
2	Forêt	294,6	265,7	227,9	242,6	254,3	253,8	402,9	413,5	478,3	362,1	404,2	302,9	291,9	309,6	317,2	393,3	
211	Développement économique de la filière forêt-bois	97,7	64,6	59,6	51,9	62,8	62,7	169,1	178,4	192,1	165,7	168,6	46,9	26,6	43,6	35,7	122,9	
212	Gestion du patrimoine forestier public	118,9	132,9	103,1	128,3	130,2	134,3	170,9	177,6	228,6	170,0	205,0	151,1	153,5	157,9	180,4	170,9	
213	Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	3,8	9,0	9,3	10,8	10,5	10,8	17,0	18,9	19,9	(0,6)	0,0	68,3	62,9	59,4	61,6	52,6	
214	Prévention des risques et protection de la forêt	74,2	59,2	55,9	51,6	50,8	46,0	45,9	38,5	37,6	27,0	30,6	36,6	48,9	48,7	39,4	46,8	
3	Enseignement et recherche	1 220,4	1 573,5	1 651,6	1 704,4	1 777,0	1 849,0	1 905,5	1 944,4	1 976,9	2 036,5	2 033,1	2 137,2	2 184,4	2 244,4	2 283,5	2 327,0	
311	Enseignement technique	695,8	907,1	954,9	1 017,8	1 069,1	1 058,9	1 097,4	1 123,5	1 148,3	1 172,4	1 157,5	1 205,9	1 236,3	1 250,6	1 233,3	1 260,5	
312	Apprentissages, formation continue et autres	4,2	13,6	11,7	7,6	6,2	9,6	6,7	12,2	15,6	10,7	11,7	11,7	18,0	18,9	17,2	16,4	
313	Enseignement supérieur	61,7	82,3	87,5	85,5	92,2	153,8	161,9	167,8	171,7	182,4	203,0	207,2	208,4	222,6	234,3	252,2	
314	Recherche, développement et transfert de technologie	458,8	570,5	597,4	593,5	609,5	626,8	639,4	640,9	641,3	670,9	660,9	712,4	721,7	752,3	798,8	797,9	
4	Service généraux	740,0	875,9	914,9	942,9	984,2	1 046,5	1 153,3	1 228,8	1 233,0	1 258,9	1 253,4	1 317,6	1 399,7	1 401,8	1 411,7	1 373,0	
411	Personnel	566,2	661,8	687,0	730,8	751,6	782,5	862,8	928,5	981,6	1 004,4	1 022,0	1 054,5	1 116,3	1 124,4	1 140,5	1 101,6	
412	Autres frais de fonctionnement	173,9	214,1	227,9	212,1	232,5	264,0	290,5	300,4	251,4	254,6	231,4	263,0	283,5	277,5	271,2	271,5	
	TOTAL DES CONCOURS	4 751,8	5 298,7	5 400,4	5 309,9	4 840,8	5 324,7	6 094,8	6 522,4	6 412,9	6 440,5	6 153,2	6 070,8	6 277,2	6 101,8	6 082,9	5 992,2	

Source : MAAP / SAFSL

Les concours publics à l'agriculture de 1991 à 2009 (prévisionnel) – budget communautaire

		CONCOURS (en millions d'euros)																	
		1991	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009		
		exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté	exécuté		
1	agriculture et territoires ruraux	7 036,4	9 254,4	9 864,2	9 579,9	10 317,9	10 126,1	9 857,8	9 631,0	9 951,8	10 223,8	9 997,8	10 359,3	11 087,8	9 363,8	9 310,3	9 682,7		
11	marchés et revenus agricoles	6 690,9	8 801,8	9 169,0	8 828,0	9 144,8	9 247,3	9 223,3	8 975,9	9 133,0	9 263,3	9 009,8	9 239,5	9 811,9	8 473,3	8 480,8	8 893,2		
111	régulation des marchés	5 462,5	2 183,5	2 203,4	2 212,0	2 488,4	2 538,8	1 872,4	1 759,9	1 708,4	1 583,8	1 173,5	1 059,9	830,6	534,5	491,5	431,8		
112	aides liées aux produits	626,3	5 587,3	6 080,9	6 110,1	6 136,5	5 905,1	6 744,1	6 536,7	6 686,0	6 934,4	7 169,4	7 467,8	2 988,1	2 397,2	2 415,4	2 230,0		
113	maîtrise de l'offre	375,7	912,2	746,7	397,2	404,2	574,7	500,0	563,2	553,9	566,2	445,9	522,6	103,5	(334,4)	(425,1)	310,3		
114	paiements uniques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 677,3	5 740,6	5 863,6	5 738,5		
115	organisation et modernisation des filières	0,0	1,6	39,7	14,5	27,6	7,8	0,3	36,7	104,0	89,0	132,7	110,1	136,3	60,9	60,2	62,8		
116	actions de promotion et qualité des produits	9,6	2,7	5,6	5,9	8,2	8,5	5,9	4,5	3,6	6,0	9,5	7,2	6,7	6,8	8,9	27,3		
117	aide alimentaire	212,2	103,6	84,9	88,3	79,5	212,3	100,5	74,9	77,2	81,8	78,7	71,8	69,5	67,7	66,2	91,6		
118	gestion des aléas de production et allègement des charges	4,6	10,9	7,8	(0,0)	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0		
12	développement rural	342,7	452,1	690,8	745,7	1 158,8	865,0	625,3	625,9	758,1	919,0	956,2	1 094,1	1 246,6	864,7	759,3	703,2		
121	installation, modernisation et maîtrise des pollutions	127,8	148,8	143,7	151,1	343,5	149,5	22,3	103,2	151,4	149,3	141,5	170,7	156,1	178,7	197,9	161,2		
122	cessation d'activité en agriculture	0,1	91,6	67,1	80,9	72,3	55,7	34,2	23,5	14,8	10,5	12,7	12,7	10,9	9,6	5,0	2,9		
123	compensation de handicaps naturels	68,0	27,5	84,6	91,2	277,0	99,8	182,2	214,1	245,0	230,5	244,5	262,8	261,8	295,5	284,5	301,2		
124	mesures agro-environnementales	0,0	116,2	123,3	143,3	126,0	142,7	147,2	150,4	204,5	278,3	253,4	287,1	341,6	227,9	206,7	223,1		
125	aménagement et protection de l'espace rural	106,8	53,2	229,7	226,9	305,2	299,9	225,4	126,9	99,9	217,0	260,4	323,1	366,3	152,8	3,5	7,7		
126	transformation et commercialisation des produits agricoles	40,2	14,9	42,4	52,3	34,9	117,4	14,0	7,8	42,6	33,4	43,6	37,8	109,9	0,0	61,7	7,0		
127	activités hippiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
13	sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	2,8	0,5	4,4	6,3	14,3	13,8	9,2	29,2	60,7	41,6	31,9	25,6	29,3	25,9	70,2	86,4		
131	service public de léguarrissage et élimination des farines animales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
132	lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	2,8	0,5	4,4	6,3	14,3	13,8	9,2	29,2	60,7	41,6	31,9	25,6	29,3	25,9	70,2	86,4		
2	Forêt	13,4	12,1	9,2	6,2	8,4	6,8	18,7	48,0	51,4	59,4	62,9	50,7	59,1	66,5	57,8	37,6		
211	Développement économique de la filière forêt-bois	0,9	7,3	0,0	0,0	0,0	0,0	10,3	45,1	50,7	58,1	61,1	15,2	2,8	3,6	6,8	5,5		
212	Gestion du patrimoine forestier public	0,0	0,0	3,4	2,6	3,9	3,3	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,3	7,7	0,0	0,0		
213	Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt privée	0,0	1,0	2,0	1,8	1,7	1,6	4,7	2,9	0,8	1,3	1,4	33,1	43,7	50,5	36,6	30,6		
214	Prévention des risques et protection de la forêt	12,5	3,8	3,8	1,8	2,8	1,9	2,0	0,0	0,0	0,0	0,4	2,4	3,4	4,7	14,5	1,5		
3	Enseignement et recherche	1,5	0,0	0,0	0,0	9,7	2,9	4,6	0,5	1,0	3,1	2,7	2,7	3,0	1,6	2,5	3,5		
311	Enseignement technique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2		
312	Apprentissage, formation continue et autres	1,5	0,0	0,0	0,0	9,7	2,9	4,6	0,5	1,0	3,1	2,7	2,7	3,0	1,6	2,5	3,2		
313	Enseignement supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
314	Recherche, développement et transfert de technologie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4	Service généraux	3,2	11,2	7,6	10,2	6,4	7,0	11,3	(0,3)	4,6	9,2	2,8	2,1	2,2	2,7	2,1	4,1		
411	Personnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	1,5	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4		
412	Autres frais de fonctionnement	3,2	11,2	7,6	10,2	5,9	5,4	10,0	(0,3)	4,6	9,2	2,8	2,1	2,2	2,7	1,5	2,6		
TOTAL DES CONCOURS		7 054,6	9 277,7	9 881,0	9 596,3	10 342,4	10 142,7	9 892,4	9 679,2	10 008,8	10 295,5	10 066,3	10 414,7	11 152,1	9 434,6	9 372,7	9 727,8		

Source : MAAP / SAFSL

CHAPITRE V

Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2009 ⁽¹⁾

Résumé	105
Le compte social des exploitants agricoles	106
Les prestations sociales	106
Les cotisations et les autres ressources	108
Le compte social des salariés agricoles	112
Les prestations sociales	112
Les cotisations et les autres ressources du compte	113

(1) Ce rapport a été préparé et présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation par Sylviane VIGNAUD au Bureau des organismes de protection sociale agricole du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2009

A titre liminaire, il est précisé qu'une réforme coordonnée et d'ensemble du financement du régime des non-salariés agricoles a été réalisée par les lois de finances et de financement de la sécurité sociale 2009, réforme qui comporte un volet financier et un volet institutionnel.

Le volet financier représente un effort très important (9 Md€) consenti par l'Etat pour apurer les dettes du FFIPSA et pour jeter les bases d'un nouveau financement pérenne pour la branche maladie du régime avec l'affectation de l'intégralité de la taxe sur les véhicules de société (1,1 Md€ attendus en 2009).

En outre, à compter de 2009, la branche maladie du régime des non-salariés agricoles est intégrée financièrement au régime général, tout comme l'étaient déjà auparavant la branche famille des exploitants agricoles et le régime des salariés agricoles depuis 1963.

Le volet institutionnel consacre, quant à lui, la suppression du FFIPSA au 1^{er} janvier 2009 et le transfert de ses droits et obligations à la Caisse centrale de MSA qui se voit conférer l'autorisation légale d'emprunt pour couvrir ses besoins de financement.

Le régime des exploitants ne portera donc que le déficit de la branche vieillesse.

Le compte social prévisionnel des exploitants fait apparaître en 2009 une légère baisse de 0,2% des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs. Parmi ces prestations, les dépenses d'assurance vieillesse enregistreraient une baisse modérée de 0,3%, les remboursements maladie une progression de 4% et les prestations familiales enregistreraient une baisse de 0,7%.

Le produit des cotisations individuelles des exploitants baisserait de 0,3%.

Le total des dépenses s'élèverait à 17,2 Md€. Les recettes représenteraient 15,9 Md€, montant en hausse de plus de 5% par rapport à 2008. Les évolutions des charges et des produits conduiraient à constater dans le compte social un déficit de 1,3 Md€.

Dans le compte social des salariés agricoles, les prestations augmenteraient à un rythme similaire à celui de l'année précédente (+3,1% contre +3%). Les dépenses de santé enregistreraient une croissance de 4,2%, les prestations vieillesse augmenteraient de 2,3% et les prestations famille de 2,4%.

L'ensemble des cotisations versées au titre de l'emploi de main-d'œuvre agricole augmenterait de 1 %.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

L'année 2009 serait caractérisée par une légère baisse des prestations vieillesse (-0,3%) et des prestations familiales (-0,7%) et une augmentation soutenue des dépenses maladie (+4%). Dans ce contexte, l'ensemble des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs diminuerait de 0,2%, soit de 0,6% après correction par l'indice des prix à la consommation.

Les dépenses de santé

La baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires

en assurance maladie serait contrebalancée en partie par le vieillissement de la population protégée qui induit un surcoût de consommation de prestations médicales et médico-sociales. L'année 2008 était marquée par une forte hausse pour les prestations en établissements médico-sociaux et en cliniques (+16,4% et +6,8%) alors que les dépenses de soins de ville étaient presque stables sous l'effet de la franchise médicale.

En 2009 l'augmentation des prestations en établissements ralentirait (+6,4%) et à l'inverse les prestations exécutées en ville seraient plus dynamiques. Ces effets conjugués conduiraient à une augmentation des dépenses de l'ordre de 4%

TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros courants)	4 062	4 968	5 373	5 508	5 798	6 010	6 241	6 344	6 417	6 558	6 743	7 020
<i>Evol° n/n-1</i>			103,6	102,5	105,3	103,7	103,8	101,6	101,2	102,2	102,8	104,1
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	122,3	132,3	135,6	142,7	148,0	153,7	156,2	158,0	161,5	166,0	172,8
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros constants)	4 062	4 484	4 584	4 626	4 787	4 869	4 973	4 969	4 942	4 978	4 978	5 162
<i>Evol° n/n-1</i>			101,9	100,9	103,5	101,7	102,1	99,9	99,5	100,7	100,0	103,7
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	110,4	112,9	113,9	117,9	119,9	122,4	122,3	121,7	122,6	122,6	127,1

Les allocations vieillesse et survie

En 2009 la revalorisation des pensions (+1,3% en moyenne annuelle) et les effets de la majoration des petites retraites ne compenseraient plus les

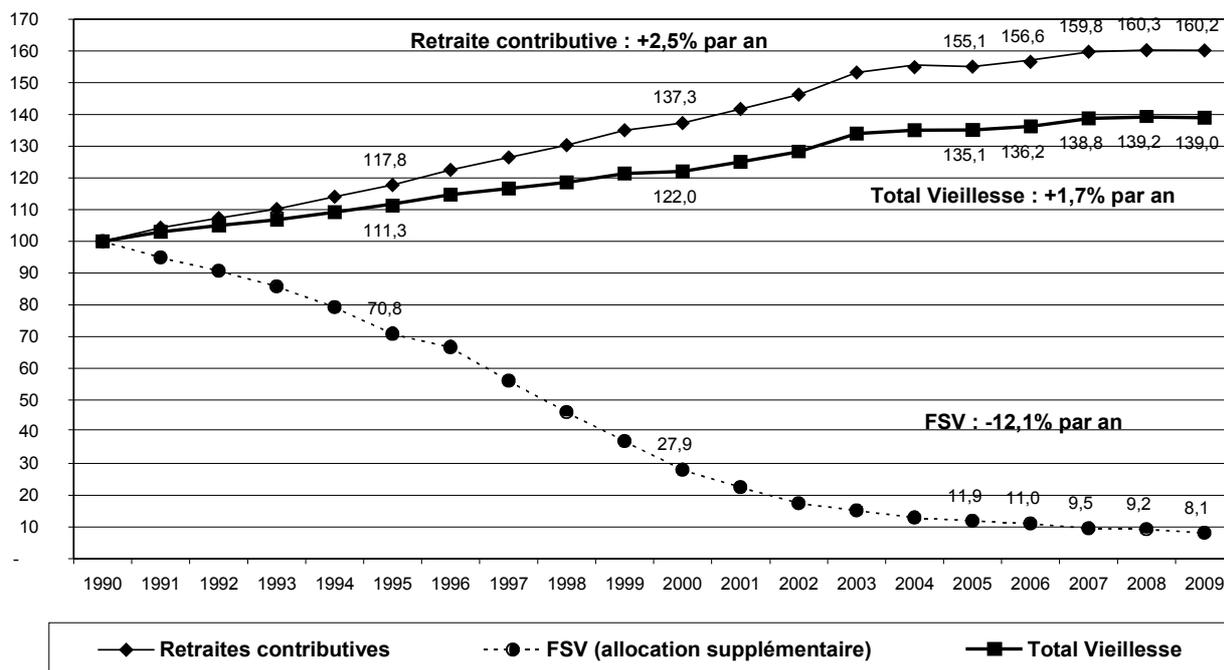
effets du déclin démographique qui s'accroîtraient (-2,6% environ) d'autant que les départs anticipés seraient en recul par rapport à 2008 (-11% prévus en 2009 pour les charges afférentes à ces départs). Les prestations diminueraient donc de 0,3% en euros courants.

TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros courants)	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 868
<i>Evol° n/n-1</i>			100,6	102,5	102,5	104,5	100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,8
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	111,3	122,0	125,1	128,2	133,9	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros constants)	6 382	6 408	6 643	6 704	6 756	6 926	6 869	6 753	6 696	6 723	6 559	6 522
<i>Evol° n/n-1</i>			99,0	100,9	100,8	102,5	99,2	98,3	99,2	100,4	97,6	99,4
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	100,4	104,1	105,1	105,9	108,5	107,6	105,8	104,9	105,3	102,8	102,2

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2009
VIEILLESSE

(en euros courants - base 100 en 1990)



Les prestations familiales

En 2009 la revalorisation de +3% de la base mensuelle des allocations familiales (BMAF) atténue l'effet du déclin démographique. Les charges baisseraient de 0,7%. Les prestations

liées à la petite enfance seraient stabilisées tandis que les charges liées au financement de l'aide personnalisée au logement (APL) augmenteraient fortement. En effet, ces charges sont directement liées aux revenus des bénéficiaires et augmentent lorsque ceux-ci baissent.

TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PRESTATIONS FAMILIALES (en euros courants)	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	407
<i>Evol° n/n-1</i>			96,5	97,3	99,2	97,5	98,5	98,6	88,7	80,0	110,9	99,3
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	93,5	80,4	78,3	77,6	75,7	74,6	73,5	65,2	52,2	57,9	57,5
PRESTATIONS FAMILIALES (en euros constants)	709	598	486	466	454	435	421	408	356	281	303	300
<i>Evol° n/n-1</i>			95,0	95,8	97,5	95,7	96,9	96,9	87,2	78,9	107,8	98,9
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	84,4	68,6	65,7	64,1	61,3	59,4	57,6	50,2	39,6	42,7	42,3

TABLEAU 4 : REPARTITIONS DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros

NATURE DES PRESTATIONS	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
MONTANTS en M euros courants												
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	4 968	5 373	5 508	5 798	6 010	6 241	6 344	6 417	6 558	6 743	7 020
VIEILLESSE	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 868
FAMILIALES	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	407
TOTAL	11 153	12 731	13 731	14 045	14 532	15 095	15 390	15 486	15 574	15 786	16 037	16 296
en pourcentage du total												
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	39%	39%	40%	40%	41%	41%	41%	42%	42%	43%
VIEILLESSE	57%	56%	57%	57%	56%	57%	56%	56%	56%	56%	55%	54%
FAMILIALES	6%	5%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	3%

Les cotisations et les autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles,
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité inter-professionnelle ou inter-régimes ;
- les impôts et taxes affectés au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2009, les cotisations professionnelles enregistreraient une baisse de 0,3%. Cette baisse est modérée au regard de l'évolution des revenus agricoles et s'explique par la détermination des cotisations qui est assise, le plus souvent, sur une assiette triennale. Compte tenu des dernières évolutions de revenu, un rendement moindre est à craindre pour 2010.

La participation professionnelle aux ressources du compte social reste stable à 18,6%.

2) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion sont en baisse de 3,3% en 2009.

Ces transferts représentent plus du tiers des ressources. En 2009 ils représenteraient 37,2%. Ils sont constitués :

- de la compensation démographique pour un montant de 5,2 milliards d'euros. Son évolution à la baisse de -2,8% par rapport à l'année précédente reflète l'amorce de la détérioration du rapport démographique des régimes débiteurs, la diminution, dans le régime agricole, des effectifs

de retraités (-2,6%) et de personnes protégées en maladie et la détérioration de la conjoncture économique.

- de transferts au titre de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse notamment), des contributions d'équilibre du régime général et des transferts de compensation sociale généralisée (CSG). Le total de ces transferts hors compensations démographiques s'élève à 1,2 Md€.

3) Les ressources affectées et la subvention de l'Etat

Elles constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles. Le financement était assuré par une fraction de la TVA et une subvention de l'Etat jusqu'en 2003

A compter de 2004, une fraction des droits sur la consommation des tabacs a remplacé ces ressources. En 2009 la structure des taxes affectées est fortement modifiée. La fraction des droits tabacs affectée au régime diminue fortement tandis que le régime bénéficie d'une fraction de taxes sur les alcools, boissons alcoolisées et non alcoolisées ainsi que de la taxe sur les véhicules de société. Ces ressources s'établiraient à 6,2 Md€ contre 5,2 Md€ en 2008, soit une augmentation de 19,3% du produit des taxes affectées. Les ressources affectées par l'Etat (voir histogramme ci-après) représenteraient 36,2% du financement en 2009. Après une baisse globalement continue sur la période de 1993 à 2008, la part des ressources affectées augmenterait de 6%.

Le solde final du compte social s'établirait à -1,3 Md€, soit 7,4% du total des charges.

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EMPLOIS - Valeurs en millions d'euros

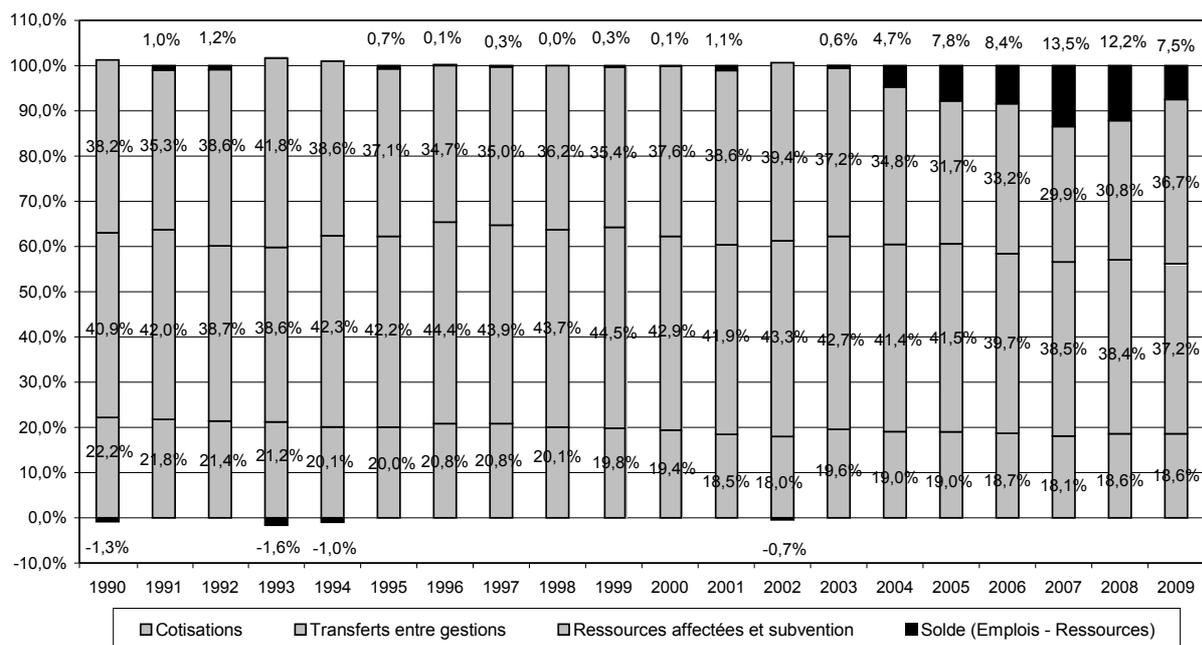
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ensemble des cotisations dont :	0,1%	11,2%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	0,5%
Cotis. techn. d'ass. Maladie	1,7%	1,3%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	1,5%
Cotis. techn. d'ass. Vieillesse	0,5%	33,2%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	0,4%
Cotis. techn. d'ass. Famille	-0,6%	-0,3%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	-0,7%
Ensembles des emplois	3,1%	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	-0,2%
dont prestations	3,3%	3,6%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,5%

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cotisations	18,0%	19,6%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	18,7%
Ressources affectées	34,4%	33,2%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,2%
Transferts entre gestions	43,3%	42,7%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	37,1%
Subvention du budget général	5,0%	3,9%	0,7%	0,7%	0,6%	0,5%	0,6%	0,6%
Ajustement	-0,7%	0,6%	4,7%	7,8%	8,4%	13,5%	12,1%	7,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 1990 A 2009

STRUCTURE DES RESSOURCES EN % DE LA COUVERTURE DES EMPLOIS



**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2008 (semi-définitif) et 2009 (compte prévisionnel)**

RECETTES

CATEGORIES DE RESSOURCES	2008 semi-définitif		2009 prévisionnel		2009 / 2008 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS						
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire						
.Cotisations techniques a'	1 156,1	1 074,4	1 148,5	1 053,0	99,3	98,0
.Cotisations complémentaires b'	192,7	189,7	191,3	188,4	99,3	99,3
B/ - ASSURANCE MALADIE complémentaire						
.Cotisations techniques a"	110,1	108,2	111,2	109,3	101,0	101,0
.Cotisations complémentaires b"	9,4	9,3	9,5	9,4	101,0	101,0
C/ - ASSURANCE MALADIE total						
.Cotisations techniques a=a'+a"	1 266,1	1 182,7	1 259,7	1 162,3	99,5	98,3
.Cotisations complémentaires b=b'+b"	202,1	199,0	200,8	197,8	99,4	99,4
Sous-total : ASSURANCE MALADIE c=a+b	1 468,3	1 381,7	1 460,6	1 360,0	99,5	98,4
D/ - PRESTATIONS FAMILIALES						
.Cotisations techniques d	284,7	284,7	282,6	282,6	99,3	99,3
.Cotisations complémentaires e	70,2	70,2	69,6	69,6	99,2	99,2
Sous-total : PFA f=d+e	354,9	344,0	352,2	352,2	99,2	102,4
E/ - ASSURANCE VIEILLESSE						
Cotisations techniques individuelles g'						
Cotisations techniques fiscales g"						
.Cotisations techniques totales g=g'+g"	1 160,4	1 160,4	1 165,1	1 165,1	100,4	100,4
.Cotisations complémentaires h	186,2	186,2	187,3	187,3	100,6	100,6
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	1 346,5	1 346,5	1 352,4	1 352,4	100,4	100,4
TOTAL COTISATIONS						
.Cotisations techniques j=a+d+g	2 711,2	2 627,8	2 707,5	2 610,0	99,9	99,3
.Cotisations complémentaires k=b+e+h	458,5	455,3	457,8	454,7	99,9	99,9
.Divers l	37,5	37,5	32,2	32,2	85,7	85,7
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS m=j+k+l	3 207,2	3 120,6	3 197,4	3 096,9	99,7	99,2
II - RESSOURCES AFFECTEES	5 216,5		6 223,2		119,3	
Dt taxes céréales,oléagineux et betteraves						
III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Compensation démographique n	5 356,7		5 206,0		97,2	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité o	463,1		452,2		97,6	
.CSG p	440,5		493,0		111,9	
.Contribution CNAF q	113,6		116,1		102,2	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM r	250,2		137,0		54,8	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS n à r	6 624,1		6 404,4		96,7	
IV - SUBVENTION DU BUDGET GENERAL						
.Au titre de la protection sociale s	0,0		0,0			
.Au titre des mesures socio-structurelles t	102,6		107,5		104,8	
SOUS-TOTAL (IV) SUBVENTION DU BUDGET GENERAL s+t	102,6		107,5		104,8	
V - CONTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES	4,5		5,0		111,1	
VI - AJUSTEMENTS DIVERS	2 078,2		1 263,2		60,8	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à VI	17 233,2		17 200,7		99,8	

**COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2008 (semi-définitif) et 2009 (compte prévisionnel)**

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	2008 semi-définitif						2009 prévisionnel		2009 / 2008 indice valeur	
	TOTAL		dont actifs		TOTAL		dont actifs			
I - PRESTATIONS										
A/ - SANTE										
.Assurance maladie obligatoire et volontaire										
- Maladie a	6 742,9	2 236,6	7 020,1	2 330,0	104,1	104,2				
- Invalidité b	68,7	68,7	66,7	66,7	97,2	97,2				
- Ensemble c=a+b	6 811,6	2 305,3	7 086,8	2 396,7	104,0	104,0				
.Assurance maladie complémentaire e	116,6	116,6	117,8	117,8	101,0	101,0				
Sous-total : SANTE f=c+e	6 928,2	2 421,9	7 204,6	2 514,5	104,0	103,8				
B/ - VIEILLESSE										
.Assurance vieillesse g	8 714,9		8 700,1		99,8					
.Mesures d'aide à la cessation d'activité h	71,0		59,7		84,1					
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	8 785,9		8 759,8		99,7					
C/ - SURVIE j	168,8		168,3		99,7					
Sous-total : VIEILLESSE + SURVIE k=i+j	8 954,6		8 928,1		99,7					
D/ - FAMILLE										
.Prestations familiales l	410,2	410,2	407,4	407,4	99,3	99,3				
.Assurance maternité m	26,4	26,4	26,8	26,8	101,4	101,4				
Sous-total : FAMILLE n	436,7	436,7	434,2	434,2	99,4	99,4				
E/ - EMPLOI (aides à la formation et à la réinsertion professionnelles) o	12,8	10,5	12,2	10,0	95,0	95,0				
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS p	16 332,4	2 869,1	16 579,1	2 958,7	101,5	103,1				
II - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS										
.Contribution au régime des praticiens q	102,0		103,0		101,0					
.Contribution au régime des étudiants r	19,2		22,6		117,5					
.Contribution au fonds spécial s										
.Contributions et transferts divers t	311,6		32,3		10,4					
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS q à t	432,8		157,9		36,5					
III - CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES										
.Au titre de la protection sociale u	458,5		453,7		99,0					
.Au titre des mesures socio-structurelles v	10,0		10,0		100,0					
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION w	468,5		463,7		99,0					
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III	17 233,6		17 200,7		99,8					

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles augmenteraient en 2009 à un rythme supérieur à celui de l'année précédente (+3,1% contre +3,0%) pour s'établir à 4,6 Md€. Après correction par l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2009 augmenteraient de 2,7% contre 0,2% en 2008.

Les dépenses de santé

L'ensemble des dépenses de santé (assurance maladie au sens strict + assurance invalidité + assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles) progresseraient en 2009, à un rythme supérieur à celui enregistré l'année précédente : + 4,2% contre +3,1%. Parmi les dépenses de santé, les dépenses d'assurance maladie enregistreraient une croissance de 4,5% (contre +2,9% en 2008), celles au titre de l'invalidité progresseraient de 2,6%. Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles augmenteraient de 2,8% (5% en 2008). La croissance soutenue des dépenses d'assurance maladie est due à une augmentation de plus de 6% des prestations effectuées en établissements.

Les allocations vieillesse et survie

Les dépenses d'assurance vieillesse et survie progresseraient de + 2,3%. Cette croissance des dépenses résulte des effets conjugués de l'augmentation du nombre des bénéficiaires et de la revalorisation des pensions (+1,3% en moyenne annuelle). Ces dépenses progressent moins qu'en 2008 avec des revalorisations quasi équivalentes, phénomène dû à un ralentissement des flux de nouveaux retraités après une période d'accélération.

Quant aux allocations du minimum vieillesse prises en charge par le Fonds de Solidarité Vieillesse, elles continueraient de baisser.

Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille augmenteraient de 2,4%. Cette augmentation est due à la revalorisation du barème des prestations familiales de 3% en 2009, à une nouvelle majoration du complément du libre choix de mode de garde et de nouvelles revalorisations de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Parmi les dépenses les plus importantes, les allocations familiales augmenteraient de 2% et les prestations accueil jeunes enfants d'environ 3%.

Taleau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Part en 2009
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	4,2%	41,7%
- Vieillesse et Survie	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	2,3%	48,9%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	2,4%	9,4%
- Emploi (formation)							
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	3,1%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,7%	

Les cotisations et les autres ressources du compte

Comme l'indique le tableau n°8 suivant, l'ensemble des cotisations sociales à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre augmenteraient en 2009 de 1 %. Cette évolution se décompose en +1,2% pour les cotisations à la charge des employeurs et +0,7% pour celles à la charge des salariés. Ces prévisions intègrent une hypothèse de recul de l'emploi salarié à compter du 1^{er} semestre 2009 en décalage du reste des secteurs économiques et dans des proportions plus modérées. La masse salariale du régime des salariés agricoles évoluerait de 0,7% en 2009. Le produit des cotisations AT augmenterait plus fortement. Cette augmentation s'expliquerait par la suppression, par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009, des exonérations de cotisations AT des travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi .

Les autres ressources dont bénéficie le régime social des salariés agricoles comprennent les subventions d'équilibre à la charge du régime général, la compensation démographique (importante pour la branche vieillesse), les transferts du FSV et de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et des impôts et taxes affectés aux allègements généraux de cotisations. Elles sont regroupées dans les transferts entre gestions. La compensation vieillesse serait en recul de 0,5% en 2009, les ITAF (impôts et taxes affectés) augmenteraient d'environ 1,5%.

Les cotisations sociales versées au compte des salariés agricoles augmentent moins vite que l'ensemble des charges. En conséquence, la part des cotisations dans l'ensemble des ressources du compte poursuit sa baisse pour atteindre 33% en 2009 (tableau n° 9).

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ensemble des cotisations du régime dont	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	1,0%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	1,2%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	0,7%

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
- Cotisations dont à charge des employeurs	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,0%
- autres ressources	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2008 (semi-définitif) et 2009 (compte prévisionnel)**

RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	2008 semi-définitif		2009 prévisionnel		2009 / 2008 indice valeur	
	TOTAL	dont: employ.	TOTAL	dont: employ.	TOTAL	dont: employ.
	I-COTISATIONS					
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES						
. Assurance obligatoire et volontaire						
-Cotisations techniques						
. des salariés	a	458,4	461,7	100,7		
. des exploitants	b	691,1	696,1	100,7	100,7	
ensemble	c=a+b	1 149,4	1 157,7	100,7	100,7	
-Cotisations complémentaires	d	105,6	106,4	100,7	100,7	
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE ET VOLONTAIRE	e=c+d	1 255,0	1 264,1	100,7	100,7	
B/ -ASSURANCE FAMILLE						
-Cotisations techniques	f	100,1	100,8	100,7	100,7	
-Cotisations complémentaires	g	33,2	33,5	100,7	100,7	
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES	h=f+g	133,3	134,2	100,7	100,7	
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						
-Cotisations techniques	i	98,5	105,1	106,7	106,7	
-Cotisations complémentaires	j	14,7	13,4	91,4	91,4	
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL	k=i+j	113,2	118,5	104,7	104,7	
SOUS-TOT.(I) COTISATIONS hors chômage	l=e+h+j	1 501,5	1 516,9	101,0	101,2	
III-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
. en provenance du régime général des salariés	m	2 735,5	2 849	104,1		
. autres transferts : en provenance de l'Etat	n	221,4	224,8	101,6		
SOUS-TOTAL(III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	o=m+n	2 956,8	3 073,4	103,9		
IV-SUBVENTION DU BUDGET GENERAL AU TITRE DES MESURES SOCIOSTRUCTURELLES		1,6	1,6	100,0		
V-CONTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES		0,0	0			
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (IV)		4 459,9	4 591,9	103,0		
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants	p		227,7	229,8	100,9	
SOUS-TOT. (I) COTISATIONS yc chômage	l+p		1 270,9	1 285,0	101,1	

COMPTES SOCIAUX DES SALAIRES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2008 (semi-définitif) et 2009 (compte prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS		2008	2009	2009 / 2008
		semi-définitif	prévisionnel	ind. valeur
I-PRESTATIONS				
A/ - SANTE				
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire				
. Maladie	a	1475,3	1541,0	104,5
. Invalidité et infirmité	b	75,1	77,0	102,6
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles	c	225,9	232,2	102,8
Sous-total : SANTE	d=a+b+c	1776,2	1850,2	104,2
B/ - VIEILLESSE				
.Assurance Vieillesse	e	1905,3	1949,0	102,3
Sous-total : VIEILLESSE	e	1905,3	1949,0	102,3
C/ - SURVIE				
.Assurance Maladie	f	2,5	2,7	104,5
.Assurance Vieillesse	g	211,7	216,6	102,3
Sous-total : SURVIE	h=f+g	214,2	219,2	102,3
Sous-total : VIEILLESSE + SURVIE	i=e+h	2119,5	2168,3	102,3
D/ - FAMILLE				
.Charge de famille	j	356,3	364,08	102,2
.Assurance Maternité	k	49,1	50,98	103,8
Sous-total : FAMILLE	l=j+k	405,4	415,1	102,4
E/ - EMPLOI (aides à la formation professionnelle)	m	1,4	1,4	100,0
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS	n=d+i+l+m	4 302,5	4 435,0	103,1
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS				
.Contribution au Fonds Spécial	o			
.Contribution au fonds d'action social des travailleurs migrants	p	1,50	1,50	100,0
.Contributions et transferts divers	q	15,10	15,40	102,0
SOUS-TOTAL (II) TRANSF. ENTRE GESTIONS	r=o+p+q	16,6	16,9	101,8
III-CHARGES DE GESTION ET DÉP. ASSIMILÉES				
.Au titre de la protection sociale	s	140,6	139,88	99,5
.Au titre des mesures sociostructurelles	t	0,2	0,2	100,0
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION	u=r+s	140,8	140,0	99,5
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)		4 459,9	4 591,9	103,0

Compte rendu rapide des débats sur les rapports

Session de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 14 décembre 2009

Le président, M. Chéreau, excuse M. Boulet (CNCER). Il ouvre ensuite la séance.

Avant la présentation des comptes, un exposé sur la conjoncture économique générale est fait par Mme Duchêne (INSEE). Les rapports sur les résultats prévisionnels pour 2009 pour le compte national, les comptes par catégorie d'exploitations et par région, les concours publics et le compte social sont présentés respectivement par Mme Blonde (Insee), M. Desriers (MAP, SSP), Mme Rignols (MAP, SASFL, BECPA) et Mme Vignaud (MAP, SASFL, BFPESA).

En réaction à la présentation des comptes, M. Boisgontier (Confédération paysanne) déclare que les chiffres révèlent une situation dramatique pour l'agriculture qui est sans précédent, notamment dans le secteur du lait et des fruits et légumes. La baisse de revenu n'est pas liée aux coûts mais aux prix des produits. Il fait donc la liaison avec les prix alimentaires qui ne baissent pas. La baisse des prix agricoles ne profite donc pas au consommateur.

M. Lucas (Coordination Rurale) constate également que ces résultats sont inédits et que cette situation était prévisible dès le mois de juin. Il rappelle que de son point de vue, les prix devraient assurer le revenu et que dans un contexte où les subventions représentent plus de 100 % du revenu, la réduction prévue dans le cadre du bilan de santé de la PAC va être un élément négatif.

M. Pinta (FNSEA) constate le niveau extrêmement bas du revenu et rappelle qu'il avait déjà fait part de ses craintes en juillet. En productions végétales, on a des revenus négatifs malgré des rendements satisfaisants. La baisse des achats d'engrais est préoccupante pour l'avenir. De même, il s'inquiète de l'augmentation des taxes obligatoires prévue pour 2010, notamment avec la taxe carbone, ainsi que de la réduction des aides dans le cadre du bilan de santé de la PAC. Pour lui, les mesures de soutien annoncées ne règlent pas le problème des agriculteurs déjà en difficulté en 2009. Il fait par ailleurs le lien avec la conjoncture dans l'agro-alimentaire en rappelant que les performances dans ce secteur ne pourront être confortées qu'avec une agriculture forte.

M. Vasseur (APCA) constate que malgré la disparition de deux agriculteurs sur trois depuis 30 ans, on n'a pu assurer seulement qu'un maintien du

revenu moyen. Celui-ci est désormais voisin de 15 000 euros quelles que soient les orientations, mais il existe de très grandes disparités individuelles. En viticulture, il signale un effondrement des exportations, notamment vers le Royaume-Uni. Il rappelle les révisions des chiffres pour 2008 dans ce secteur et incite à la prudence pour l'interprétation. Pour lui, les raisons de fond de la baisse des revenus sont liées à la baisse de la consommation et des exportations ainsi qu'à la disparition des outils de régulation. Il faut donc recréer rapidement de tels outils.

M. Clavé (Crédit Agricole SA) signale qu'il faut prendre en compte dans l'analyse un effet parité du dollar par rapport à l'euro qui a pesé sur les prix des produits agricoles. Il est inquiet pour les investissements des années à venir à la suite de ces résultats, la chute étant d'autant plus dure qu'on a eu une parenthèse positive de deux ans. Pour lui, l'agriculture est malgré tout dans une situation financière globalement saine par rapport à d'autres secteurs.

M Aurand (Secrétaire Général du MAAP) partage le constat que l'année 2009 est très difficile, notamment en raison de la baisse de la consommation et des exportations. Il signale que dans les autres pays, aux États-Unis et en Europe, les baisses de revenu sont du même ordre de grandeur, à l'exception du Royaume-Uni en raison de la dévaluation de la livre. La France n'est donc pas isolée dans ses difficultés. La situation justifie pleinement le plan de soutien de grande ampleur qui a été mis en œuvre et qui vise à réduire les charges des agriculteurs.

M. Lucas rappelle que l'Union européenne est à la fois le premier exportateur et le premier importateur de produits agricoles dans le monde. Pour lui, il est nécessaire de rendre positive la balance.

M. Bousard pense que la situation était prévisible. Mais il pense aussi que la baisse des prix est temporaire et qu'ils vont remonter puis redescendre après. Nous sommes désormais dans des cycles de baisse et de hausse de la production et des prix. Mais cette situation ne profite à personne et il faut recréer au niveau mondial une situation permettant plus de stabilité.

Le Président Chéreau confirme que dans l'analyse il ne faut pas oublier les effets de la parité dollar-euro

qui a très fortement fluctué ces dernières années. Pour lui, il est indispensable de rechercher de la stabilité, notamment dans le cadre de l'OMC.

M. PELC (MSA) signale qu'il serait souhaitable de tenir compte de la CSG dans l'analyse du déficit des comptes sociaux et que l'examen de la seule part des cotisations sociales *stricto sensu* est trop réducteur. M. Jameau (MAAP) répond que cette situation pourra effectivement être réexaminée.

Le Président Chéreau remercie les intervenants. En introduisant la présentation des résultats du RICA 2008 par M. Chantry (SSP), il signale que M. Chantry (SSP) va faire cette présentation pour la dernière fois en raison de son départ en retraite. Le Président le remercie au nom de la commission.

M. Clavé souligne l'intérêt de cette présentation. Il suggère qu'elle soit complétée par des indications sur la concentration de l'endettement des exploitations. Il faut également faire la part dans les investissements entre ceux qui sont liés à la modernisation et ceux qui relèvent des mises aux normes.

M. Pinta fait remarquer que les chiffres sont avant déduction des cotisations sociales des exploitants. Or, les bons revenus des années récentes vont entraîner une hausse de ces cotisations. Il craint par ailleurs des retards d'investissements dans certains secteurs en raison des mauvais résultats de 2009.

M. Butault (INRA) considère que l'augmentation des disparités individuelles constatées dans le RICA est due aux fluctuations de prix et au fait que les prix de ventes des produits peuvent être très différents d'une exploitation à l'autre. L'accroissement des

disparités serait donc un effet pervers des fluctuations des prix.

M. Lucas voit dans le resserrement des écarts entre moyennes et la hausse des disparités internes aux diverses spécialisations le résultat des comportements des producteurs qui investissent par rapport à ceux qui stagnent.

Le Président Chéreau clôt la discussion et passe la parole à Mme Rouquette pour la présentation des thèmes d'étude possibles pour la prochaine réunion de juin 2010.

Mme Rouquette (SSP) présente les thèmes envisagés, à savoir :

- une analyse des évolutions des structures des exploitations sur longue période
- une évaluation du PDRN 2000-2006
- une analyse portant sur la compétitivité de l'agriculture française
- une étude portant sur la prospective énergie et agriculture, à la suite d'un travail en cours au SSP

Après discussions, le thème choisi est celui de la compétitivité. Le président Chéreau rappelle que ce thème peut être abordé sous de nombreux angles différents. Il demande donc au SSP et à l'Insee de faire assez rapidement des propositions précises sur le cadre et le contenu d'une telle présentation.

Le Président Chéreau clôt la séance à 17 heures.

La prochaine réunion de la CCAN aura lieu le mercredi 30 juin 2010 après-midi à Bercy.

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE

12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 -
93555 MONTREUIL-SOUS-BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Rédacteur en chef : Martine Aubert
Composition : SSP Beauvais
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1966-9755
© Agreste 2010

Numéro 7 - Janvier 2010

Agreste : la statistique agricole

**Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
Secrétariat Général**

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr**

Prix : 10,00 €